Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8270776
Centre d'intérêt: 260

Charland, Roger.

Rééducation de délinquants en milieu scolaire : recherche sur la prévention de la délinquance et sur la rééducation de délinquants : rapport final pour l'année 1980-1981 / Roger Charland. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service aux étudiants, Bureau de la consultation personnelle, 1981.
170 p. : ill., fac-sim., plans ; 28 cm.

Bibliographie: p. 83.

Cote Dewey: 371.93'09714/C474r Cote LC: LC/4801

Descripteur(s): *Délinquance *Comportement de l'étudiant *Motivation *Rééducation *Milieu scolaire *Evaluation de programmes *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Ecole polyvalente Emile-Nelligan (Montréal, Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Programme d'intervention

Description et tentative d'évaluation d'un projet de prévention et de rééducation de délinquants en milieu scolaire qui a pour objectifs généraux: 1. la création et l'implantation d'un programme d'intervention pour contrer la délinquance présente dans le milieu; 2. la création et l'implantation d'un programme de prévention de la délinquance dans le milieu scolaire.

L'intervention a eu lieu en 1980-1981 à la polyvalente Emile-Nelligan de la CECM. Elle s'adresse à trois types de clientèle: l'ensemble des élèves de la polyvalente (1522 inscrits en février 1981), les élèves les plus gravement perturbés (176) et le personnel de l'école. Au deuxième semestre, les élèves gravement perturbés ont été rassemblés dans trois groupes particuliers, chacun sous la responsabilité d'un orthopédagogue. Pour le premier objectif, on vise une rééducation en milieu ouvert d'élèves délinquants et pré-délinquants et en milieu naturel (famille-école-communauté) d'une centaine d'élèves engagés sur la voie de la délinquance; avec le second, on veut freiner le processus de détérioration personnelle et sociale des élèves qui fréquentent la polyvalente Emile-Nelligan et impliquer les parents dans la démarche qui vise à rééduquer leur enfant en milieu ouvert.

Il ne semble pas que l'intervention ait réussi à prévenir ou à enrayer la délinquance ni qu'elle ait été un moyen efficace d'amélioration du climat de l'école. Le rapport formule diverses recommandations, dont les suivantes quant aux structures: 1. que le projet soit coordonné par une personne qui connaisse la structure scolaire, secondée par un consultant en contrôle et prévention de la délinquance; 2. qu'un plan global d'action à propos de la délinquance

Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8270776
Centre d'intérêt: 260

Charland, Roger.

Rééducation de délinquants en milieu scolaire : recherche sur la prévention de la délinquance et sur la rééducation de délinquants : rapport final pour l'année 1980-1981 / Roger Charland. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service aux étudiants, Bureau de la consultation personnelle, 1981.
170 p. : ill., fac-sim., plans ; 28 cm.

Bibliographie: p. 83.

Cote Dewey: 371.93'09714/C474r Cote LC: LC/4801

Descripteur(s): *Délinquance *Comportement de l'étudiant *Motivation *Rééducation *Milieu scolaire *Evaluation de programmes *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Ecole polyvalente Emile-Nelligan (Montréal, Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Programme d'intervention

Description et tentative d'évaluation d'un projet de prévention et de rééducation de délinquants en milieu scolaire qui a pour objectifs généraux: 1. la création et l'implantation d'un programme d'intervention pour contrer la délinquance présente dans le milieu; 2. la création et l'implantation d'un programme de prévention de la délinquance dans le milieu scolaire.

L'intervention a eu lieu en 1980-1981 à la polyvalente Emile-Nelligan de la CECM. Elle s'adresse à trois types de clientèle: l'ensemble des élèves de la polyvalente (1522 inscrits en février 1981), les élèves les plus gravement perturbés (176) et le personnel de l'école. Au deuxième semestre, les élèves gravement perturbés ont été rassemblés dans trois groupes particuliers, chacun sous la responsabilité d'un orthopédagogue. Pour le premier objectif, on vise une rééducation en milieu ouvert d'élèves délinquants et pré-délinquants et en milieu naturel (famille-école-communauté) d'une centaine d'élèves engagés sur la voie de la délinquance: avec le second, on veut freiner le processus de détérioration personnelle et sociale des élèves qui fréquentent la polyvalente Emile-Nelligan et impliquer les parents dans la démarche qui vise à rééduquer leur enfant en milieu ouvert.

Il ne semble pas que l'intervention ait réussi à prévenir ou à enrayer la délinquance ni qu'elle ait été un moyen efficace d'amélioration du climat de l'école. Le rapport formule diverses recommandations, dont les suivantes quant aux structures: 1. que le projet soit coordonné par une personne qui connaisse la structure scolaire, secondée par un consultant en contrôle et prévention de la délinquance; 2. qu'un plan global d'action à propos de la délinquance

soit élaboré avant toute intervention, avec la participation du personnel impliqué. Des recommandations pragmatiques concernent la surveillance des élèves, leur sensibilisation à diverses valeurs, etc.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Financement: Bénéficiaire - CECM
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270776

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CÉCM

SERVICE AUX ETUDIANTS

Bureau de la consultation personnelle

REEDUCATION DE DELINQUANTS EN MILIEU SCOLAIRE

(recherche-action sur la prévention de la délinquance
et sur la rééducation de délinquants)

RAPPORT FINAL POUR L'ANNEE 1980-1981

Novembre 1981

Roger Charland
M.Sc.
(criminologie)

E D U Q 8270776

TABLE DES MATIERES

Page

TITRE DU PROJET 1

COMMISSION SCOLAIRE ET ECOLE 1

MEMBRES DE L'EQUIPE D'INTERVENTION ET DE RECHERCHE 1

Equipe d'intervention 1

Recherche 1

Encadrement 1

PLAN DE L'INTERVENTION 2

1. Modèle d'organisation 2

1.1 les clientèles 2

1.1.1 l'ensemble des élèves 3

1.1.2 les élèves gravement perturbés 7

1.1.3 le personnel de l'école 9

1.1.4 les parents 10

1.2 âge et sexe des élèves 10

1.3 localisation des élèves en fonction du régulier 10

1.4 organisation humaine et physique de l'école 11

1.5 les intervenants et leurs fonctions 11

1.6 assiette horaire 13

1.7 facteurs géographiques 16

TABLE DES MATIERES (suite)

Page

1.8 ententes de services 17

2. Les objectifs de la recherche et de l'intervention 17

2.1 objectifs de la recherche 17

2.2 objectifs de l'intervention 19

DESCRIPTION DES RESULTATS 22

1. Rappel (résultats obtenus: septembre à décembre 1980) 22

1.1 résultats obtenus 22

1.2 questions - confrontation 25

2. Nouvelles orientations 26

2.1 objectifs de l'intervention (janvier à juin 1981) 26

2.2 fonctionnement 34

3. Résultats 34

3.1 vie scolaire 34

3.1.1 groupes déstructurés 34

3.1.2 conditions propices au rendement scolaire 45

3.1.3 rendement scolaire 55

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

3.2 Respect des personnes 62

3.2.1 circulation dans l'école 65

3.2.2 le "taponnage sexuel" 68

3.2.3 le "cafdage" 69

3.3 Respect du milieu 69

4. Evaluation - analyse des résultats 69

5. Impact social 79

RECOMMANDATIONS 80

BIBLIOGRAPHIE 83

ANNEXE 1 Second rapport d'expertise psychologique 84

ANNEXE 2 Décrocheurs scolaires 97

ANNEXE 3 Organisation humaine et physique de l'école 99

ANNEXE 4 Groupes déstructurés: lettre aux parents... 114

ANNEXE 5 Matériel scolaire, billet d'absence et bottes d'hiver: résultats, 26 au 30 janvier 1981 ... 119

ANNEXE 6 Typologie des drogues 121

ANNEXE 7 Projet croissance personnelle: schémas utilisés 125

ANNEXE 8 Code de vie 133

ANNEXE 9 Conséquences rattachées au code de vie 139

TABLE DES MATIERES (suite) Page

ANNEXE 10 Courses et tiraillements, secteur J.C.-A.T.: plan d'action 143

ANNEXE 11 Documentation associée au questionnaire sur la sexualité 148

TABLEAU I Répartition des élèves (N et %) selon le degré de scolarité au 28.02.81 4

TABLEAU II Les intervenants, leurs fonctions et la fréquence de leur intervention 12

TABLEAU III Clientèle des groupes déstructurés, origines scolaires, âges et groupe 35

TABLEAU IV Consommation de drogue, secteur III. 48

TABLEAU V Consommation de drogue, secteurs IV-V. 49

Cette recherche a été réalisée grâce à une subvention spéciale du ministère de l'Education (programme des projets-pilotes, Service de l'adaptation scolaire).

TITRE DU PROJET

Projet de rééducation de délinquants en milieu scolaire (document du 25 mars 1980).

COMMISSION SCOLAIRE ET ECOLE

Commission des écoles catholiques de Montréal; polyvalente Emile-Nelligan.

MEMBRES DE L'EQUIPE D'INTERVENTION ET DE RECHERCHE

Equipe d'intervention

Jean Guy Viens	(psycho-éducateur et coordonnateur du projet)
Marielle Proulx	(travailleuse de milieu)
Daniel Petit	(travailleur de milieu)
Rita Béland	(psychologue)
Diane Gagnon-Fodor	(travailleuse sociale)
Christiane Sarrazin	(orthopédagogue)
Mireille Samson-Dubée	(orthopédagogue)
Louise Normandeau	(orthopédagogue)

Les trois (3) premières personnes sont "prêtées" par la Fondation Boscoville en vertu d'une entente de service avec la C.E.C.M. La travailleuse sociale relève du C.S.S.M.M., section "service social scolaire". Quant aux autres personnes, elles relèvent toutes de la C.E.C.M.

Recherche

Roger Charland (criminologue, chercheur attitré)

L'aspect recherche est subventionné par le ministère de l'Education du Québec.

Encadrement

Un comité d'encadrement assure la supervision du projet d'intervention et du projet de recherche. Les membres de ce co-

mité sont:

Hélène Chénier (directrice, polyvalente Emile-Nelligan)
Raymond Jost (directeur de la Fondation Boscoville)
Nicole Ranger-Durocher (directrice de la programmation au réseau des écoles spéciales du Service de l'adaptation à la C.E.C.M.)
Raymond Vincelette (directeur pédagogique à la Région ouest de la C.E.C.M.)
Pierre Baulu (directeur du Bureau de la consultation personnelle, C.E.C.M.)
Marc Leblanc (directeur du Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal).

PLAN DE L'INTERVENTION

1. Modèle d'organisation

1.1 clientèles du projet d'intervention

L'intervention s'adresse à trois (3) types de clientèle, à savoir: l'ensemble des élèves de la polyvalente, les élèves les plus gravement perturbés, et les personnels de l'école.

1.1.1 L'ensemble des élèves

L'intervention s'adresse à la totalité de la population étudiante afin de prévenir les comportements délinquants dans le milieu scolaire. Mentionnons qu'en date du 30 septembre 1980, le nombre d'élèves inscrits s'élevait à 1,614. Toutefois, en février 1981, 92 élèves avaient abandonné leurs cours, réduisant de ce fait la population étudiante de l'école à 1,522 inscrits (voir La Semaine à Emile-Nelligan, no 23, 9 mars 1981). Le tableau suivant illustre la répartition de ces élèves selon leur niveau de scolarité. "(Tableau I)"

Le journal de l'école s'adressant au personnel (La Semaine à Emile-Nelligan, no 22, 2 mars 1981) a porté à son attention certaines statistiques pertinentes à la problématique de l'intervention. Ainsi, il y souligne que:

- l'école a connu en secondaire III, IV, V, secondaire court III et secondaire court IV un taux d'abandon de 7,86 pour cent durant les six (6) mois de l'année scolaire;

- l'école a connu une mobilité d'élèves de 37,11 pour cent durant les mêmes six (6) mois:

  288 élèves nouvellement inscrits
  311 élèves qui ont quitté l'école

- l'école a dû suspendre 80 élèves durant cette même période, soit cinq (5) pour cent de la population inscrite au 30 septembre 1980;

- l'école a 30 pour cent d'élèves de langue maternelle autre que Français;

TABLEAU I

Répartition des élèves (N et %) selon le degré de scolarité au 28.02.81

degré de scolarité	effectif niveau	effectif secteur	% niveau	% secteur
Secondaire I	278	565	18,3	37,2
Secondaire II	287		18,9	
Secondaire III	291	291	19,1	19,1
Secondaire IV	263	477	17,3	31,4
Secondaire V	214		14,1	
Appoint-Transition	61	189	4,0	12,4
Secondaire Court II	52		3,4	
Secondaire Court III	60		3,9	
Secondaire Court IV	16		1,1	
Total	1 522		100,1	

- l'âge des élèves qui fréquentent l'école varie entre 12 et 21 ans.

Plus précisément, nous pouvons affirmer que le secteur I-II a vu 0,4 pour cent de ses élèves inscrits au 30 septembre 1980 abandonner leurs cours, que ce pourcentage s'établit à 7,3 pour cent pour le secteur III, à 15,4 pour cent pour le secteur IV et V et enfin, à 8,7 pour cent en ce qui concerne le secteur secondaire court et appoint-transition.

Outre ces quelques données relatives à la vie scolaire, nous pouvons également ajouter certains autres faits communiqués à la recherche par le policier-éducateur présent quelques heures par semaine à l'école. Ainsi:

- en 1980, 429 adolescents(es) ont été inculpés(es) dans le district policier 32 (c'est-à-dire, celui où se situe la polyvalente) pour divers délits:

  crimes contre la personne: 18
  crimes contre la propriété: 244
  autres infractions au code criminel: 158
  infractions aux autres lois et règlements: 9

- 17 élèves fréquentant la polyvalente en 1980-1981 ont eu des démêlés sérieux avec la justice au cours de l'année 1980 pour divers délits majeurs commis dans l'école;

- au cours des six (6) premiers mois de l'année scolaire 1980-1981, le policier-éducateur a dû enquêter dans 22 affaires impliquant 47 étudiants(es) de la polyvalente;

- les délits reprochés à ces étudiants(es) sont, entre autres:

la supposition de personne
l'appel à la bombe
les voies de fait simples ou graves
le port d'arme offensive
le vol
le vol et recel
l'introduction par effraction
la vente de drogue
l'extorsion
le vandalisme

Enfin, des observations personnelles permettent d'ajouter que:

- tout au long de l'année scolaire, les agents de sécurité placés à l'entrée/sortie de l'école ont dû intervenir très fréquemment, sinon quotidiennement pour faire cesser les batailles, refouler des jeunes ne fréquentant pas la polyvalente, éteindre des incendies dans les casiers des élèves et les poubelles;

- à tous les jours, les concierges se devaient de ramasser après chacun des passages des élèves (4 fois par jour) au rez-de-chaussée de l'école des tas de déchets jetés ça et là plutôt que dans les poubelles placées à cette fin;

- plusieurs casiers et murs se sont vus "enjolivés" de nombreux graffitis, tantôt obcènes et tantôt irrespectueux, tout au long de l'année;

- les actes de vandalisme sont monnaie courante: panneaux électriques mis hors d'état de fonctionner, portes arrachées dans les salles de toilette, chaises brisées, plafonds défoncés, tapis décollés, tuyaux d'incendie perforés, etc.

Ces quelques éléments suffisent - croyons-nous - à situer le problème de la délinquance à l'école Emile-Nelligan et à montrer le besoin d'intervenir

auprès de toute la population étudiante. En résumé, il faut reconnaître là une population soumise à certains éléments négatifs, imprégnée d'un laisser-aller souvent propre à la période adolescente, qui ne se sent pas responsable du milieu physique et de l'atmosphère de l'école.

1.1.2 Les élèves gravement perturbés

L'intervention s'adresse également aux élèves qui manifestent plus particulièrement des problèmes aigus de comportement. Habituellement, ces problèmes de comportement se doublent de difficultés importantes d'apprentissage qui se manifestent surtout par des retards sur le plan des acquisitions de base (mathématiques et français). Souvent, ces élèves vivent dans un milieu familial qui ne semble pas leur offrir le support nécessaire à une bonne scolarisation.

A ce type d'élèves viennent également s'ajouter tous ceux qui hésitent à poursuivre leur scolarisation et s'absentent régulièrement de leurs cours. Ou bien ils traînent dans l'école, ou bien ils ne s'y présentent qu'occasionnellement. Dans les deux (2) cas, leur présence à certains cours et dans l'école les amène souvent à poser des gestes importuns. Ces jeunes sont sur la voie de l'abandon scolaire.

Un troisième type de jeunes rentre dans ce groupe d'élèves gravement perturbés. Il s'agit de jeunes qui, sous des apparences d'élèves modèles (bonne conduite, bons résultats...), se plaisent à terroriser leurs confrères ou consoeurs, à inciter les autres à commettre des actes répréhensibles, à distribuer la drogue, etc. Ils jouent le rôle de caïds, dirigeants les opérations sans jamais s'y mêler activement.

Face à ces types d'élèves (perturbés affectifs graves, décrocheurs éventuels, caïds) le

projet vise surtout une rééducation en milieu ouvert. Du moins cherche-t-il à élaborer une programmation en conséquence! Dans un même souffle, le projet vise également à prévenir leurs comportements perturbateurs, et ainsi assainir le climat de l'école.

Ces élèves sont généralement assez bien connus des professeurs qui dispensent des cours. Tôt ou tard, les professeurs avertissent les adjoints(es) responsables des secteurs des cas d'élèves qui vont à l'encontre des normes en vigueur dans leurs classes.

De là, les adjoints(es) montent un dossier à partir des informations recueillies auprès des professeurs. A ces informations vient s'ajouter assez souvent (pour ne pas dire toujours) un rapport d'évaluation psychologique sur chacun des élèves. Une remarque s'impose cependant ici qui concerne le troisième type d'élèves: les caïds. Il faut beaucoup plus de temps pour identifier ces jeunes. Leur bonne conduite et leurs résultats scolaires positifs les mettent à l'abri de cette procédure d'identification. Ils ne sont connus que par le biais des élèves qui ont à leur faire face, ou encore par des observations dans le milieu étudiant lors de certaines activités scolaires et parascolaires.

Puisqu'il faut préciser ici un nombre de jeunes correspondant à ces trois (3) types d'élèves, nous nous appuierons sur les rapports d'expertise psychologique et les statistiques fournies dans La Semaine à Emile-Nelligan (no 23). Nous retrouverons d'ailleurs en annexe 1 le second rapport d'expertise psychologique présenté par la psychologue du projet d'intervention (le premier rapport a été joint au rapport d'étape); en annexe 2, se trouve un tableau reproduit dans le journal de l'école concernant les décrocheurs scolaires.

Au total donc, 119 évaluations psychologiques ont été faites depuis avril jusqu'à décem-

bre 1980. Parmi ces jeunes, 45 ont été dépistés comme ayant une structure de personnalité délinquante: 28 lors du premier rapport et 17 lors du second. A ces 45 élèves, viennent s'ajouter 39 autres jeunes ayant une structure de personnalité à "tendance fortement délinquante". C'est donc dire que 70,6 pour cent des jeunes soumis à une évaluation psychologique à la demande des membres de la direction de l'école, seraient, selon les instruments utilisés, des jeunes correspondant au premier type visé par le projet d'intervention, à savoir des perturbés affectifs graves susceptibles de commettre des actes délinquants.

Quant au deuxième type d'élèves (les décrocheurs éventuels), rappelons que 92 jeunes ont quitté l'école entre septembre 1980 et février 1981. Parmi ceux-ci, cinq (5) voulaient intégrer le marché du travail et 15 refusaient catégoriquement de fréquenter l'école.

Enfin, les cafds sont de ceux dont on ne peut préciser le nombre. Quoiqu'il en soit, considérant que les 92 jeunes décrocheurs ont tous été, à un moment ou l'autre, d'éventuels décrocheurs, nous obtenons un nombre relativement élevé de jeunes répondant à la notion de perturbés graves selon l'esprit du projet d'intervention. Ainsi, 176 élèves (10,9% de la population au 30 septembre 1980) auraient pu se voir offrir des services de rééducation.

1.1.3 Le personnel de l'école

Il est un troisième type de clientèle qui, sans être visé par les intervenants, devrait tout au moins bénéficier des ressources injectées et puisées dans le milieu scolaire pour prévenir la délinquance et rééduquer les élèves délinquants. Il s'agit du personnel de l'école.

En effet, les personnes dont la tâche est exclusivement concentrée à la poursuite des ob-

jectifs généraux ont également pour mission d'habiliter les membres de la direction, les professeurs, les professionnels non enseignants et les employés de soutien de l'école à faire face au phénomène de la délinquance. Elles doivent faire en sorte que ces personnels puissent, dans un avenir plus ou moins rapproché, être non seulement sensibilisés à la délinquance présente dans le milieu, mais aussi aptes à la contrer et l'enrayer. On dénombre environ 130 employés dans le milieu.

1.1.4 Les parents

Enfin, une dernière clientèle touchée par les objectifs du projet: les parents d'élèves gravement perturbés. Nous verrons cependant plus loin les dispositions prises à leur égard, et comment elles se sont concrétisées.

1.2 Age et sexe des élèves

Les élèves et le personnel de la polyvalente sont de sexe masculin et féminin. La moyenne d'âge des élèves s'établit à 14,3 ans, l'âge minimum étant de 11 ans et l'âge maximum de 21 ans. Aucune démarche n'a été faite pour établir ces coordonnés relativement au personnel de l'école.

1.3 Localisation des élèves en fonction des élèves "réguliers"

Les élèves gravement perturbés, laissés dans leur groupe-classe régulier lors de la première moitié de l'année scolaire, ont été rassemblés dans des groupes particuliers dès le début du mois de février. Ces élèves ont été recrutés suite aux références des membres de la direction qui cédaient aux informations données par les professeurs. Ils sont pour la plupart des jeunes des secondaire I, II, III, du secondaire-court et d'appoint-transition.

Au plan administratif, trois (3) groupes de huit (8) élèves ont été ou devaient être formés, chacun sous

la responsabilité d'une orthopédagogue. La coordination de ces groupes était assurée par le psycho-éducateur, sauf en ce qui concerne la pédagogie qui relevait alors de l'adjointe à la pédagogie de l'école.

Au plan organisationnel, les places occupées par ces élèves dans leur groupe d'origine n'ont pas été comblées dans une perspective de réintégration. Les parents des élèves ont été avisés du changement. Un horaire de fréquentation scolaire et un code de vie particulier ont été établis, et des locaux aménagés.

Au plan fonctionnel, cette procédure a suscité une certaine controverse auprès du personnel; il voyait là la création d'une petite école dans l'école. Ce qui venait ajouter à la réaction première que le projet était parachuté par la direction avec l'aide d'éléments extérieurs. Néammoins, deux (2) enseignants ont accepté de collaborer à l'expérience.

1.4 Organisation humaine et physique de l'école

Les renseignants à cet effet sont présentés à l'annexe 3.

1.5 Les intervenants et leurs fonctions

Le tableau suivant propose une description schématique des fonctions des divers intervenants du projet d'intervention. Essentiellement, nous reprenons ce qui est mentionné dans le document "Projet de rééducation de délinquants en milieu scolaire". (mars 1980) Seules les fonctions des membres de la direction et des enseignants sont notre ressort; nous croyons utile de les souligner.

Quant à la fréquence des interventions de chacune de ces personnes, elle se précisera au fur et à mesure de la présentation des résultats.

Tableau II

Les intervenants, leurs fonctions et la fréquence de leur intervention

Intervenants	Fonctions	Fréquence des interventions
Psycho-éducateur	-Analyser les besoins de la clientèle -Etablir des programmes d'intervention psycho-sociale -Former le personnel intéressé et concerné -Assurer des contacts avec les ressources extérieures -Coordonner le projet d'intervention	La fréquence de ces interventions dépend des besoins. Le projet en lui-même vise à identifier cette fréquence (voir les résultats de l'analyse)
Travailleur(euse) de milieu	-Assurer une présence dans les lieux de regroupement des élèves -Assurer une information sur des sujets chers aux adolescents (drogue-sexualité-loisirs-travail) -Répondre aux besoins d'échange des jeunes -Veiller à l'élaboration et à l'application d'un programme de respect de l'environnement -Rencontrer les jeunes de l'école dans leur milieu de loisirs extérieurs -Sensibiliser les personnels de l'école aux activités para-scolaires des jeunes -Inventorier les ressources externes à l'école -Etablir des contacts avec ces ressources externes à l'école	La fréquence des interventions dépend des besoins manifestés par le milieu (voir les résultats de l'analyse)
Orthopédagogues	-Recevoir des étudiants(es) en groupes déstructurés -Dispenser de l'enseignement -Appliquer un programme d'intervention psycho-social -Collaborer à l'évaluation des progrès des étudiants(es) -Collaborer à la réintégration des étudiants(es)	20 périodes/semaine ou 20 x 70 minutes/semaine (voir les résultats de l'analyse)

Tableau II (suite)

Les intervenants, leurs fonctions et
la fréquence de leur intervention

Intervenants	Fonctions	Fréquence des interventions
Psychologue	-Evaluer les cas référés -Agir comme consultante -Participer aux études de cas -Assurer le suivi psychologique individuel ou de groupes d'élèves -Appliquer des programmes d'intervention favorisant le développement de la maturité de groupes d'élèves	5 jours/semaine (voir les résultats de l'analyse)
Travailleuse sociale	-Pour les élèves gravement perturbés: -assurer les mécanismes d'information et de collaboration avec les organismes communautaires -Participer à la mise sur pied d'une stratégie d'intervention psycho-sociale -Travailler auprès familles -Faire des entrevues auprès des élèves	3 jours/semaine (voir les résultats de l'analyse)
Professeurs	-Agir comme consultant -Participer aux stratégies d'intervention psycho-sociale	Sur une base volontaire (voir les résultats des analyses)
Membres de la direction	-Coordonner l'ensemble du projet -Assurer une cohérence avec le projet-école	Au besoin

1.6 Assiette horaire

Compte tenu des objectifs du projet d'intervention, la plupart des actions se déroulent dans le cadre régulier du fonctionnement de l'école. Seuls les élèves regroupés dans les classes placées sous l'autorité des orthopédagogues ont bénéficié d'un horaire particulier.

Les élèves des groupes déstructurés sont soumis à l'horaire et au fonctionnement quotidien suivant:

9:00 à 9:15: Entrée à l'école
Les élèves signent leur nom à l'entrée et l'agent de sécurité note l'heure. Les élèves montent au deuxième étage et déposent leurs effets dans leurs casiers.

9:15 à 9:25: Accueil
Tous les élèves se rassemblent dans un même local, en présence des trois (3) orthopédagogues. Vérification des présences et communications, s'il y a lieu.

9:25 à 9:30: Transition
Les groupes d'élèves se rendent à leur classe respective en présence de leur "tuteur".

9:30 à 10:15: Période de cours
Groupe A: mathématiques, français ou anglais
Groupe B: français
Groupe C: mathématiques

10:15 à 10:30: Récréation
Les élèves demeurent dans leur classe respective et participent à des jeux de société. Ils se rendent aux toilettes en groupe, sous la surveillance de leur professeur.

10:30 à 11:15: Transition et période de cours
Les élèves du groupe C se rendent au cours de français et ceux du groupe B au cours de mathématiques, sous la surveillance de leur professeur.
Il est à noter que les élèves du groupe A restent toujours dans le même local et avec le même enseignant pour les périodes de cours.

11:15 à 11:20: Transition pour le dîner
Les enseignants accompagnent leur groupe à la cafétéria en passant par les casiers des élèves. Les travailleurs de milieu prennent alors charge de tout le groupe d'élèves.

11:20 à 12:10: Dîner
Le dîner se fait en groupe, en compagnie des travailleurs de milieu, dans un local particulier.

12:10 à 12:15: Transition
Les travailleurs de milieu reconduisent les élèves au local d'éducation physique ou d'arts plastiques.

13:00 à 13:15: Transition et récréation
Les enseignants spécialistes accompagnent les élèves à leurs locaux de classe et il y a récréation en présence du professeur "tuteur".

13:15 à 14:00: Période de cours
Ce cours est assumé par l'enseignant "tuteur".

14:00 à 14:05: Transition et départ
Les élèves passent par leurs casiers et se dirigent vers la sortie pour signer le régistre. Le surveillant (agent de sécurité) note l'heure de sortie. Les enseignants accompagnent les élèves jusqu'à la sortie.

14:05 à 14:30: Retenue
Une période de retenue est prévue pour les élèves récalcitrants.

Mentionnons, pour la compréhension, que le groupe A s'adresse particulièrement aux élèves qui présentent des problèmes d'absentéisme scolaire et qui sont âgés

de 15 ans et plus. Le but de leur regroupement est de leur permettre un choix éclairé entre la poursuite de leurs études et l'accession au marché du travail et, ultimement, une amélioration de leur comportement. Certaines études ont d'ailleurs montré la pertinence de cette approche (Elliott et Voss, 1974; Bachman et al, 1978; Pronovost, 1979).

Quant aux deux (2) autres groupes, ils s'adressent à une clientèle qui n'a pas ce choix à faire. Nous y retrouvons des élèves de sexe masculin et féminin, d'âges variés (12 à 16 ans), de niveaux scolaires également variés (secondaire I à secondaire III), présentant de graves problèmes d'apprentissage (2ième à la 6ième année).

Enfin, mentionnons que toutes les autres interventions menées dans le cadre du projet ne devraient en rien modifier l'horaire des élèves.

1.7 Facteurs géographiques

La polyvalente Emile-Nelligan se situe en zone urbaine dite défavorisée du centre-sud de Montréal. Ce territoire englobe les quartiers municipaux Mile-End et St-Louis et six (6) paroisses: St-Jean-Baptiste, St-Louis de-France, St-Denis, St-Enfant-Jésus, St-Georges, St-Sacrement et Notre-Dame-de-la-Salette.

La population de l'école est issue d'un territoire dont les limites sont les suivantes:

- au nord, la rue Van Horne et une voie ferrée;
- au sud, la rue Sherbrooke;
- à l'est, les rues Parc Lafontaine et De La Roche;
- à l'ouest, les rues Parc et Université.

Les sept (7) écoles primaires suivantes, classées parmi les plus défavorisées des écoles françaises de la C.E.C.M. par Paquette (1979), fournissent la clientèle de la polyvalente: St-Enfant-Jésus, St-Louis, St-Jean-

Baptiste, Lambert-Closse, Laurier, Jean-Jacques-Olier et Louis-Hyppolyte-Lafontaine.

1.8 Ententes de services

On dénombre certaines collaboration de services avec divers organismes du réseau des affaires sociales.

La première, et la plus importante, est la collaboration de la Fondation Boscoville à l'élaboration du projet d'intervention dans le milieu scolaire. Cette collaboration est assurée par le directeur général, Monsieur Raymond Jost. Elle comprend aussi un contrat de service conclu entre la C.E.C.M. et la Fondation Boscoville.

Pour sa part, le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (C.S.S.M.M.) affecte au projet une travailleuse sociale à raison de trois (3) jours par semaine, dont le salaire est défrayé par un budget spécial de la région. De même, des travailleurs sociaux du C.S.S.M.M. collaborent à certaines discussions de cas lorsqu'il y a pertinence ou lorsqu'ils sont déjà par ailleurs impliqués dans le dossier de l'élève.

La Direction de la protection de la jeunesse (D.P.J.), lors de certaines rencontres, a fourni des renseignements et facilité l'accès à certaines données touchant des cas d'élèves, en offrant un interlocuteur et en simplifiant certaines procédures.

De plus, des contacts ont été établis avec un organisme du Bureau de consultation jeunesse (B.C.J.) pour le suivi de quelques élèves fréquentant la polyvalente.

Enfin, un policier-éducateur de la section jeunesse du service de police de la communauté urbaine de Montréal (S.P.C.U.M.) a offert sa collaboration tout au long de l'année.

2. Les objectifs de la recherche et de l'intervention

2.1 Objectifs de la recherche

L'unique objectif reconnu de la recherche a trait à l'articulation du programme d'intervention. Il s'agit essentiellement de décrire les diverses actions menées par l'équipe d'intervention pour prévenir et/ou enrayer la délinquance à l'école.

Cette description, il va de soi, reste liée aux objectifs du programme d'intervention. Toutefois, elle présume d'une certaine évaluation des actions entreprises en regard des buts visés. Dans le cadre d'un projet expérimental comme celui-ci, la recherche se doit en effet d'éclairer le plus possible les preneurs de décision afin qu'ils puissent concevoir une programmation efficace, proposer une implantation articulée de cette programmation pour les années futures, intégrer cette programmation au projet-école, et obtenir les fonds nécessaires à la poursuite de cette programmation.

C'est dans cet esprit que les participants aux journées de rétroaction (sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement) ont voulu ajouter à la seule description un modèle d'évaluation en quatre (4) points de la seconde tranche de l'année scolaire:

1. mesure du comportement visé en termes de fréquence quelque temps avant qu'une action préventive et/ou rééducative ne soit menée;

2. description de l'intervention;

3. mesure du comportement visé quelque temps après le déroulement de l'intervention;

4. comparaison des deux (2) mesures.

Il s'agit, en quelque sorte, d'un modèle d'évaluation "en spirale" qui laisse place à une nouvelle intervention ajustée à la lumière des résultats obtenus, avant qu'une nouvelle mesure ne soit prise. Ainsi, il devient possible d'articuler une programmation des plus efficaces fondée sur un constat de la réalité, sur l'objectivité.

L'application d'un tel modèle suppose une collaboration entre la recherche et l'intervention, et vice versa. Cette collaboration doit être honnête, saine, empreinte de confiance, et de tous les instants. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi, et nous n'avons pu procéder comme convenu. D'abord, aucune mesure n'a pu être prise avant qu'une action ne soit menée, pour la seule raison que nous n'étions pas averti avant que l'action

ne soit entreprise. Ensuite, tous les instruments de cueillette de données proposées ont été rejetés par le coordonnateur du projet, même après discussions et modifications de leur contenu.

En contrepartie, on nous proposait des instruments faisant état de l'atmosphère d'un groupe lors d'une activité, de l'accomplissement des responsabilités vitales des jeunes, de leurs relations avec les intervenants et leurs pairs, de leur adaptation aux procédures et aux consignes, des résultats immédiats et escomptés des actions des intervenants sur le comportement des jeunes, de l'utilisation du temps et de l'espace par les jeunes, etc. En somme, des instruments fondés sur la seule perception des intervenants, ne répondant aucunement aux critères de systématisation et d'objectivité nécessaires à ce type de recherche.

Finalement, nous avons dû nous en remettre au bon vouloir du coordonnateur du projet et accepter les rapports d'activité qu'il nous a soumis.

En conséquence, aucune évaluation objective n'a été faite, sinon une évaluation d'une seule intervention grâce à la collaboration d'un coordonnateur de secteur. Et la description des interventions demeure celle, toute subjective, des intervenants.

2.2 Objectifs de l'intervention

Le projet de prévention et de rééducation de délinquants en milieu scolaire distingue deux (2) catégories d'objectifs généraux: la création et l'implantation d'un programme d'intervention pour contrer la délinquance présente dans le milieu; la création et l'implantation d'un programme de prévention de la délinquance dans le milieu scolaire.

Les objectifs de la première catégorie sont ainsi libellés:

1. Objectif général: Elaborer un programme d'aide et de soutien en vue d'une rééducation en milieu ouvert d'élèves pré-délinquants ou délinquants

   Objectifs spécifiques:

   1.1 Impliquer à des degrés divers et selon des modalités diverses tous les partenaires du milieu scolaire dans la démarche du projet.

   1.2 Vérifier le concensus du milieu face au projet

1.3 Trouver des modes d'intervention pédagogique et psycho-sociale appropriés à une rééducation en milieu ouvert;

1.4 Entraîner le personnel qui désire participer à l'expérience;

1.5 Provoquer la concertation des professionnels de l'école.

2. Objectif général: Expérimenter un programme d'aide et de soutien (pédagogique et psychosocial) en vue d'une rééducation en milieu naturel (famille-école-communauté), auprès d'une centaine d'élèves de la polyvalente, engagés sur la voie de la délinquance.

2.1 Objectifs spécifiques: établir au départ les conditions pour travailler au développement optimal d'élèves en grave difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

2.2 Sélectionner d'abord une vingtaine d'élèves affectés par des problèmes très graves d'adaptation scolaire et qui seraient présumés rééducables en milieu ouvert;

2.3 Orienter vers des instances spécialisées existantes les mésadaptés socio-affectifs qui ne peuvent être rééduqués en milieu ouvert ou qui exigent une thérapie en internat;

2.4 Appliquer un programme d'intervention pédagogique et psycho-sociale approprié aux besoins de rééducation de chacun des élèves de la clientèle-cible;

2.5 Faire une expérience de ré-intégration après analyse de chacun des cas.

Quant aux objectifs de la seconde catégorie, ils se présentent ainsi:

3. Objectif général: freiner le processus de détérioration personnelle et sociale des élèves qui fréquentent la polyvalente Émile-Nelligan.

3.1 Objectifs spécifiques: diminuer l'influence sur l'ensemble de l'école des élèves de la clientèle-cible;

3.2 développer progressivement la maturité chez la masse des élèves.

4. Objectif général: impliquer les parents des élèves de la clientèle-cible dans la démarche qui vise à rééduquer leur enfant en milieu ouvert;

4.1 motiver et soutenir les parents qui veulent participer au projet.

La poursuite de ces objectifs s'étend tout au long de l'année scolaire 1980-1981.

Les choix et contenus des interventions reposent essentiellement sur la formation et l'expérience des intervenants (un psychoéducateur, deux travailleurs de milieu, trois orthopédagogues, une psychologue et une travailleuse sociale). Les résultats présentés permettront au lecteur de juger de l'implantation du modèle d'intervention. À notre regret, nous devons dire que l'agent de recherche et criminologue, dont l'une des tâches consistait à être une personne-ressource dans l'élaboration de la programmation, a été prié instamment de "faire de la recherche" et ainsi écarter de l'implantation du modèle d'intervention.

DESCRIPTION DES RESULTATS

1. Rappel

Avant d'aborder les résultats obtenus dans la seconde tranche de l'année scolaire, il convient de rappeler les conclusions du rapport d'étape de janvier 1981.

Lors d'une journée de rétroaction tenue le 9 janvier 1981 réunissant les membres de la direction de la polyvalente ainsi que messieurs Raymond Jost, Marc Leblanc, Jean-Guy Viens et Roger Charland, il y eut présentation des résultats obtenus suite aux interventions menées entre la mi-octobre et la mi-décembre 1980, et confrontations de ces résultats aux objectifs poursuivis par l'équipe d'intervention. Les participants étaient invités à élaborer un plan d'action pour la seconde tranche de l'année scolaire et à jeter un regard sur l'année 1981-1982.

1.1 Les résultats de la mi-octobre à la mi-décembre

1.1.1 Action sur les cas individuels

- la population touchée par les études de cas, individuelles ou en équipe restreinte, a atteint le nombre de 42, soit 2,6% de la population totale (42/1614).

- Des interventions furent amorcées auprès de 19 cas individuels par des études de cas, soit 45,2% de la population touchée, mais 1,2% de la population étudiante totale.

- Parmi ces 19 cas examinés attentivement, 9 étaient reconnus comme de potentiels délin-

quants par l'expertise psychologique, 0,6% de la population totale, et les 10 autres (ou 0,6%) ne présentaient pas de traits délinquants selon cette évaluation.

- Des 9 sujets délinquants(es), 5 étaient sur la liste établie au départ de 28 élèves inscrits en septembre et présentant une structure de personnalité délinquants(es), soit 17,9%.

- De la population touchée, soit 42 élèves, 17 sont de secondaire III, soit 40,5%, et 12 appartiennent au secteur secondaire court-appoint et transition, soit 28,6%.

- La répartition par niveau s'établit ainsi dans la population de sujets ayant bénéficié d'intervention:

  2 élèves sont de niveau I

  aucun _____ II

  6 _____ de niveau III, dont 4 délinquants(es)

  5 _____ de niveau IV, dont 2 délinquants

  1 _____ de niveau V

  5 _____ du secondaire court ou appoint et transition, dont 3 délinquants.

- Un total de 50 interventions furent proposées suite à ces 19 études de cas. Les membres du projet furent touchés dans 24 de ces interventions, soit 14 auprès des délinquants(es) et 10 auprès des non délinquants.

1.1.2 Action sur le personnel

- Une information générale sur le phénomène délinquance fut donnée à l'ensemble des personnes à l'inter-étape d'octobre par le psycho-éducateur et la psychologue.

- Lors d'une journée inter-étape de novembre, les professeurs du niveau secondaire I reçurent de l'information sur la personnalité délinquante, les fonctions du moi et les techniques de manipulation chez le jeune. Ces deux derniers items furent repris en atelier plus tard au cours de la journée et cinq (5) personnes y assistèrent sur une possibilité de vingt-cinq (25).

- Les 19 discussions de cas individuelles suscitèrent 70 présences d'enseignants.

- 20 professeurs ont accepté le rôle d'observateur lors de sessions d'information sur les drogues; 19 d'entre eux ont effectivement joué ce rôle et 11 ont remis un rapport d'observation tel que convenu. Lors d'une réunion de retour sur l'expérience vécue, 18 enseignants s'y sont présentés.

- Tous les enseignants des niveaux I et II ont participé à l'application de politiques communes à ce secteur.

1.1.3 Action sur la communauté

- Sessions d'information sur les drogues données à 20 élèves de tous les niveaux, touchant environ 500 élèves. Un seul élève s'est, par la suite, manifesté relativement à cette information, soit 0,2% de la population atteinte.

- Intégration dans un cours de biologie d'un diaporama sur la sexualité. Environ 300 élèves le visionnèrent.

1.4 Action sur les parents de la clientèle-cible:

- Les parents de 2 élèves furent convoqués à l'école, soit les parents d'un élève délinquant et d'un non-délinquant.

- Présentation par Madame la Directrice de l'école du projet au comité d'orientation où siègent deux parents.

- Présence du psychoéducateur à la soirée de remise des bulletins aux parents: aucune intervention de sa part.

- Présentation du projet au comité de parents de l'école par Madame la Directrice; le psychoéducateur assistait également à cette réunion.

1.2 Les questions-confrontation

Suite à la présentation de ces résultats, les participants se sont vu adresser par la recherche une série de questions qui permettaient de confronter celles-ci aux objectifs poursuivis. Cette procédure avait pour but d'examiner la pertinence des moyens d'action déployés en regard des objectifs à atteindre.

1.2.1 Action sur les cas individuels

- La population touchée par les études de cas est-elle suffisante pour prévenir et freiner la délinquance dans l'école?

- La clientèle-cible touchée par des interventions est-elle celle prévue par le projet?

- N'y aurait-il pas lieu de concentrer les efforts d'intervention sur les élèves d'un niveau en particulier afin de maximiser l'impact des actions?

- L'orthopédagogie (du moins l'utilisation qu'on en fait) est-elle un moyen efficace d'intervention auprès de délinquants?

- Est-il probable que des jeunes puissent être rééduqués en milieu ouvert et que cela amène des changements dans le milieu?

1.2.2 Action sur le personnel

- L'information générale donnée au personnel de l'école sur le phénomène délinquance sert-elle à contrer la délinquance du milieu, à enrayer des comportements délinquants?

- Le personnel est-il seulement intéressé à recevoir cette information?

1.2.3 Action sur la communauté

- N'est-il pas permis de se questionner sur la perception de l'information donnée aux élèves sur les drogues?

- Les élèves et les professeurs ne prennent-ils pas les sessions d'information sur les drogues pour la diversion?

- L'information sur les drogues a-t-elle contribué à une diminution de la circulation et de la consommation de drogue à l'école?

2. Nouvelles orientations prises

2.1 Les objectifs de l'intervention

Après de nombreux échanges, il fut convenu, lors de cette journée, de conserver les objectifs originaux du projet d'intervention, tout en restreignant la portée des actions. Messieurs

Jean-Guy Viens et Roger Charland furent mandatés alors de rencontrer chacun des coordonnateurs de secteur pour:

1° s'assurer des besoins de chacun des secteurs;

2° s'assurer que ces besoins correspondent aux objectifs poursuivis par le projet en matière de délinquance;

3° s'assurer que ces besoins se manifestent en termes de comportements à enrayer ou à prévenir dans le milieu;

4° s'assurer que ces comportements puissent faire l'objet de mesures.

Le 20 janvier 1981, les personnes mandatées déposèrent un plan précis qui limitait la portée des interventions à un seul objectif: créer un climat sain dans l'école. Les comportements-cibles identifiés lors de cette cueillette de données touchaient trois (3) aspects particuliers de l'atmosphère régnant à l'école: la vie académique, le respect des personnes et le respect du milieu (voir schéma I).

2.1.1 La vie scolaire

Trois types de comportement ont été signalés concernant le fonctionnement scolaire, devant faire l'objet d'interventions au cours de la seconde tranche de l'année scolaire.

Le premier a trait aux élèves qui perturbent la plupart du temps la bonne marche d'une classe et viennent entacher la vie de secteur. Au total, une trentaine d'élèves perturbateurs ont ainsi été identifiés et nécessitaient une intervention particulière aux dire des coordonnateurs de secteur.

Le second type de comportements jugés indésirables devant être l'objet d'interventions particulières concernaient ce qui a été nommé des conditions propices au ren-

SHEMA I

OBJECTIFS ET ASPECTS COMPORTEMENTAUX

CRÉER UN CLIMAT SAIN

VIE ACADÉMIQUE	RESPECT DES PERSONNES	RESPECT DU MILIEU
1- groupes déstructurés	1- circulation	1- vandalisme
2- conditions propices au rendement scolaire	2- "taponnage" sexuel	2- fausses alertes et divers
3- rendement scolaire	3- "caïdage"	

dement scolaire. Ce sont des comportements tels l'absentéisme, la non-possession de son matériel scolaire et la consommation d'alcool et de drogue qui ne favorisent pas une conduite normale en classe et à l'école, tout en limitant la production des élèves.

Enfin, des comportements tels la tricherie et la négligence dans les travaux scolaires ont également été mentionnés lors de la cueillette de données. Ils ont été regroupés sous la rubrique "rendement scolaire".

2.1.2 Le respect des personnes

Nous retrouvons également sous cet aspect trois (3) types de comportements qui touchent les relations avec les pairs et avec les adultes.

D'abord, des comportements de tiraillements, de bousculades entre les élèves, et les courses dans les corridors ou escaliers qui peuvent occasionner des blessures. Ces conduites sont à l'encontre des recommandations et des règlements en vigueur dans l'école. Il en va de même du fait de fumer ou de manger dans les endroits non permis à cette fin. Tous ces comportements viennent entraver la circulation dans l'école, et c'est pourquoi ils ont été regroupés ainsi.

Le deuxième type de comportements touchant le respect des personnes a trait aux taquineries et aux harcèlements à connotations sexuelles. Souvent, les filles se plaignent auprès des responsables de certains attouchements impertinents de la part des garçons. Il a semblé que les mots "tapponnage sexuel" rendaient bien les gestes objet d'une intervention prochaine.

Quant au troisième type de comportements que le milieu voyait comme objet d'une intervention particulière, il concernait certains individus en particulier qui se plaisent à semer la terreur ça et là dans l'école, utilisant la force et la violence pour arriver à leurs fins. Ces individus sont de vrais leaders négatifs, faisant régner leurs propres lois.

2.1.3 Le respect du milieu

Deux (2) comportements en particulier ont été mentionnés comme étant très important de les contrôler et les prévenir.

D'abord des comportements de vandalisme. Ils se produisent dans tous les coins de l'école, quotidiennement, et nuisant à la communauté dans son ensemble. Nous avons déjà fait état (page 5) de cette question.

En deuxième lieu vient en particulier l'utilisation illégale du système d'alarme de l'école par les élèves. En moyenne, des fausses alertes sont déclenchées trois (3) fois par jour, ce qui ne manque pas de créer des situations parfois embêtantes. En effet, lorsque des incendies sont allumées par des élèves dans les casiers ou les poubelles, dans certains recoins de l'école, le système d'alarme devient une mesure inefficace vu son utilisation abusive.

Ces besoins, identifiés sous forme de comportements à enrayer et/ou à prévenir par des interventions immédiates, originaient parfois de tous les secteurs, parfois de certains secteurs, ou encore de certaines personnes en particulier (voir schéma II).

Deux (2) seuls besoins ont émané de tous les secteurs lors de cette cueillette de données, à savoir: une intervention immédiate auprès de certains élèves gravement perturbés (une trentaine de noms ont été mentionnés), et une action efficace pour améliorer la circulation dans l'école en faisant cesser ou en prévenant les tiraillements, bousculades et courses dans les corridors et les escaliers, le manger et le fumer dans les endroits non permis.

D'autre part, les secteurs I-II et III ont également demandé à ce que des interventions soient menées concernant l'absentéisme, la non-possession du matériel scolaire, la consommation d'alcool et de drogue, et les comportements inadaptés à caractère sexuel. A ces besoins, le secteur III a également vu la nécessi-

SCHEMA II

BESOINS

VIE SCOLAIRE

1- groupes déstructurés
tous les secteurs

2- conditions propices au rendement scolaire
I, II, III

3- rendement scolaire
III, IV, V

RESPECT DES PERSONNES

1- circulation
tous les secteurs

2- "taponnage" sexuel
I, II, III

3- "caïdage"
IV, V

RESPECT DU MILIEU

1- vandalisme
sec.III - Sec.
appoint Transition
agent d'administration
concierge

2- fausses alertes
et divers
agent d'administration
concierge

té d'interventions particulières à l'égard de la tricherie et de la négligence dans les travaux scolaires.

De même, on procéda à une distribution du personnel du projet en regard des besoins manifestés par les personnes rencontrées. Le schéma III illustre le résultat de cette entreprise.

On y constate que les travailleurs de milieu et la travailleuse sociale sont mêlés à toutes les actions souhaitées. La méconnaissance du type d'actions pouvant être menées par les travailleurs de milieu, de même que la description de leur tâche, portaient sûrement à leur faire confiance pour améliorer l'atmosphère de l'école et enrayer et/ou prévenir la délinquance dans l'école. Quant au rôle de la travailleuse sociale, il était perçu selon le modèle traditionnel: électrique.

Pour leur part, les orthopédagogues se voyaient associés particulièrement à des interventions touchant la vie scolaire. On souhaitait qu'elles prennent charge principalement des élèves gravement perturbés, tout en participant aux interventions touchant les comportements non-propices au rendement scolaire adéquat ou normal.

Enfin, on souhaitait la participation de la psychologue auprès des élèves gravement perturbés, dans les interventions concernant la circulation dans l'école et les taquineries à connotation sexuelle, de même qu'au niveau des deux (2) actions souhaitées concernant le respect du milieu.

SHCEMA III

BESOINS ET RESSOURCES

VIE SCOLAIRE -

1- groupes déstructurés
orthopédagogues
psychologue
travailleuse sociale
travailleurs de milieu

2- conditions propices au rendement académique
travailleuse sociale
travailleurs de milieu
orthopédagogues

3- rendement scolaire

RESPECT DES PERSONNES

1- circulation
travailleurs de milieu
travailleuse sociale
psychologue

2- "taponnage" sexuel

travailleuse sociale
travailleurs de milieu
psychologue

3- "caïdage"
travailleurs de milieu
travailleuse sociale

RESPECT DU MILIEU

1- vandalisme
travailleuse sociale
travailleurs de milieu
psychologue

2- fausses alertes et divers
travailleuse sociale
travailleurs de milieu
psychologue

1981-01-20

2.2 Le fonctionnement

D'un même souffle, les participants à la journée de rétroaction du 9 janvier 1981 ont abordé le fonctionnement du projet, c'est-à-dire, sa dymanique interne. Il a été reconnu que tous et chacun cherchaient à tirer le maximum de profits du projet d'intervention, et qu'il était ainsi impossible d'implanter, dans le milieu, un projet cohérent dans lequel chacun des intervenants travaillerait à la poursuite d'objectifs communs.

Outre la création d'un objectif commun et l'identification de comportements-cible, il a donc été convenu que la coordination des actions et du personnel du projet serait assurée par le psychoéducateur, Monsieur Jean-Guy Viens. Dès lors, il fut également convenu que la directrice de l'école, Madame Hélène Chénier, rencontrerait le personnel affecté au projet pour confirmer ce mandat de coordination, ce qui fut fait dès le 21 janvier 1981.

3. Résultats

La description des résultats s'articulera autour du schéma I présenté auparavant. Elle s'inspirera principalement des rapports d'activité qui nous ont été remis par le coordonnateur du projet d'intervention.

3.1 Vie scolaire

3.1.1 Groupes déstructurés

Lors de la cueillette de données réalisée entre les 10 et 19 janvier 1981 afin de préciser les besoins des secteurs en matière de prévention de comportements délinquants et de rééducation de délinquants,

Tableau III

Clientèle des groupes déstructurés
origines scolaires, âges et groupe

Âge / degrés	12	13	14	15	16	17	Total
Secondaire							
I	B			B			2
II			B	C	A		3
III				A	AAAA	A	9
IV						A B	2
V							0
Appoint			B CC	C			4
Transition				C			
Secondaire court				B CC		BB	5
II							1
III						A	0
IV							
Total	1	0	4	9	9	4	27

tous les coordonnateurs ont souligné la pertinence d'intervenir particulièrement auprès de certains élèves. Il s'agissait d'élèves qui, plus souvent qu'autrement, étaient mis à la porte de leur cours parce qu'ils troublaient le bon fonctionnement de leur groupe-classe. De plus, ces élèves entachaient la vie de secteur de façon générale. On comptait environ une trentaine d'élèves de cet acabit.

Il fut alors décidé de procéder à des regroupements de ces élèves et, compte-tenu du personnel du projet d'intervention, trois (3) groupes de huit (8) élèves furent alors formés (ratio 1/8 en orthopédagogie).

Ces groupes furent soumis à un régime particulier de vie dans l'école. Isolés au deuxième étage, ils ont occupé trois (3) locaux spécialement aménagés pour eux. L'horaire et le mode de fonctionnement auxquels ils étaient soumis contrastaient avec l'horaire et le mode de fonctionnement du reste de l'école (voir page 14). La coordination pédagogique de ces groupes relevait de l'adjointe à la pédagogie de l'école alors que, sur le plan de l'intervention, elle était assumée par le coordonnateur du projet. Autre fait important qui explique cette destructuration: tout intervenant auprès de ces groupes était investi du pouvoir de suspendre un élève lorsqu'il le jugeait opportun. Dans ce cas, l'intervenant en avertissait le coordonnateur du projet d'intervention qui, après discussion, prévoyait un mode de réintégration de l'élève. Il avait au préalable été convenu qu'une suspension ne devait pas s'étendre sur plus de deux (2) jours.

La place occupée par les élèves ainsi regroupés dans leur groupe-classe respec-

tif demeurait inoccupée dans une perspective de réintégration. Il s'agissait, du moins au départ, d'une intervention à court terme devant être menée auprès d'un bon nombre de ces élèves.

Au départ, seules les orthopédagogues devaient assumer l'entière responsabilité de l'intervention auprès de ces élèves. Dans les faits, il est vite devenu évident toutefois qu'elles ne pouvaient suffire à la tâche. En effet, l'horaire imposé à ces élèves et le mode de fonctionnement implanté débordaient leur tâche d'enseignement à laquelle elles étaient tenues. C'est alors que sont intervenus les travailleurs de milieu et deux (2) enseignants spécialistes auprès de ces groupes. Les premiers ont assumé l'accompagnement des jeunes dans leur dîner (les jeunes étaient tenus de dîner à l'école en compagnie des travailleurs de milieu), alors qu'un enseignant s'est chargé de l'éducation physique et un autre des arts plastiques.

La composition des groupes s'est faite en vertu des principaux problèmes présentés par les élèves, mais aussi en fonction des intérêts des orthopédagogues en ayant la charge. L'une d'entre elles se proposait d'offrir un enseignement axé sur la préparation au marché du travail, alors que les deux (2) autres demeuraient plutôt traditionnelles dans leur approche et voulaient axer leur enseignement sur la récupération scolaire. La première approche déplut au coordonnateur du projet; il ne voyait pas là un bon moyen de rééducation. Quant à la seconde approche, elle cadrait beaucoup plus avec la ligne de pensée de son expérience de la rééducation en milieu fermé. Quoiqu'il en soit et à la lumière de leur expérience vécue dans la première partie de l'année scolaire, les trois (3) orthopédagogues demeurèrent sur leur position et mirent de l'avant leurs projets. Ce qui,

il va sans dire, occasionna de nombreuses frictions.

Au total, 27 élèves furent admis dans ces groupes déstructurés, soit trois (3) de plus que le minimum de 24 prévus initialement. Non pas que certains élèves réintégrèrent leur groupe-classe régulier en cours d'année, mais plutôt que certains d'entre eux décidèrent de quitter définitivement l'école. De fait, cinq (5) élèves abandonnèrent l'école, ce qui veut dire que deux (2) places disponibles dans les groupes déstructurés n'ont alors pas été comblées.

Parmi ces vingt-sept (27) élèves, on retrouve dix-neuf (19) garçons et huit (8) filles. Neuf (9) d'entre eux sont âgés de 15 ans, et neuf (9) autres de 16 ans. On constate également que neuf (9) élèves appartenaient au secondaire III avant leur entrée dans ces groupes et que cinq (5) autres étaient en secondaire court II. Enfin, soulignons que onze (11) des vingt-sept (27) élèves avaient connu l'expérience du secteur orthopédagogique avant d'intégrer ces groupes.

Le groupe A qui, rappelons-le, voulait permettre à des jeunes de faire un choix plus éclairé entre la poursuite de leurs études et leur entrée sur le marché du travail, a reçu neuf (9) élèves: sept (7) garçons et deux (2) filles. Un de ces élèves était âgé de 15 ans, quatre (4) étaient âgés de 16 ans, alors que les quatre (4) autres étaient âgés de 17 ans. La plupart d'entre-eux étaient en secondaire III avant leur intégration à ce groupe, soit six (6); les autres provenaient du secondaire II (1), du secondaire IV (1) et du secondaire court III (1).

Dans ce groupe, l'intérêt manifesté par les élèves constituait la base de leur apprentissage. Ainsi, un élève désirant approfondir

certaines notions en français trouvait à sa disposition le matériel requis. Un autre qui voulait faire de même en mathématiques pouvait utiliser certains ouvrages disponibles. De même, celui qui manifestait le désir de travailler manuellement à la réparation d'articles ménagers se voyait présenter les documents et appareils nécessaires à cette fin. C'est alors que le manuel d'instruction devenait un livre d'apprentissage du français, etc. De plus, tous les élèves pouvaient, s'ils le désiraient, faire de la recherche d'emploi; un certain temps de classe était alloué à cet effet. Toutefois, l'élève utilisant ce privilège devait préparer soigneusement cette recherche d'emploi et fournir un compte-rendu de ses visites.

Lors de la création de cette forme d'intervention, huit (8) élèves furent affectés à ce groupe. Deux (2) d'entre eux quittèrent volontairement l'école peu après, et un autre fut renvoyé des lieux. C'est donc dire que trois (3) places se libérèrent; mais une seule fut comblée au courant du mois d'avril.

Quant aux groupes B et C, ils s'adressaient aux élèves gravement perturbés qui ne présentaient pas un problème majeur d'absentéisme. Plutôt, ces élèves manifestaient de sérieux retards académiques. Pour les orthopédagogues responsables, le but poursuivi était double: arrêter les comportements négatifs de ces jeunes tout en leur permettant des expériences valorisantes d'apprentissage scolaire dans un cadre adapté.

Dans ces deux (2) groupes, l'enseignement du français était assuré par une des orthopédagogues alors que l'autre orthopédagogue se chargeait de l'enseignement des mathématiques. L'enseignement de l'anglais relevait de l'orthopédagogue en charge de son groupe. Le matériel utilisé était le suivant:

- français: fiches de Boscoville

- mathématiques: volumes de Secondaire court, i.e. Économique, cahier 1: Mathématiques 200, cahiers 2 et 3.

- anglais: Lado 1 et matériel inédit.

L'emploi des fiches individualisées permettait de respecter le rythme d'apprentissage de chacun, tout en facilitant le contact individuel. Un examen des dossiers des élèves avait permis aux orthopédagogues de constater que ces jeunes avaient des acquis académiques se situant entre la deuxième et la sixième année.

L'orthopédagogue en charge du groupe B reçut, entre le 9 février 1981 et la fin de l'année scolaire, 10 élèves: sept (7) garçons et trois (3) filles. Comme le souligne le tableau précédent, ces jeunes étaient d'âges variés et provenaient de degrés diversifiés. Plus précisément, un des élèves avait 12 ans, deux (2) avaient 14 ans, deux (2) autres avaient 15 ans, quatre (4) avaient 16 ans et enfin un autre était âgé de 17 ans. Deux (2) élèves étaient en secondaire I et un était en secondaire II auparavant, deux (2) autres vevenaient de secondaire III, un élève venait de secondaire IV, un autre d'une classe d'appoint et enfin trois (3) de secondaire court II. Antérieurement, six (6) de ces dix (10) élèves avaient vécu une expérience dans le secteur orthopédagogique.

Lors de la création de ce groupe, six (6) élèves y furent assignés sur une possibilité de huit (8). Ce n'est qu'un mois plus tard que deux (2) autres élèves y accédèrent; peu avant l'abandon de l'école par deux (2) autres des élèves. Vers la mi-avril, ces deux (2) places furent alors comblées.

Quant au troisième groupe (C), il reçut

huit (8) élèves au total: cinq (5) garçons et trois (3) filles. L'âge de ces élèves varie peu: deux (2) avaient 15 ans et six (6) avaient 16 ans. Trois (3) élèves provenaient d'une classe d'appoint, un élève venait d'une classe de transition, et deux (2) autres de secondaire court II; un élève était auparavant en secondaire II et un autre en secondaire III. Enfin, mentionnons que trois (3) des huit (8) élèves de ce groupe avaient connu antérieurement le secteur orthopédagogique.

Dès au départ (09.02.81), quatre (4) élèves intégrèrent ce groupe. Il fut complété dans les deux (2) mois qui suivirent. Un des élèves quitta cependant le groupe et l'école au début du mois d'avril.

Avant d'aborder un autre point concernant les groupes déstructurés, mentionnons que selon le coordonnateur du projet, les travailleurs de milieu et les orthopédagogues, les élèves qui ont quitté les groupes déstructurés et l'école en cours d'intervention sont ceux qui s'avèrent être de véritables délinquants, et non pas des délinquants occasionnels ou passagers.

De l'expérience des travailleurs de milieu auprès des élèves déstructurés, nous ne sommes pas en mesure d'élaborer car aucun rapport à cet effet ne nous a été remis. Dans un compte-rendu verbal de leur expérience lors d'une réunion tenue le 5 juin 1981, ils ont toutefois mentionné que cette expérience avait été positive. Rappelons que les travailleurs de milieu s'occupaient du dîner des élèves déstructurés. Après avoir rencontré ces élèves à la cafetéria, ils les dirigeaient dans un local particulier pour une période d'environ 45 minutes. Après quoi, ils accompagnaient les jeunes soit au gymnase où un enseignant spécialiste les prenait en charge, ou encore ils laissaient leur place à l'enseignant d'arts plastiques. Cette dernière activité se déroulait dans le même local servant au dîner.

Pour l'enseignant en éducation physique, l'expérience vécue auprès des élèves déstructurés fut à la fois difficile et enrichissante. Il axa le contenu de son activité sur le sport d'équipe. Quant à l'enseignant en arts plastiques, il ne formula aucun commentaire lors de la réunion du 5 juin 1981.

D'autres intervenants ont également participé à cette intervention, outre les orthopédagogues, les travailleurs de milieu et les deux spécialistes. Ainsi, la travailleuse sociale affectée au projet à raison de trois (3) jours par semaine consacra la majeure partie (sinon la totalité) de son temps auprès des élèves de ces groupes. Non pas en relation directe avec eux, mais par diverses actions informelles: rencontres de parents, contacts directs ou téléphoniques avec des organismes sociaux (D.P.J., C.P.J., C.S.S.), contacts avec d'autres professionnels de l'école. Nous jugeons inutile de procéder à un dénombrement de ces interventions. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que le coordonnateur du projet ait accepté cette forme d'intervention massive de la travailleuse sociale dans ce contexte.

Pour sa part, la psychologue a rencontré en groupe ou individuellement les élèves de ces groupes déstructurés à l'occasion. Elle a assuré le suivi thérapeutique d'au moins quatre (4) d'entre eux et rencontrait tous les élèves en groupe trois (3) fois par sept (7) jours en collaborant à l'activité d'arts plastiques. De plus, elle rencontrait, à raison d'une fois la semaine, les orthopédagogues, à leur demande, pour consultation.

Quant au coordonnateur du projet, il se contentait de réunir une fois la semaine les intervenants auprès de ces jeunes; non pas tous les intervenants - car il jugeait parfois impertinente la présence de certain(s) - mais ceux qui, selon lui, répondrait le mieux aux attentes immédiates.

Ces réunions - sans ordre du jour sauf dans un cas (au mois de juin) - prenaient l'allure de discussions d'ordre clinique. On y passait en revue chacun des élèves, soulignant selon le langage typique employé, "leurs forces et leurs faiblesses". Le comportement des élèves était abordé par le biais du psychologique seulement. Le coordonnateur, sans égard aux avis exprimés par les participants, décidait alors de poursuivre la "démarche" prévue ou d'une nouvelle orientation qui, plus souvent qu'autrement, permettait une intervention de la travailleuse sociale. Lorsqu'il s'avérait difficile de faire accepter une décision prise souvent spontanément, le coordonnateur trouvait alors un appui certain auprès des travailleurs de milieu.

Lors d'une de ces réunions, la discussion tourna autour d'un élève ayant commis dans l'école un vol de plus de 200 00 $ dollars. Malgré la feuille de route imposante de l'élève présentée par le policier-éducateur, les comportements de l'élève rapportés par les orthopédagogues et les données de l'expertise psychologique, on décida, sur la foi des bonnes relations du jeune avec les travailleurs de milieu durant le dîner, de ne pas procéder à un signalement du cas auprès du Directeur de la Protection de la Jeunesse (D.P.J.). Plutôt, on demanda à la travailleuse sociale de fournir un complément d'informations sur le "vécu" du jeune et à l'un des travailleurs de milieu de rencontrer périodiquement l'individu. Ce qui ne manqua pas d'étonner tous et chacun.

Un dernier point que nous aborderons ici dans la description de cette intervention concerne la fréquentation scolaire de ces jeunes. A défaut de mesures précises, certains faits peuvent témoigner en partie de l'efficacité d'une intervention.

Il a été mentionné que les principaux intervenants auprès des élèves ainsi regroupés - orthopédagogues, enseignants spécialistes et travailleurs de milieu - étaient investis du pouvoir de

suspendre un élève lorsqu'ils le jugeaient opportun. Une suspension ne devait pas excéder toutefois deux (2) journées.

Selon nos observations, les orthopédagogues n'ont jamais (sinon rarement) utilisé cette mesure disciplinaire. Cependant, un relevé fait dans le cahier d'absence de ces groupes, le 24 avril 1981, soit après environ quarante-huit (48) jours de classe depuis le début de cette intervention, montre des chiffres étonnants. Considérant que vingt-cinq (25) élèves avaient jusqu'alors fréquenté ces groupes pour un total de huit cent soixante-huit (868) jours de classe

- 162,5 jours de suspension avaient été distribués pour 18,7 pour cent (18,7%) des jours de classe;
- huit (8) des vingt-cinq (25) élèves n'avaient jusqu'alors pas été suspendus;
- dans les groupes A et C, chaque élève avait été suspendus en moyenne 6,7 jours;
- dans le groupe B, cette moyenne s'élève à 6,1 jours de suspension par élève.

En d'autres termes, certains élèves du groupe A ont été suspendus 60,5 jours sur une possibilité totale de 340, soit pour 17,8 pour cent des jours de classe; dans le groupe B, le pourcentage de jours de suspension s'élève à 19,9 (55 jours sur 277); dans le groupe C, ce pourcentage atteint 18,7 (47 jours de suspension sur 251 jours de classe).

Si l'on ajoute à cela les 241,5 jours d'absence motivée totalisés par ces 25 jeunes, on cons-

tate qu'ils ont passé pratiquement plus de temps en dehors de l'école durant cette période qu'ils n'en ont passé à l'école. En effet, 46,4 pour cent des jours de classes (404 sur 868) ont résulté en des journées de suspension (18,7%) et d'absence (27,8%).

3.1.2 Conditions propices au rendement scolaire

La toute première action menée afin d'améliorer la vie scolaire et la responsabilité des élèves a été mise en cause par le coordonnateur du secteur I-II. Le coordonnateur du projet d'intervention et les travailleurs de milieu ont été consultés quelque peu lors de son application.

Cette action a porté sur deux (2) points précis, à savoir le matériel scolaire nécessaire aux cours et le billet d'absence obligatoire lors du retour à l'école. Ainsi, tout élève n'ayant pas le matériel scolaire requis à son cours était, à partir du 26 janvier 1981, retourné à la maison pour le quérir. Il en allait de même pour celui ou celle qui se présentait à l'école sans billet de ses parents suite à une absence. Les parents ont été informés par lettre de ces deux (2) mesures en date du 19 janvier 1981 et une liste des effets scolaires nécessaires accompagnait cette lettre.

En même temps, les étudiants(tes) étaient invités(es) à se munir de chaussures adéquates lorsqu'ils(elles) étaient dans l'école, et non à conserver leurs bottes d'hiver toute la journée. Tous les élèves et professeurs ont été rencontrés par le coordonnateur du secteur pour les aviser de ces mesures et veiller à leur application.

Les résultats obtenus montrent une amélioration certaine des comportements visés par cette

action. Ainsi, de moins en moins d'élèves ne possédaient pas leur matériel scolaire au fur et à mesure de l'application de l'intervention. Il en a été de même en ce qui concerne le billet d'absence, dans une proportion moins forte cependant. Quant à la mesure d'hygiène, très peu d'élèves ont été touchés. L'annexe 5 reproduit un tableau des résultats obtenus dès la première semaine de la mise en application de cette intervention.

Une seconde intervention relative aux conditions propices au rendement scolaire a consisté, suite à la demande d'un enseignant du secteur IV-V, à ce que les travailleurs de milieu viennent rencontrer ses élèves. Selon le rapport d'activité remis à cet effet, il s'agissait alors de "sensibiliser et interroger les élèves à leur action sur et pour l'école tout en répondant à leurs besoins".

Les travailleurs de milieu ont rencontré un groupe d'élèves et les thèmes abordés ont été: 1- Comment je voudrais l'école (en termes de fonctionnement, de climat)? 2- Que puis-je faire pour que ça change? 3- Quelles activités m'intéresseraient dans l'école? Aucune autre intervention du genre n'a eu lieu et, semble-t-il, que le professeur aurait lui-même continué les échanges sur les mêmes thèmes.

Troisième intervention: les travailleurs de milieu ont visité huit (8) groupes-classes du secteur III pour dispenser de l'information sur la drogue. Cette action fait suite à la même démarche entreprise lors de la première tranche de l'année scolaire et répond à une demande formulée par des élèves et des enseignants. L'annexe 6 offre la typologie des drogues ayant servi à véhiculer l'information et engager les discussions.

Conjointement avec un enseignant du secteur III, les travailleurs de milieu ont d'ailleurs participé à un sondage auprès d'une centaine d'élèves

portant sur leur consommation de drogue. Ce même sondage a été repris auprès de 267 garçons et filles du secteur IV-V, en collaboration avec un autre professeur. Une seule question était posée aux élèves:

> "Voici une liste de produits que tu peux avoir déjà essayés. Lesquels as-tu déjà essayé au moins une fois et lesquels prends-tu de ce temps-ci occasionnellement ou régulièrement chaque semaine ou presque"?

Suit une énumération de produits en neuf (9) points, chacun devant être désigné par "jamais pris", "essayé au moins une fois", "j'en prends occasionnellement", "j'en prends régulièrement".

Les résultats obtenus sont présentés dans les deux (2) tableaux suivants. Ils ne permettent pas de distinguer entre garçons et filles du secondaire III, comme ils le font pour les élèves des secondaires IV et V. Mentionnons que ces sondages ont été réalisés grâce à la collaboration de trois (3) enseignants, deux (2) de ceux-ci étant déjà impliqués dans d'autres interventions.

Tableau IV

Consommation de drogue, secteur III, N = 100

	Jamais pris - Essayé au moins une fois		Occasionnellement régulièrement	
1)	Bière, vin	41% (16-25)	59%	(56-3)
2)	Blues, downers mandrax	93% (87-6)	7%	(7-0)
3)	Valium, librium	99% (91-8)	1%	(1-0)
4)	Speed, cocaine met	96% (86-10)	4%	(4-0)
5)	Pot, hash. résine	76% (55-21)	4%	(20-4)
6)	Acide, buvard, L.s.d.	98% (92-6)	2%	(2-0)
7)	Mescaline, t.h.c.	99% (96-3)	1%	(1-0)
8)	Héroïne, morphine	100% (99-1)	0%	(0-0)
9)	Colle d'avion poppers, solvants	100% (91-9)	0%	(0-0)

Tableau V

Consommation de drogue, secteurs IV-V, N = 267

		Jamais- Essayé au moins une fois				Occasionnellement Régulièrement			
		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
1)	Bière, vin, "fort"	31%	(7-24)	42%	(8-34)	68%	(60-8)	56,5%	(55-1,5)
2)	Blues, mandrax, downers	94,5%	(93,15)	99%	(98-1)	2,2%	(07-1,5)	0%	(0-0)
3)	Valium, librium	92%	(86-6)	94%	86-8)	5%	(3-3)	1%	(1-0)
4)	Speed, cocaine, met	89%	(80-9)	96%	(91-5)	6%	(4-2)	4%	(4-2)
5)	Pot, hash, résine	78%	(58-20)	84%	(65-19)	6%	(4-2)	4%	(4-0)
6)	Acide, buvard, l.s.d.	92%	(85-7)	96%	(88-8)	7%	(3-4)	2%	(2-0)
7)	Mescaline, t.h.	95%	(86-9)	95%	(92-3)	5%	(1,5-4)	4%	(3-1)
8)	Héroïne, morphine	94,5%	(94-1,5)	99%	(98-1)	2,2%	(0,7-1,5)	1%	(1-0)
9)	Colle d'avion, poppers, solvants	96%	(87-49)	100%	(94-6)	3%	(1,5-1,5)	0,7%	(0-0)

Garçons: 137
Filles: 130

Sur la foi des résultats obtenus au secteur III, une invitation est lancée aux élèves du secteur à une rencontre d'information plus approfondie. Le but visé est de former un comité d'information. Cinq (5) élèves et un (1)enseignant répondent à l'appel et se joignent alors au coordonnateur du projet et aux travailleurs de milieu pour former le comité. Dans le rapport d'activité, il est dit que "devant le peu de participation, il est décidé que chaque personne présente s'occupe de voir ceux qui avaient donné leur nom (lors des rencontres initiales du groupe) et de savoir s'ils vont se présenter".

La réunion suivante (26.03.81) attire cette fois onze (11) élèves et les quatre (4) mêmes adultes. Il est alors convenu de véhiculer l'information sur les drogues auprès des autres étudiants(es): 1- en ne s'imposant pas comme objectif d'empêcher la consommation; 2- en n'abordant pas l'aspect du bon et du mauvais consommateur; 3- en ne critiquant pas les consommateurs de drogue. Ainsi, il est résolu d'essayer de converser avec les consommateurs de drogue et de procéder à des échanges d'expériences. De plus, on prévoit la mise sur pied d'un panel de personnes-ressources pouvant témoigner de leur expérience.

Dès lors, toutes les énergies semblent porter sur la préparation de ce panel prévu pour le 29 avril 1981: salle à réserver, publicité, distribution des billets d'entrée, formulation de la rencontre, service d'ordre. Selon le rapport d'activité, cette rencontre fut "positive".

La réunion suivante (20.05.81) permet d'élaborer un nouveau projet: une rencontre avec le Docteur J. Wilkins, co-auteur d'un article reproduit à l'annexe 4, rattaché à l'hôpital Ste-Justine. Cette rencontre est prévue pour le 2 juin 1981. De nouveau, la publicité est assurée, la salle réservée, les billets distribués. Au total, 37 personnes se sont présentées à la conférence: 16 jeunes et 21 adultes. Les causes mentionnées pour expliquer ce peu de participa-

tion sont présentées dans le rapport d'activité du 11 juin 1981: préparation défaillante, conflits entre gens du comité, autres activités dans l'école, intérêt nul des élèves sur les sujets de drogue et de sexualité, épuisement d'un projet à long terme.

Quant au bilan des actions du comité depuis sa création, il est ainsi présenté:

> "bonne participation de tous durant les trois premiers mois";
>
> "pour quatre personnes: stabilité, présence à toutes les réunions".

Il est prévu de convoquer dès septembre une réunion pour remettre en marche le comité.

Une quatrième intervention menée exclusivement par les travailleurs de milieu a consisté en des rencontres individuelles avec des élèves. Dans l'ensemble, selon le rapport d'activité qui nous a été remis sur le sujet, seize (16) élèves ont bénéficié de 159 rencontres pour une moyenne de 9,9 rencontres par élève. La durée d'une rencontre pouvait varier de 15 minutes à trois (3) heures.

Les élèves rencontrés appartiennent surtout au secteur régulier (10) et sont principalement de sexe masculin (10). Ils sont venus rencontrer les travailleurs de milieu selon trois (3) modes de contact: 1- suite à une visite des travailleurs de milieu dans leur groupe-classe, pour dispenser de l'information sur les drogues (5 cas); 2- suite à un contact spontané avec l'un ou l'autre des travailleurs de milieu dans des endroits communs de l'école (6); 3- par référence, c'est-à-dire introduit par un coordonnateur de secteur (un(1) cas) ou un autre élève déjà en contact avec les travailleurs de milieu (2 cas). Parfois ces interventions n'étaient pas in-

dividuelles mais se faisaient avec plus d'un élève à la fois (9) cas. Il est toutefois difficile de départager cet aspect dans le rapport d'activité puisque chaque rencontre est présentée comme individuelle.

Les rencontres (individuelles ou de groupe) ont surtout porté sur de l'information sexuelle (environ 85% des rencontres incluent ce thème) et de l'information sur la drogue, les autres sujets abordés étant la famille, l'absentéisme, les droits des jeunes, la motivation, la communication. Suite à ces rencontres, 6 des 19 jeunes ont été référés à des organismes extérieurs tels l'Imagerie, la clinique St-Denis, l'Association de loisirs du Centre-Sud ou un organisme communautaire de travail. Enfin, cinq (5) élèves ont été invités à participer au groupe de travail sur les toxicomanies dont il a été fait mention précédemment.

Dans la même veine, un rapport d'activité fait été de rencontres avec trois (3) sous-groupes d'élèves. Deux (2) de ces sous-groupes ont pu bénéficier - l'un de trois (3) rencontres et l'autre de cinq (5) rencontres - d'informations plus approfondies sur la sexualité. Dans le premier sous-groupe, il s'agit de cinq (5) élèves qui, devant leurs comportements perturbateurs sur l'heure du dîner, se sont vus inviter par les travailleurs de milieu à visionner un diaporama. Le second sous-groupe se compose de cinq (5) étudiants qui ont demandé de l'information sur l'examen gynécologique. Finalement, une des filles a été référée à la Clinique St-Denis et trois (3) autres ont été mises en contact avec le Service adolescent de l'hôpital Ste-Justine.

Enfin, le dernier sous-groupe est composé d'élèves qui, à la lumière de leurs résultats scolaires, faisaient appel aux travailleurs de milieu pour organiser des périodes d'études après les heures de clas-

se. Une démarche a été entreprise dans ce sens auprès d'un coordonnateur de secteur sans qu'il n'y ait de suite, selon le rapport d'activité.

Dans le but d'améliorer les conditions propres à un rendement scolaire adéquat et toucher des comportements jugés délinquants dans le milieu scolaire, certains contacts ont été établis avec des organismes extérieurs. Un rapport, rédigé par le coordonnateur du projet d'intervention et les travailleurs de milieu, offre un aperçu de ces interventions.

Un premier contact a été établi avec un comité de travail sur la prostitution des mineurs. Selon un membre de ce comité, "l'école serait une plaque tournante de ce commerce". C'est pourquoi quatre (4) rencontres ont eu lieu entre les mois de mars et mai pour permettre aux membres du comité l'identification d'un programme d'intervention. Ce programme serait administré l'an prochain conjointement par l'Imagerie, le C.P.S. et l'école Emile-Nelligan. Les membres du comité de travail se sont vus faciliter par les travailleurs de milieu, l'accès à l'école et une rencontre avec certains enseignants qui soupçonnaient des filles de se livrer à la prostitution.

A l'invitation du Docteur Jean Wilkins, le coordonnateur du projet d'intervention a présenté, le 12 février 1981, un exposé à une quinzaine d'internes de l'Université de Montréal. Les buts visés par cette intervention: faire connaître la dynamique du milieu scolaire et les actions pouvant y être instaurés. Suite à cette démarche, des échanges de services ont été envisagés avec la clinique des jeunes de l'hôpital Ste-Justine et se sont matérialisés. C'est ainsi que quatre (4) élèves ont pu recevoir des soins gynécologiques suite à des interventions des travailleurs de milieu et que le Docteur Wilkins est venu rencontrer les

jeunes de l'école dans le cadre d'une conférence sur les drogues et leurs effets.

Toujours à l'hôpital Ste-Justine, le coordonnateur du projet d'intervention et les travailleurs de milieu ont rencontré le Docteur Marquette, responsable de la section des adolescents. Cette rencontre avait pour but de voir quel travail s'y faisait sur le plan psychiatrique, de prendre connaissance des mécanismes d'admission et de cerner les possibilités de services en regard de la clientèle de la polyvalente. Selon le rapport rédigé à cet effet, cette section de l'hôpital offre des possibilités très limitées d'y recourir le cas échéant.

Dans le but d'accélérer les processus concernant les signalements faits en vertu de la Loi 24 touchant des élèves de l'école, une rencontre a été organisée entre un responsable de ce service pour le secteur de l'école, le coordonnateur du projet d'intervention et la travailleuse sociale rattachée au projet. Cette rencontre n'a produit aucun résultat concret selon le rapport d'activité.

Des échanges ont également eu lieu avec l'Imagerie, organisme communautaire du quartier Plateau Mont-Royal, affilié au Bureau de consultation jeunesse. Il d'agit d'un organisme qui offre des loisirs socio-culturels tous les soirs de la semaine, à l'exception du lundi. Environ dix (10) élèves de l'école y ont été référés et un travailleur de milieu accompagnait l'élève lors de sa première visite. De même, deux (2) enseignants ont bénéficié du matériel et des publications de la clinique St-Denis pour bâtir un cours de sexologie grâce aux travailleurs de milieu.

Enfin, le coordonnateur du projet d'intervention a permis à certains élèves du secteur IV et V de participer à un festival du film tenue à la polyvalente et patronné par la succursale St-Edouard du Bureau de consultation jeunesse.

3.1.3 Rendement scolaire

Deux (2) groupes-classes ont retenu l'attention en particulier du coordonnateur du projet d'intervention et des travailleurs de milieu en seconde partie d'année scolaire. A ces intervenants se sont joints les enseignants de ces groupes, les travailleuses sociales et l'infirmière en cours de route. Les interventions dans ces foyers ont débouché sur une action commune aux deux (2) groupes.

Dans le premier groupe, de niveau secondaire I, la demande de ressources origine du professeur qui, devant le peu d'intérêt manifesté par ses élèves à l'étude de la matière enseignée et les perturbations qui en découlent, a fait appel aux intervenants du projet. Partant d'une observation particulière, à savoir que les élèves faisaient de nombreuses allusions à la sexualité dans les échanges qu'ils avaient entre eux, l'action s'oriente alors autour d'un projet de croissance personnelle. On avait d'abord prévu d'utiliser un questionnaire visant à évaluer les problèmes de "sexualité" des jeunes, mais devant le refus de la table de direction, on procéda à l'élaboration et à la présentation d'un cours de sexologie.

Le contenu de ce programme est d'abord élaboré par les personnes sus-mentionnées et le coordonnateur du secteur entre les 12 mars et 16 avril 1981. Le 30 avril, suite à une invitation lancée aux parents des élèves pour les inviter à une session d'information sur ce cours, un seul parent se présente pour recevoir l'information et donner son accord.

Une première rencontre a lieu le 11 mai 1981 avec les élèves. Le professeur, les travailleurs de milieu et la travailleuse sociale rattachée au projet offrent alors un projet de croissance personnelle. Les thèmes abordés sont:

1. L'anatomie et la physiologie des organes sexuels chez l'homme et la femme

2. Les changements physiques et psychologiques à la puberté

3. La grossesse et la naissance

Des schémas (voir annexe 7) et des films ("Boy to Men", "Naturellement une fille", "Grossesse et naissance") servent d'outils pédagogiques. Suite à ce cours, il est reconnu que "A l'analyse, on se rend compte que se (sic) qui préoccupe le plus les élèves c'est tout ce qui touche à la relation sexuelle beaucoup plus que l'information comme telle". On décide alors d'orienter le prochain cours à partir des questions des élèves.

Comme résultat de cette nouvelle orientation, il est mentionné dans le rapport d'activité du 20 mai:

> "Nous nous rendons compte une fois de plus que les enfants sont préoccupés surtout par la relation et que de plus la sexualité s'inscrit davantage comme une expérience à vivre sans tenir compte des valeurs qui s'y rattache (sic)"

Il est alors convenu de "faire un cours sur l'anatomie et la physiologie" avec l'aide de l'infirmière. Il est dit aussi "ensuite nous nous orienterons sur une réflexion au niveau des valeurs rattachés (sic) à la sexualité". Les cinq (5) cours suivants portent effectivement sur l'anatomie et la physiologie, les changements per-

turbateurs et le cycle menstruel. Enfin, lors du dernier cours, on aborde les valeurs rattachées à la sexualité.

L'action menée dans le second groupe origine du professeur qui, devant les comportements de ces élèves, sent le besoin d'obtenir des ressources. Les élèves refusaient la matière enseignée et tous y subissaient des échecs. L'action s'est étendue du 25 mars au début juin 1981, impliquant le coordonnateur du projet d'intervention et les travailleurs de milieu.

Dans un premier temps, il a d'abord été résolu de changer des élèves de groupe dans le but de favoriser les acquisitions de base dans la matière et de permettre à ceux qui avaient des chances de réussir leur année d'en profiter au maximum. Ensuite, il a été décidé de rencontrer les élèves du groupe et de les motiver à l'apprentissage de la matière par le biais de leurs aspirations au monde du travail. C'est ainsi qu'on leur a demandé d'indiquer le salaire auquel ils aspiraient et qu'on les a placé "devant la réalité sociale qui est de 10 800 $ comme salaire annuel à Montréal". Ensuite, le groupe a été divisé en quatre (4) sous-groupes, chacun devant préparer un budget" "en accord avec la réalité".

Après quatre (4) cours passés sur ce thème, on revient à l'enseignement de la matière dans l'espoir que la démarche ait motivé suffisamment les étudiants(es). Selon le rapport d'activité sur cette intervention, les élèves se montrent déçus, anxieux et peu intéressés. Et, lors du cours, le coordonnateur du projet d'intervention et les travailleurs de milieu secondent le professeur: si des élèves entravent le fonctionnement du cours, ils sont isolés à l'extérieur de la classe et "réintégrés individuellement sur ce qui est à faire". Il semble que dès lors, les élèves aient fourni une production constante "axée sur la quantité plutôt que la qualité". Toutefois, l'enseignant a

dû s'absenter et les intervenants se sont retirés de l'action:

> "Nous voyons difficilement comment on pourrait continuer la démarche avec un enseignant suppléant parce qu'on travaillait avec x sur des moyens pour x de motiver ses élèves à une production... Nous devons rencontrer le coordonnateur de secteur pour voir comment on peut terminer, mais il semble que tout est à revoir et c'est un gros contrat".

Suite à ces interventions dans deux (2) groupes-classes particuliers, à l'intervention portant sur le matériel scolaire et à une rencontre avec divers professeurs des secondaires I et II qui soulignaient la présence de trois (3) à quatre (4) étudiants "perturbateurs professionnels" dans cinq (5) groupes-classes spécifiques, 57 étudiants(es) ont été invités(es) à une journée de réflexion sur leur comportement et leur motivation en collaboration avec le Centre d'accueil Boscoville. Un premier groupe de 28 élèves de secondaire I a été invité à Boscoville le 3 juin, et un second groupe de 29 élèves de secondaire II le 4 juin.

Selon le rapport d'activité rédigé à ce sujet, les objectifs visés étaient de trois (3) ordres:

1. "permettre aux jeunes de revenir sur leur vécu à partir de la décision d'utiliser un local et des moyens de support spéciaux";

2. "permettre aux jeunes de voir l'influence de leurs agirs sur les autres et sur leur réussite personnelle";

3. "permettre aux jeunes de se questionner et d'envisager des solutions, les impliquant, pour améliorer la situation actuelle et pour se mieux préparer pour l'an prochain".

Quatre (4) professeurs de chacun des niveaux, avec le coordonnateur du projet d'intervention, les travailleurs de milieu et la travailleuse sociale préparent le déroulement de ces journées. Ces personnes visitent d'ailleurs Boscoville au préalable afin de se familiariser avec les lieux. A ces personnes sont venus s'ajouter l'autre travailleuse sociale de l'école et le conseiller en fréquentation scolaire.

L'entente conclue avec le Directeur des services à l'internat de Boscoville prévoyait de disposer d'une salle de réflexion, d'utiliser les services de cafétéria (dîner et collation) moyennant une certaine cotisation et les locaux sportifs (piscine, salon de quille, gymnase) ainsi que le terrain de soccer, et de rencontrer pendant le repas du midi certains résidants de Boscoville. Le déroulement de chacune des journées s'établit à peu près ainsi:

8:30	départ de l'école
9:30	arrivée à Boscoville et présentation de la journée
10:30	collation
10:45	réflexion
11:30	dîner et loisirs
12:30	réflexion
14:00	pause
14:15	réflexion
15:00	départ

Les périodes de réflexion se faisaient en sous-groupes, animés par les adultes présents. La dernière période de réflexion de la journée consistait en une plénière.

Pour le coordonnateur du projet d'intervention, il a été particulièrement intéressant de travailler à la préparation de ces journées, surtout avec les enseignants impliqués. Il semblerait que leur confiance se soit développée devant le type d'animation utilisé.

Lors d'une réunion rétrospective sur ces deux (2) journées réunissant six (6) professeurs, deux (2) coordonnateurs de secteur, les deux (2) travailleuses sociales, le conseiller en fréquentation scolaire, les travailleurs de milieu et le coordonnateur du projet d'intervention - réunion à laquelle nous avons été invité - il s'est dégagé un consensus: à savoir qu'une telle intervention devrait être reprise, plus tôt dans l'année scolaire, avec des élèves plus étroitement sélectionnés.

En effet, ces journées de réflexion auraient permis un rapprochement marqué entre les professeurs et les élèves, ce qui aurait par la suite occasionné une meilleure compréhension mutuelle et amélioré l'atmosphère des groupes-classes. En regard de la sélection des élèves, il a été mentionné qu'il serait particulièrement intéressant de ne pas regrouper uniquement les plus perturbés, mais de faire appel aux éléments positifs étudiants du milieu pour favoriser la prise en charge et développer la responsabilité. Selon les participants à cette réunion rétrospective, les moindres résultats obtenus avec les élèves de secondaire I seraient en partie dûs à ce regroupement d'élèves "hargneux" pour employer un mot de l'un des participants à la réunion rétrospective; la préparation de ces élèves et leur âge étant d'autres éléments qui viennent expliquer les défaillances constatées.

Dans le rapport d'activité sur ces journées, le coordonnateur du projet d'intervention évalue ainsi la démarche:

1- en regard des élèves du secondaire I:
"je crois que le moyen employé pour le secondaire I était au-dessus de ce qu'il pouvait fournir; je ne veux pas dire par là que l'échange n'était pas possible, mais davantage que l'ensemble de la journée dépaissait ce qu'il pouvait fournir".

2- en regard des élèves du secondaire II:
"pour le secondaire II, le moyen était davantage adapté et le bien-être vécu par les adultes dans l'animation de la journée semble être supérieur à celui vécu la veille par leurs confrères".

3- en général:
"au niveau des élèves, ceux qui ont participé à ces deux journées entrent facilement en contact avec nous; lorsqu'ils nous rencontrent, ils nous parlent de la journée et du plaisir qu'ils ont eu à divers niveaux. C'est aussi un moyen pour nous d'entrer en contact dans la salle des cases avec ces élèves pour qui nous ne sommes plus des inconnus".

A ces diverses interventions impliquant surtout (sinon exclusivement) le coordonnateur du projet d'intervention et les travailleurs de milieu pour enrayer et/ou prévenir des comportements qui nuisent au rendement scolaire vient s'ajouter l'apport des services psychologiques.

Durant la majeure partie de son temps, entre septembre et décembre 1980, la psychologue rattachée au projet de prévention et de rééducation se consacrait à des évaluations d'enfants ayant des troubles de comportement, ainsi qu'à des études de cas. De janvier à juin 1981, les évaluations psychologiques ont été plus occasionnelles (6). Plutôt, outre son travail auprès des élèves et des responsables des groupes déstructurés, la psychologue a offert à toute la collectivité des activités de groupe pour les élèves. Elles avaient pour but de mettre à la disposition des élèves et des enseignants certains mécanismes d'intervention possibles pour prévenir les comportements négatifs. Trois (3) types d'activité furent proposées:

1- Relaxation, c'est-à-dire rencontre de groupe hebdomadaire basée sur des exercices de relaxation structurée suivis d'échange

2- "Cercle thématique", c'est-à-dire rencontre hebdomadaire fondée sur un thè-

me à définir dans le but d'aider les étudiants(es) à prendre conscience des réalités scolaires vécues dans une optique de croissance personnelle

3- Bricolage, soit rencontre hebdomadaire reposant sur une production et impliquant des échanges spontanés, dans le but de permettre à ceux qui s'expriment difficilement sur le plan verbal de pouvoir le faire d'une autre façon.

Deux (2) seuls enseignants ont manifesté concrètement leur intérêt et des activités psychologiques ont débuté dans deux (2) groupes-classes du secteur secondaire court et appoint-transition dès la fin du mois de janvier. Les deux (2) groupes ont bénéficié de l'activité "Bricolage", l'un pour trois (3) périodes et l'autre jusqu'à la fin de l'année scolaire à raison d'une fois la semaine.

Pour les titulaires de ces groupes, les comportements à éliminer et prévenir qui venaient constamment nuire au rendement scolaire étaient multiples: tiraillements, batailles, bris d'objets, crises de larmes, engeulades, retraits, crises d'agressivité, retard, désorganisation collective, hyperactivité, etc. Et ces enseignants voyaient là un moyen d'apprentissage personnel.

Ces activités ont surtout permis, selon la psychologue et les titulaires, de profiter des observations faites sur le comportement des enfants. Plus conscients et plus tolérants, les titulaires pouvaient alors établir une meilleure relation avec leurs élèves.

3.2 Respect des personnes

Une première action à ce niveau a été d'entreprendre une intervention "ferme et concertée pour freiner la violence sous toutes ses formes à l'école" (lettre envoyée aux parents en date du 17 février 1981) et particulièrement les menaces et injures proférées envers les adultes.

Dans cette lettre envoyée aux parents, il est mentionné que dorénavant "tout élève qui formulera des menaces ou des injures à un adulte sera suspendu de l'école pour une journée et devra, pour être réadmis, rencontrer son coordonnateur et l'adulte concerné". Il est également dit qu'un appel téléphonique ou une lettre indiquera de la suspension encourue et que s'il y avait récidive de la part de l'élève "vous seriez convoqués à l'école pour discuter du problème posé par le comportement de votre enfant".

Selon un rapport d'activité rédigé par le coordonnateur du projet, cette intervention origine d'une part de l'observation du manque de respect des élèves envers les adultes et, d'autre part, d'un défaitisme des adultes qui voulaient apprendre à vivre avec cette forme de violence. C'est ainsi que des échanges entre les travailleurs de milieu et les coordonnateurs de secteur à ce sujet serait né ce plan d'action qui fut présenté à la table de direction de l'école et entériné.

Le 13 février 1981, lors d'une journée inter-étape, tout le personnel de l'école était mis au fait de ce plan d'action par la directrice. Le 17 février, une lettre était envoyée aux parents pour les en avertir et, entre le 16 et le 23 du même mois, chaque coordonnateur rencontrait les étudiants(es) de son secteur pour les informer de cette procédure. L'intervention entrait en vigueur le 23 février 1981.

La Semaine à Emile-Nelligan du 3 avril 1981 donne les résultats suivants de cette intervention générale:

Sec. I - II	15 suspensions
Sec. III	4 suspensions
Sec. IV - V	6 suspensions
Sec. S.C.-A.T.	10 suspensions

On y ajoute que "le progrès est tangible" et que "l'action concertée porte des fruits encourageants". On invite tout le personnel à faire preuve de ténacité et à assurer la continuité de cette action pour obtenir du succès.

Dans un rapport d'activité remis en juin 1981, le coordonnateur du projet d'intervention dit reprendre les propos de la table de direction de l'école en soulignant que les principaux éléments qui ressortent de cette action sont:

- une diminution marquée de la violence verbale;

- l'utilisation de très peu de conséquences, ce qui démontre que la sensibilisation semble avoir porté fruit; et

- que la C.E.C.M. voulait utiliser cette action au niveau de toutes les écoles.

Il y est mentionné notamment que "les enseignants ont verbalisé qu'on s'occupait d'eux en faisant une telle action". Il est prévu que cette action soit intégrée à un code de vie l'an prochain.

A ce propos - le code de vie - des réunions préparatoires ont eu lieu à trois (3) reprises dans le but d'en élaborer un modèle pour l'an prochain. Ces réunions impliquaient six (6) enseignants (chaque secteur étant représenté), une coordonnatrice de secteur, les deux (2) travailleurs de milieu et le coordonnateur du projet d'intervention. Ces renseignements, de même que les suivants, sont tirés d'un rapport d'activité.

Lors d'une première réunion (13.05.81), les participants conviennent de la nécessité d'un code de vie appliqué à l'ensemble de l'école: "L'élève est appelé à vivre les mêmes valeurs, les mêmes conséquences face à une non-prise de sa responsabilité; c'est dans la forme de "suivi" qu'on peut différencier les différents secteurs de façon à mieux répondre aux besoins des élèves, besoins qui peuvent varier selon l'âge..." peut-on lire dans le résumé de cette réunion (voir annexe 8). Le coordonnateur de l'intervention et un enseignant sont alors chargés de construire un instrument de base.

Cet instrument est accepté lors d'une réunion tenue le 25 mai 1981. On souhaite cependant d'une part, que l'auto-évaluation proposée soit faite régulièrement par les enseignants sous la responsabilité d'un même enseignant, d'autre part, que les moyens d'intervention lors de manquement au respect des personnes soient menés rapidement et fermement. On demande alors aux deux (2) personnes qui ont construit le code de vie de rédiger un document relatif au processus d'intervention pour chacun des aspects touchés par ce code.

Lors d'une troisième réunion (12.06.21), ce document est accepté avec quelques modifications.

Dès le début septembre 1981, il est prévu de présenter au C.P.E.P.E. ce code de vie et le processus d'intervention, avant de le soumettre à la table de direction pour acceptation définitive.

Il faut ajouter à ces interventions concernant le respect des personnes celles menées par la psychologue et mentionnées dans la section précédente sous la rubrique "vie scolaire" b) conditions propices au rendement scolaire". En effet, deux (2) des aspects principaux abordés par les activités menées dans deux (2) groupes-classes du secteur secondaire court et appoint-transition touchaient les relations entre les pairs et les relations avec l'adulte.

3.2.1 La circulation dans l'école

Deux (2) interventions en particulier ont porté sur la circulation dans l'école, ceci dans le but d'améliorer le respect des élèves entre eux et envers les adultes.

La première intervention a débuté le 26 janvier 1981 et s'adressait au secteur secondaire court et appoint-transition de l'école. Elle prenait donc place au troisième (3) étage. Le but visé: arrêter les courses et le tiraillement lors des battements (périodes de changement entre les cours) et des récréations.

Les moyens utilisés à cette fin sont de deux (2) ordres:

1- dix (10) élèves volontaires, accompagnés(es) de deux (2) enseignants et des deux (2) travailleurs de milieu, circulent sur l'étage et rappellent à l'ordre les élèves concernés;

2- avant la fin de chaque cours, les enseignants en présence sont invités à faire le message à leurs élèves de ne pas courir et se tirailler.

Le plan d'action de cette intervention se trouve à l'annexe 10; il a été mis en oeuvre par le biais du comité d'environnement de ce secteur. Des réunions de retour sur l'action sont prévues à tous les trois (3) jours.

Dans le rapport d'activité sur cette action, il est permis de suivre l'évolution de ces réunions. C'est ainsi qu'au cours de la première réunion (03.02.81), il est mentionné que l'action à peu d'impact auprès des "délinquants". Il est également dit: "nous remarquons une nette amélioration sur l'étage quoique les élèves pensent le contraire" et "par ailleurs nous recevons des "feed-back" des autres étages nous soulignant que les élèves vont courir à l'étage 4 et à l'étage 2". Il est alors recommandé d'identifier clairement les perturbateurs et de recourir à un adulte si des problèmes particuliers se manifestent.

Lors de la réunion suivante (17.02.81), on mentionne qu'une douzaine d'élèves perturbateurs ont été identifiés et il est décidé de rencontrer le coordonnateur du secteur à leur sujet. Le lendemain, celui-ci décide que "dorénavant, retenue jusqu'à 17:00 heures s'il le faut à ceux qui n'arrêtent pas de se tirailler et de courir". Ce à quoi le comité d'environnement et les enseignants impliqués dans l'action se refusent. On rencontre alors ces élèves qui en

viennent à suggérer: 1- que les élèves pris à courir ou se tirailler passent les deux (2) récréations suivantes dans un local en présence d'un adulte; 2- qu'un récidiviste soit rencontré individuellement par le coordonnateur de secteur et reçoive une conséquence individuelle.

La réunion suivante a lieu le 11 mars 1981 et il est décidé de reprendre l'action concertée et de donner une conséquence aux élèves déjà rencontrés. C'est ainsi qu'un élève passe ses récréations du 18 et 19 mars 1981 dans un local. Le 24 mars, nouvelle réunion qui encourage à la poursuite de l'action et à l'étendre aux faits de manger et fumer sur l'étage.

Le 6 mai 1981, une réunion est convoquée pour faire le bilan de l'action. Personne ne s'y présente. Il faut d'ailleurs noter une participation de moins en moins grande des élèves et des enseignants au fil des réunions. Quoiqu'il en soit, le rapport d'activité trace le bilan suivant de cette intervention:

> "beaucoup moins de course et de tiraillements sur l'étage"
>
> "les étudiants descendent dans le hall au moment des récréations"
>
> "les jeunes ont développé une attention nouvelle face aux autres"

Il est recommandé qu'un projet de cette envergure soit mené à la grandeur de l'école "afin d'éviter de déplacer le problème à un autre étage".

L'autre intervention concernant la circulation devait avoir lieu dans le hall d'entrée de la polyvalente, sur l'heure du dîner (12:45 à 13:15). Les travailleurs

de milieu devaient se joindre à des équipes de quatre (4) professeurs sur une base quotidienne pour "les supporter dans leurs actions (de surveillance) et de façon à permettre un apprentissage de diverses formes d'intervention". C'est ce que nous dit un rapport d'activité concernant cette intervention. Le même rapport nous apprend également que les travailleurs de milieu se sont retirés de cette action parce qu'on ne parvenait pas à fixer d'objectifs et de modes de co-action avec les enseignants qui désiraient "tout simplement faire de la surveillance".

Cette action, née d'un réajustement des tâches de surveillance suite à des modifications d'activité sur l'heure du dîner, activités qui ne fonctionnaient pas, s'est butée à de nombreuses réticences (La Semaine à Emile-Nelligan, 09.02.81, 02.03.81), entre autre de la part du C.P.E.P.E.

3.2.2 Le "taponnage" sexuel

Aucune intervention particulière n'a porté sur les comportements de taquineries à connotation sexuelle. On pourrait toutefois à la limite inclure ici l'intervention concernant les courses et le tiraillement décrite précédemment, quoique l'objectif premier de celle-ci ait été d'améliorer la circulation au 3e étage.

Soulignons également la participation du coordonnateur du projet d'intervention et des travailleurs de milieu à un sondage mené auprès de 11 filles et 15 garçons du secondaire III, ainsi que d'un enseignant. Ce pré-test aux dires d'un rapport d'activité, devait servir "au C.P.J. à aller chercher des fonds pour faire une recherche à la grandeur du Québec".

Il s'agit d'un volumineux questionnaire pouvant être rempli en 60 minutes, et qui porte sur le profil familial, l'information relative à la sexualité, les connaissances en matière de sexua-

lité, le vécu sexuel. L'annexe 11 offre la documentation associée à ce questionnaire. Les résultats globaux seront communiqués le 25 août 1981, mais certains sont disponibles. Ainsi, concernant le questionnaire, il est à refaire en partie pour les sections "connaissance", "abus physiques", "dépistage de la prostitution". Concernant les réponses des 26 élèves, on a retenu que le tiers des répondants (9/26) ont été victimes de violence physique ou sexuelle, et que les garçons semblent plus informés que les filles sur la sexualité.

3.2.3 Le "caïdage"

Encore ici, aucune intervention particulière n'a été élaborée concernant cet aspect du comportement. Du moins, aucune n'a été portée à notre attention.

3.3 Respect du milieu

Les comportements visés sous cet aspect avaient trait aux actes de vandalisme surtout et autres actes nuisibles tel le déclenchement des alarmes d'incendie. La cueillette de données réalisée en janvier avait montré que les élèves détruisaient tout sur leur passage: portes, fenêtres, bureaux, boîtes électriques, tuyauterie, murs, plafonds, etc. De plus, il avait été démontré que le système d'alarme était déclenché en moyenne trois (3) fois par jour.

Aucune intervention spécifique n'a été menée à l'égard de ces comportements. Comme nous le soulignons d'ailleurs au début du rapport (clientèle-cible), ces comportements ne se sont pas résorbés d'eux-mêmes. Les papiers et détritus ont jonché le plancher tout au long de l'année, les incendies dans les casiers et poubelles se sont continués, les graffitis multipliés, etc.

4. Evaluation - Analyse des résultats

Inspiré d'une étude américaine (Lundman et Scarpitti, 1978), nous commenterons ici les résultats obtenus par le projet réalisé à Emile-Nelligan en 1980-81. Nous nous référons à cette étude en particulier parce que, d'une part il s'agit d'une étude approfondie d'une quarantaine de projets visant à prévenir la délinquance. Il s'agit, selon ces auteurs, des quelques 40 projets les plus sérieux réalisés en la matière aux Etats-Unis entre 1965 et 1977 sur un nombre aussi élevé que 6 500 environ.

D'autre part, ces projets offrent des similitudes certaines avec celui d'Emile-Nelligan. Ainsi, ils visaient à corriger les causes présumées de la délinquance par le travail de groupe ou le travail individuel. La psychothérapie, le counselling et l'emploi de travailleurs de milieu sont des techniques fréquemment utilisées dans ces projets de prévention. De plus, les groupes-cibles visés par ces projets sont composés de jeunes de divers centres-villes, de jeunes de la classe ouvrière et de familles défavorisées, et souvent de jeunes appartenant à des groupes ethniques minoritaires.

Après avoir souligné que l'analyse des résultats obtenus par ces divers projets ne laisse croire à aucun déblocage dans les mesures efficaces de prévention de la délinquance et que ces projets n'ont pas réussi à prévenir la délinquance, Lundman et Scarpitti (1978) proposent une série de recommandations que nous jugeons utile de mentionner et de confronter avec les résultats obtenus à Emile-Nelligan.

Une première recommandation porte précisément sur le fait que les projets examinés n'aient pas réussi à prévenir la délinquance et n'aient en conséquence pas généré de modèles efficaces de prévention. Il n'y a aucune indication à l'effet que ce ne soit pas le cas à Emile-Nelligan. Lundman et Scarpitti (1978) soulignent que, malgré ces échecs, il ne faut pas ignorer ou tout simplement supprimer ce qui a été fait dans ces projets. Plutôt, ils y voient un moyen de découvrir ce qui s'y fait vraiment et ce qui peut réussir en matière de prévention. Les résultats obtenus doivent servir à éclairer les preneurs de décisions en leur fournissant toutes les informations utiles et en circonscrivant ces informations. Dans le cas présent, nous avons scrupuleusement respecté les rapports qui nous ont été remis par les intervenants

pour rendre compte de leurs actions.

La seconde recommandation formulée par Ludman et Scarpitti (1978) se présente ainsi: les programmes de prévention de la délinquance devraient être plus respectueux et sensibles aux droits des jeunes qui y sont impliqués.

En effet, il faut reconnaître qu'on se soucie très peu de respecter les droits des jeunes au nom de l'intervention. Ainsi, en déstructurant des élèves gravement perturbés, on a voulu leur offrir un meilleur service. Mais en les isolant totalement de la masse des élèves, en leur imposant un code de vie aussi structuré et restrictif, ne les a-t-on pas privés du droit élémentaire d'être étudiants, de participer à la vie scolaire? De plus, les nombreuses suspensions qui leur ont été distribuées n'en ont-ils pas faits des victimes d'une intervention spontanée, les privant de leur droit d'être à l'école et d'y recevoir les services dont ils sont en droit de s'attendre.

Il faut reconnaître que les jeunes impliqués dans le projet à Emile-Nelligan n'ont pas été reconnus officiellement délinquants. Même si ces jeunes ont été identifiés ou étiquetés comme pré-délinquants par une série de tests psychologiques, ils n'en demeure pas moins qu'ils ont les mêmes droits que les autres jeunes qui fréquentent cette école. Alors que les jeunes n'ont, pour la plupart, pas encore commis de délit reconnu officiellement (et rappelons-nous qu'on a même évité dans un cas qu'un signalement soit porté à l'égard d'un élève au nom des bonnes relations établies avec les travailleurs de milieu), une identification ou un étiquetage prématuré peut leur être définitivement dommageable en créant une certaine discrimination entre les jeunes ou en les incitant à s'engager sur la voie qu'on a prévu qu'ils pourraient prendre. Et ce n'est sûrement pas en les amenant à vivre une expérience dans un milieu fermé pour jeunes délinquants comme cela a été fait pour plus de 50 élèves qu'on évitera la discrimination. Plutôt, en les regroupant dans cette voie par une intervention particulière qui s'adresse uniquement à eux, et surtout en les invitant à cotoyer un milieu qui risque éventuellement d'être le leur, on respecte très peu leurs droits à l'éducation tout en créant sa propre clientèle.

Une troisième recommandation formulée par Lundman et Scarpitti (1978) a trait aux fondements théoriques des projets d'intervention. Ces auteurs ont en effet constaté que tous n'ont que trop souvent visé les causes psychologiques de la délinquance, de sorte que les principaux moyens mis en oeuvre ont principalement porté sur le traitement des individus.

Un coup d'oeil sur les résultats obtenus à Emile-Nelligan montre que les intervenants sont également tombés dans ce piège et ont très peu tenu compte des causes sociologiques du phénomène. A notre avis, cela tient au modèle d'intervention que certains intervenants ont voulu implanté dans le projet. Très cohérent dans sa conception originale, le modèle d'intervention psychoéducatif peut toutefois poser certains problèmes si on veut en faire une application rigoureuse dans le milieu scolaire. Il a d'abord été conçu pour être appliqué dans un milieu d'internat, où les éducateurs formés à la même discipline contrôlent toutes les conditions nécessaires à l'intervention thérapeutique.

Dans une école, il ne peut en être ainsi et les tenants de ce modèle sont alors conditionnés dans leur intervention par une multitude de facteurs inconciliables avec l'application aussi structurée et aussi structurante révolue à ce modèle. Les tenants de cette discipline ne deviennent alors que des agents d'éducation parmi d'autres, et doivent faire preuve de souplesse et de créativité pour espérer des résultats un tant soit peu valables. Ce n'est sûrement pas en cherchant à imposer une philosophie d'intervention particulière que l'on réussira à atteindre les objectifs fixés. A preuve, les groupes déstructurés qui ont éloigné de l'école et de la vie scolaire dans son ensemble 27 élèves. Ou encore, les rencontres individuelles d'élèves par les travailleurs de milieu qui ont amené certains étudiants à ne plus fréquenter leurs cours pendant les deux (2) derniers mois de l'année scolaire, mais plutôt à traîner ça et là dans les corridors ou les bureaux de ces intervenants.

Il existe également une certaine limite à ne pas dépasser dans la "compréhension clinique" des élèves que l'on peut demander aux enseignants et aux personnels non-enseignants. Dans le contexte actuel de l'école, les ensei-

seignants ont pour vocation première la diffusion de connaissances et chaque spécialiste en contact avec des élèves intervient, tout comme l'enseignant, selon des schèmes professionnels qui lui sont propres. Lorsqu'on tente d'implanter un modèle d'intervention axé sur la dynamique interne des individus, il devient alors d'une importance capitale de bien faire comprendre la perspective que l'on adopte et que l'on veut voir adoptée dans les interventions: il faut que les gens aient suffisamment intégré les concepts théoriques sous-jacents au modèle proposé pour espérer une application satisfaisante. Sans compter que, sans une telle intégration de la conception proposée de l'intervention, la cohérence des interventions auprès de la clientèle risque sérieusement d'être compromise.

De deux (2) choses l'une: ou bien l'équilibre est établi dans l'intervention par un respect des rôles de chacun des intervenants auprès des élèves, en tenant compte des besoins de ceux-ci, ou encore le modèle proposé se concrétise au fil des interventions par un leadership marqué. Il nous apparaît que cet équilibre n'a pu se réaliser à Emile-Nelligan en 1980-1981. Des intervenants ont été écartés du projet, d'une façon ou de l'autre, soit en ne faisant pas appel à leur compétence, soit en les confinant à un rôle très précis. Certaines interventions dans des groupes-classes particuliers ont produit très peu de résultats et l'une d'elles s'est éteinte au premier prétexte venu. On s'est retiré volontairement d'une intervention parce que les gens qui y étaient impliqués ne voyaient pas d'un même oeil la formule d'action à entreprendre. Toutes les réunions concernant les groupes déstructurés ont pris l'allure d'études de cas sans pour autant appuyer les orthopédagogues dans leur tâche pédagogique. On a très peu fait appel aux professionnels de l'école, sinon <u>in extremis</u>, pour mettre sur pied des lignes d'action.

Il faut voir, croyons-nous, dans la coordination un point névralgique de tout projet de cette envergure. Cette tâche qui, dans les faits, relève d'une foule de personnes et de structures se joue dans le concret de l'action quotidienne. Et c'est justement dans l'évolu-

tion du projet qu'un certain leadership a le plus manqué. Chaque personne impliquée dans le projet a pu mener sa barque comme bon elle l'entendait. D'une part, chaque coordonnateur de secteur désirait obtenir le maximum de services, d'autre part, chaque intervenant du projet voulait imposer sa vision de l'intervention. Malgré le fait que les responsabilités du coordonnateur aient été clairement établies et ses relations avec les différents éléments de la structure aient été définies, il n'a su assumer dans le vécu quotidien sa responsabilité par des décisions concrètes et rapides. Plutôt, cette coordination a été partagée avec les travailleurs de milieu. Il en a résulté, outre de nombreux tiraillements entre les intervenants, une série d'actions toutes aussi peu efficaces les unes que les autres à enrayer la délinquance et à la prévenir: sondage sur la consommation de drogue, rencontres de groupes d'élèves concernant leurs besoins et leurs visions de l'école, conférence sur la drogue réunissant plus d'adultes que d'élèves, infiltration de personnes extérieures sous prétexte d'une aide éventuelle, utilisation de thèmes telles la drogue et la sexualité dans à peu près toutes leurs interventions. Cette forme de coordination n'a pas su créer une équipe multidisciplinaire forte, cohérente, formée de professionnels travaillant proche les uns des autres à un même but: assainir le climat de l'école.

Tout ceci pour dire qu'en incluant les dimensions sociologiques et psycho-sociales de la délinquance dans ses approches, et non seulement la dimension psychologique, on pourrait escompter de meilleurs résultats. Il faudrait alors élargir la vision de la prévention de la délinquance en recourant à certaines théories socio-criminologiques. Et non pas s'en tenir à la seule perspective clinique et ainsi vouloir "traiter" des individus comme s'ils étaient atteints de quelque maladie. Alors seulement un "design" d'intervention efficace pourra être proposé et mis en application avec prudence.

La quatrième et dernière recommandation formulée par Lundman et Scarpitti (1978) a trait à l'objectif prioritaire que devraient avoir les projets de prévention, à savoir la prévention de comportements délictueux. Il est probable que des changements apportés dans les conditions

scolaires ou des améliorations dans les relations entre parents et enfants, entre enseignants et enfants, ont des effets bénéfiques chez les jeunes. Il n'en demeure pas moins toutefois que leur comportement peut être modifié en rien suite à des interventions du genre. Y avait-il moins d'actes délinquants commis en juin 1981 qu'en début d'année scolaire à Emile-Nelligan? Tout laisse croire à une réponse négative. Peut-on évaluer un tel projet sur la base de modifications du contexte dans lequel évoluent les élèves? Sûrement pas. A preuve, certains projets évalués par les intervenants eux-mêmes et ayant donné des résultats positifs selon eux ont produit de tout autres résultats lorsque des chercheurs indépendants les ont évalués plus objectivement.

En terminant cette section, nous reprendrons la formule utilisée lors du rapport d'étape et qui consistait à poser un certain nombre de questions en regard des résultats obtenus:

I La vie scolaire

a) groupes déstructurés

1- Compte-tenu de toutes les énergies déployées dans cette intervention, constitue-t-elle un moyen efficace de prévenir et enrayer la délinquance dans l'école? Au total, 27 élèves ont pu bénéficier de cette mesure et, de l'avis de tous les intervenants, les plus délinquants d'entre eux en ont très peu profité.

2- L'imposition d'un code de vie rigoureux à ce type d'élèves dans un milieu scolaire ne les prive-t-elle pas du droit élémentaire de fréquenter l'école? Quelques 18% des jours de fréquentation scolaire de ces jeunes l'ont été en suspension.

3- Ce type d'intervention a-t-il permis une évolution personnelle, sociale et scolaire aux élèves?

b) conditions propices au rendement scolaire.

4- Tel que prévu, pourquoi ne pas avoir étendu au secteur III l'intervention portant sur la possession de son matériel en classe et la présentation d'un billet d'absence signé des parents au retour à l'école? Cette intervention, mise de l'avant par le coordonnateur du secteur I-II s'est avéré efficace, mais n'a pas été prolongé au secteur III.

5- L'information donnée à huit (8) groupes d'élèves du secteur III sur la drogue contribue-t-elle à faire diminuer la consommation de drogue et d'alcool dans l'école? Selon les rapports qui nous ont été remis, cinq (5) élèves seulement se sont manifestés aux travailleurs de milieu suite à leur visite dans ces classes.

6- Peut-on espérer enrayer ou prévenir la consommation de drogue par le biais de sondage tels que ceux réalisés auprès d'une centaine d'élèves du secteur III et de 250 élèves environ du secteur IV-V?

7- Que vaut une intervention sur la drogue, sous forme de conférence, lorsque seulement 16 élèves se déplacent pour y participer?

8- Le travail de milieu, tel que pratiqué en 1980-1981, répond-il aux attentes du milieu? Consiste-t-il à faire des rencontres individuelles d'élèves (159 rencontres concernant 16 élèves seulement)?

9- Les personnes de l'extérieur qui, dans certains cas, ont été invitées à participer à certaines réunions internes, ont-elles contribuées à prévenir et à enrayer la délinquance dans l'école? Nous pensons ici, entre autre, aux intervenants de l'Imagerie, aux enquêteurs du groupe de travail sur la prostitution des mineurs.

c) rendement académique

10- Pourquoi intervenir par le biais de la sexualité auprès d'élèves qui manifestent un problème de motivation sco-

laire? Il semble que la sexualité ait été un thème de prédilection pour de nombreuses interventions (sondage, rencontres individuelles, rencontres de groupe sur l'heure du dîner, rencontres de groupes-classes). Mais rien ne laisse croire à une efficacité particulière liée à ce thème.

11- A quoi a bien pu servir la préparation d'un budget pour des jeunes non motivés à l'apprentissage d'une matière académique? Il a fallu revenir à une méthode coercitive pour améliorer la production de ces élèves.

12- L'intervention consistant à amener 57 élèves du secteur I-II à Boscoville dans le cadre de journées de réflexion n'incite-t-elle pas à la délinquance en faisant voir à des jeunes perturbés ce dont ils pourraient bénéficier s'ils commettaient sérieusement des délits? De plus, ce type d'intervention menée exclusivement auprès d'élèves perturbés ne vise-t-il pas à se définir une clientèle triée dans l'ensemble de l'école?

13- Les activités psychologiques de types "relaxation", "cercle thématique" et "bricolage" ne s'éloignent-elles pas des objectifs poursuivis, à savoir la prévention et le contrôle de comportements délictueux? Peu de professeurs y ont fait appel et ainsi peu d'élèves en ont bénéficiés.

II. Respect des personnes

14- Les élèves sont-ils seulement injurieux à l'égard du personnel de l'école? Pourquoi ne pas avoir suscité la participation des professeurs dans l'élaboration de cette intervention, ce qui aurait permis d'insister sur le respect dû aux élèves?

15- Les délais encourus entre l'élaboration d'une intervention et sa mise en oeuvre ne sont-ils pas trop onéreux? Deux (2) mois n'ont pas suffi à mettre sur pied un code de vie pour l'ensemble de l'école. Il en a été de même pour de nombreuses autres interventions.

a) circulation

16- Comment se fait-il que l'amélioration de la circulation dans l'école n'ait pas fait l'objet d'une intervention globale? Tous les secteurs en avaient manifesté le désir, et les résultats obtenus montrent que le problème s'est déplacé là où aucune intervention n'était menée.

17- Que signifie ce retrait des travailleurs de milieu lors du réaménagement des tâches de surveillance dans le hall d'entrée? Les élèves ont pu continuer à y courir, se bousculer, allumer des incendies, se battre même, et y jeter par terre de nombreux détritus.

b) "tabonnage" sexuel

18- A quoi peut servir un sondage lorsque des comportements spécifiques devant faire l'objet d'interventions ont été identifiés clairement?

c) "caïdage"

19- Comment se fait-il qu'aucune intervention particulière n'ait été menée en regard de certains caïds du secteur IV-V? Le travail de milieu ne consiste-il pas à être présent dans le milieu lorsqu'il y a des regroupements d'élèves et à intervenir auprès de ce genre d'élèves?

III. Respect du milieu

20- Comment se fait-il qu'aucune forme d'intervention n'ait été réalisée en regard du vandalisme, pourtant fortement présent dans le milieu, de même qu'en regard des fausses alertes qui atteignent en moyenne le nombre de trois (3) par jour?

5. Impact social

Nous avons observé que selon les renseignements recueillis, les personnels de l'école ne voient pas dans l'expérience réalisée au cours de l'année scolaire 1980-1981 un moyen très efficace d'amélioration du climat de l'école.

Non pas que le personnel rencontré se montre en désaccord total avec un tel projet, mais plutôt qu'il le juge sectaire, réservé à certains spécialistes de l'intervention. Selon eux, il y aurait intérêt à ce que les gens du milieu ne soient pas laissés de côté dans un tel projet. Ils suggèrent une consultation plus grande et, surtout, un respect de leurs opinions.

Ce personnel se montre particulièrement déçu, en effet, du peu d'animation des divers intervenants du projet dans le milieu. Connaissant le milieu scolaire depuis un certain nombre d'années, certains ne demandent pas mieux que de participer à une telle expérience. Pourtant, tout au plus une vingtaine de professeurs ont été mêlés à certaines interventions, et encore faut-il constater qu'une bonne douzaine l'ont été seulement à la fin de l'année dans le cadre des journées de réflexion à Boscoville. Quant aux autres interventions, elles ont réuni la plupart du temps les mêmes personnes.

Après de nombreuses promesses, ce n'est également qu'en toute fin d'année scolaire que les professionnels non-enseignants de l'école ont participé à une réunion avec certains intervenants. Une si longue attente, après de si nombreuses promesses et leur constat de la réalité, n'a contribué qu'à susciter chez eux de la méfiance. Certains d'entre eux nous ont même affirmé ne jamais vouloir collaborer avec le projet, après avoir été si longtemps ignorés et avoir vu le type d'interventions réalisées. D'autres qui ont eu l'occasion de s'associer au projet ont également émis de tels commentaires. Ils se sentaient lésés dans la réalisation de leurs tâches.

RECOMMANDATIONS

A la lumière des faits et résultats présentés, nous recommandons:

1. que le projet d'intervention soit coordonné par une personne qui connaisse la structure scolaire;

2. que cette personne appartienne au milieu scolaire où se déroule l'intervention;

3. que cette personne soit placée sous l'autorité de la Direction de l'école;

4. que cette personne soit régulièrement entendue des autres administrateurs scolaires du milieu;

5. que cette personne s'adjoigne un(e) consultant(e) en prévention et contrôle de la délinquance;

6. que cette personne ait entière autorité sur tout le personnel directement impliqué dans le projet d'intervention;

7. que soit élaboré un plan d'action globale visant la prévention et le contrôle de la délinquance avant même que toute intervention ne soit entreprise;

8. que ce plan d'action s'inscrive dans les objectifs généraux de l'école;

9. que ce plan d'action soit entériné par l'équipe de direction de l'école;

10. que tout le personnel directement impliqué dans le projet d'intervention participe à l'élaboration de ce plan d'action;

11. que soit défini le plus clairement possible le rôle des types de personnel impliqués dans le projet d'intervention;

12. que soit établi sur une base permanente un mécanisme de communication pour le personnel impliqué dans le projet d'intervention;

13. que le projet d'intervention soit l'objet d'une description et d'une évaluation;

14. que cette description et cette évaluation soient effectuées par un chercheur indépendant de l'équipe d'intervention;

15. que ce chercheur travaille en étroite collaboration avec le (la) coordonnateur(trice) du projet d'intervention.

A ces recommandations d'ordre plutôt structurel, nous ajoutons certaines recommandations pragmatiques:

16. que des modifications soient apportées relativement au dîner des élèves, de façon telle que les élèves des secondaires I et II ne côtaient pas les élèves des secondaires III, IV et V;

17. que des modifications semblables soient apportées quant à l'heure d'entrée et de sortie des élèves à l'école;

18. que les règlements de l'école soient largement diffusés (affichage, radio, discussions, etc.), explicitement appliqués et formellement sanctionnés;

19. qu'une surveillance accrue et réelle s'exerce sur les étages, dans le hall d'entrée, dans la cafétéria et tout autre endroit de regroupement des élèves;

20. que les travailleurs de milieu soient présents dans le milieu, particulièrement aux endroits d'affluence des élèves;

21. que les travailleurs de milieu accompagnent les élèves dans leurs sorties à l'extérieur (cabane à sucre, classe-neige, etc.);

22. que des campagnes de sensibilisation au respect d'autrui et au respect de la propriété s'adressant aux élèves et au personnel de l'école soient élaborées et mises sur pied;

23. que soient réalisées des campagnes axées sur la responsabilité des élèves et du personnel à l'école;

24. que soient créées des interventions tenant compte des diverses ethnies qui composent la population étudiante;

25. que des activités para-scolaires soient organisées conjointement avec les personnes responsables de ce secteur;

26. qu'un programme d'intervention intégré à la vie scolaire soit conçu à l'égard des élèves gravement perturbés, sous la responsabilité immédiate du psychoéducateur;

27. que le personnel de l'école soit en tout temps invité, par voie de communiqués (La Semaine à Emile-Nelligan, radio, etc.), à participer à l'élaboration et la mise en oeuvre de toute intervention;

28. que des résultats obtenus en matière de prévention de la délinquance soient diffusés dans le milieu à chaque semaine (La Semaine à Emile-Nelligan, radio, etc.);

29. que le cours de pastorale soit un lieu prévilégié de lancement de toute intervention.

BIBLIOGRAPHIE

Bachman, J.G. et al. (1978) Youth in transition. Volume 6: Adolescence to adulthood change and stability in the lives of young man. Ann Harbor: Institute for the social Research.

Elliott, D.S., Voss, H.L. (1974) Delinquency and dropout. Levington, Mass.: D.S. Heath.

Lundman, Scarpitti (1978) Delinquency prevention: recommendations for future projects. Crime and Delinquency Avril 1978, 202-220.

Paquette, N. (1979) Classification socio-pédagogique des écoles primaires françaises de la C.E.C.M. Opération Renouveau, Service de l'Adaptation. Novembre.

Pronovost, L. (1979). Transition école - travail et délinquance Montréal: Groupe de recherche sur l'Inadaptation juvénile, Université de Montréal.

Annexe 1

Second rapport d'expertise psychologique

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Psychologie Région Ouest Secteur II

Expertise psychologique auprès d'adolescents pressentis comme délinquants à l'école Emile-Nelligan en vue d'un projet de rééducation en milieu ouvert

Second rapport - Décembre 1980

Rita Béland

Ce rapport est la suite d'une investigation psychologique auprès d'adolescents fréquentant la Polyvalente Emile-Nelligan dans le cadre d'un projet de recherche et d'intervention relié au phénomène de la délinquance.

Les données théoriques qui sous-tendent cette présente étude sont contenues dans le premier rapport de recherche suite à une première investigation du même ordre effectuée entre les mois d'avril et de juillet 1980. Le lecteur intéressé pourra consulter le document consacré à celle-ci et qui s'intitule "Expertise psychologique auprès d'adolescents pressentis comme délinquants à l'école Emile-Nelligan en vue d'un projet de rééducation en milieu ouvert". Les méthodes d'analyse de même que les instruments de mesure y sont décrits succintement ainsi que le déroulement des rencontres. Ces variables n'ayant pas été modifiées dans cette deuxième évaluation, ne sont pas explicitées à nouveau. La signification des symboles utilisés dans le tableau "Présentation des résultats" est également la même. Le N correspond à l'identification du sujet ; le A et le M correspondent à l'âge donné en années et en mois au moment de l'évaluation psychologique et le S indique le sexe du sujet. Les résultats obtenus aux trois tests (IPAT, KDP, HAND TEST) qui se retrouvent

sous :	équivalent à :
ACQ :	potentiel d'aspiration

R :	nombre de réponses
AR :	Potentiel d'acting-out
L :	Insécurité
KDP :	Conception idéologique délinquante
Q :	Image de soi
C :	Faiblesse du moi
O :	Anxiété reliée à la culpabilité

TABLEAU I

Présentation des résultats

Pour les 3 groupes

N	A	M	S	Acq	R	Aor	L	Kdp	Q	C	O
A	15	11	M	-	15	4/2	4,5	0	8	8	3
B	14	4	M	-	15	3/4	4,5	-1	3	4	6
C	15	11	M	-	15	4/3	9	-17	3	8	8
D	14	6	M	-	19	2/6	4,5	-4	8	6	10
E	15	2	M	-	13	5/1	6	-12	2	4	3
F	14	5	M	-	15	1/8	4,5	8	8	5	7
F_1	16	2	M	-	10	4/1	4,5	-2	5	4	6
G	15	11	M	-	9	2/2	4,5	-5	4	8	5
G_1	12	11	M	-	16	5/4	7	-11	5	10	8
H	15	6	M	1	23	6/5	6	-5	2	8	5
I	17	5	M	-	10	3/1	7	9	4	9	6
J	15	10	M	1	11	4/1	4,5	-10	9	6	6
K	14	11	M	-	10	4/2	4,5	-3	7	8	10
L	16	1	F	1	7	0/1	7	-4	5	5	5
M	16	4	M	-	14	6/2	8	-3	4	6	9
N	11	10	M	-	8	2/1	4,5	-6	9	6	10
O	15	8	M	-	9	1/2	4,5	-7	3	10	6
P	13	2	M	1	10	0/3	8	2	5	6	8
Q	16	7	F	1	10	2/3	4,5	-4	6	3	5
R	15	11	F	-	10	0/6	7	-3	8	10	9
S	16	11	M	-	12	5/3	4,5	-12	3	3	3
T	15	1	F	-	7	5/1	9	-8	8	5	5
U	16	8	M	-	9	3/1	4,5	-11	4	5	8
V	15	2	M	-	13	4/2	4,5	-8	8	6	9
W	16	9	M	-	8	5/1	4,5	-14	5	5	4
X	16	3	M	-	10	2/2	7	-1	6	1,5	5
Y	17	6	M	-	6	2/2	2,5	-5	3	5	1
Z	15	-	M	-	6	2/3	6	-1	7	9	7
Z_1	16	2	M	-	12	2/3	-	-13	-	-	-
Z_2	16	-	M	-	11	5/2	8	-17	4	7	6

Sur les 30 individus analysés, 4 d'entre eux nous semblent posséder une structure de personnalité délinquante soit D, F, R et Z. En effet, l'acting-out (AOR) est nettement significatif alors que le résultat au KDP révèle la présence d'une conception idéologique délinquante : ces adolescents possèdent des idées délinquantes ou qui s'éloignent des normes sociales et ils ont, fondamentalement, tendance à les agir.

La faiblesse du moi (C) est flagrante chez un de ces sujets (R) alors que l'image de soi (Q) est négative dans les 4 cas. L'insécurité (L) n'est pas très élevée et l'anxiété reliée à la culpabilité est significativement élevée. Ils sont pourtant accessibles, ils ont les ressources nécessaires pour prendre conscience de leurs actes avec l'aide d'une intervention quelconque.

Viennent ensuite deux groupes d'adolescents que l'on peut considérer comme ayant une personnalité à plusieurs traits délinquants mais dont le résultat AOR (acting-out) n'est pas significatif. Ce qui veut dire, que dans leur cas, l'agir délinquant serait moins fréquent ou, sinon absent mais ils possèdent tous des traits importants de personnalité délinquante. Le premier groupe est celui qui est plus susceptible de présenter des comportements délinquants motivés intrinsèquement. Les individus A, C, G, H, I, K et O ont tous un point commun : la faiblesse du moi (C) est élevée en plus d'autres résultats significatifs.

Pour ce qui est du deuxième groupe d'adolescents, la tendance délinquante est présente mais elle est moins inquiétante. Les sujets V, B, F, M, N, P et Q possèdent quelques éléments d'une personnalité délinquante qui sont contrebalancés par l'absence d'autres dont l'importance est considérable. Chez certains c'est l'image de soi qui est déficiente (V, B, N) en plus du résultat concernant l'anxiété reliée à la culpabilité qui est élevée. D'autres (M, J, F1, B) se situent dans la zone critique ou KDP (conception délinquante) en plus de posséder quelquefois une cote significative à un des autres traits de personnalité.

Ces sujets sont donc réceptifs à plusieurs formes de traitement mais ils possèdent tous des éléments dans leur personnalité qui pourraient les orienter vers la délinquance actualisée.

La délinquance de structure ou de tendance est absente chez neuf des trente sujets analysés (T, U, W, X, Y, Z2, E, L, S) d'après les résultats obtenus.

Ce n'est pas nécessairement une preuve qui viendrait confirmer que ces adolescents sont définitivement immunisés par rapport aux comportements délinquants. Au contraire, certains peuvent être structurés à ce point qu'ils auront la possibilité de dissimuler, en partie, leur vraie personnalité. Et, pour d'autres, les comportements délinquants seront

présents même s'ils ne possèdent pas de structure de personnalité fondamentalement délinquante. L'analyse psychologique fournit des indices significatifs concernant la personnalité des adolescents qui font l'objet de ce rapport. Il reste que certains individus pour des raisons souvent circonstantielles échappent à toute mesure de contrôle.

Donc, en résumé, sur les trente sujets évalués depuis le mois de septembre 1981 :

- quatre adolescents auraient une structure de personnalité délinquante

- quinze adolescents posséderaient une structure de personnalité à tendance délinquante

- neuf adolescents ne seraient pas délinquants

- deux adolescents possèdent une personnalité dont certains traits sont déficients qui seraient reliés, surtout, au phénomène même de l'adolescence

Ce qui donne avec, l'évaluation précédente, dont les résultats paraissent dans le document réservé à cette fin et cité au début de ce rapport (cf page 3).

Groupe 1 (structure de personnalité délinquante) : 17 adolescents

Groupe 2 (tendance fortement délinquante) : 39 adolescents

Groupe 3 (non-délinquance) : 36 adolescents

En terme de pourcentage les résultats peuvent se lirent ainsi :

Sur la population totale rencontrée (N=119) et évaluée jusqu'à maintenant (décembre 1980) :

Groupe 1 = 14,3 %

Groupe 2 = 33 %

Groupe 3 = 30,2 %

Appendice A :

Données sociologiques

Les tableaux présentés à l'appendice A concernant les données sociologiques recueillies auprès des sujets en période d'expérimentation. Le tableau 2 regroupe les données concernant la population totale (W = 30) et le tableau 3 subdivise les résultats en fonction de la classification des adolescents en 3 groupes

TABLEAU 2

Données sociologiques
en pourcentage

Sexe :	Masculin	86 %
	Féminin	14 %
Age moyen		15, 5 ans
Nombre d'enfants		4
Parents ensemble		55, 2 %
Parents séparés		34, 5 %
Parent décédé		10, 3 %
Père travaille		14 %
Mère travaille		3, 5 %
B.E.S.		34, 5 %
Changement d'école (plus de 4 fois)		45 %
Année scolaire recommencée		48 %
Secondaire régulier	I	14 %
	II	7 %
	III	48 %
	IV	10, 5 %
	V	17 %
Secondaire court	I	-
	II	3, 5 %
	III	-
	IV	-

TABLEAU 3

Données sociologiques des trois groupes d'adolescents

La classification des adolescents en groupes 1, 2 et 3 se base sur les mêmes normes contenues dans le 1er rapport d'expertise.

Groupe 1 = délinquant
Groupe 2 = tendance délinquante
Groupe 3 = non-délinquant
B.E.S. : famille dont l'aide financière provient du Bien-Etre-Social

	Sexe % M	Sexe % F	Age moyen	Nb d'enfants	parents ens.	parents séparés	parent décédé	père travaille	mère travaille	B.E.S.	changement école (> 4)	année scol. recommencée	secondaire rég. I	II	III	IV	V	sec. court - A-T I	II	III	IV
Groupe 1	75	25	14,8	4,5	25	75	-	-	-	50	25	25			100						
Groupe 2	93,3	6,7	13,8	8,9	33,3	13,3	6,7	46,7	60	-	53,3	66,7	26,7	13,3	40				6,7		
Groupe 3	75	25	16,2	4,4	50	25	25	25	25	37,5	50	25			37,5		62,5				

Annexe 2

Décrocheurs scolaires

NOMBRE DE DENONCIATIONS D'APRES LA RAISON DONNEE AU DEPART

DE SEPTEMBRE 1980 A FEVRIER 1981

CAUSES DU DEPART	SEC.I	SEC.II	SEC.III	SEC.IV	SEUV	APP.TRANS.	P.C.II	PC.III	P.C.IV	TOTAL:
GOUT DU TRAVAIL				3	2					5
TRAVAIL	5	6	15	17	11	1		8		63
AIDE A LA MAISON	1		2				1	4	1	9
REFUS DE FREQUENTER	1	3	6	1	1		2	1		15
	7	9	23	21	14	1	3	13	1	92

86

la semaine EN

No 32 : semaine du 9 mars

Annexe 3

Organisation humaine et physique de l'école

STATISTIQUES au 17 décembre 1980.

SECONDAIRE I	284
SECONDAIRE II	283
SECONDAIRE III	318
SECONDAIRE IV	262
SECONDAIRE V	217
APP-TRANS.	64
P.C. II	56
P.C.III	68
P.C.IV	20
TOTAL:	1572

POLYVALENTE EMILE-NELLIGAN

LISTE DES PROFESSEURS
SECTEUR I-II

Education physique :	Cusson-Bareil, Francine Beaulieu-Lecavalier, Gisèle
Formation humaine :	Brisebois, André Forcier, Jean-Pierre Hamel, Jean-Guy
Français :	Bouffard, Christiane Péloquin-Mailhot, Jeanne Aubry-Racette, Suzanne Mikhail, Raymond Boutros, Youssef Bois, Miville
Anglais :	Séguin, Denise Bousquet, Jean ~~(Lr. R. - Milloneo)~~ Andrée Bock Blanchard, Félix Senécal, Jean-Paul
Mathématiques :	Moisan-Sanscartier, Mireille Laberge, Jules Geadah, Sobhi Noël, Jeannine Ayotte, Cécile
Géographie :	Barnoti, Madeleine Landry-Simard, Carmen
Histoire :	Frenette-Brunet, Lise Doyon, Lionel
Arts plastiques :	Valiquette, Jean-Pierre
Musique :	Toussaint, Henri Courville, Lise
Biologie :	Gosselin-Castonguay, Monique Patry, Paul-Emile
Physique :	Desrochers, Gérard
Technologie :	Larivière, Robert
Sciences familiales et couture et hab.	Hébert, Mitzi

1980-10-01

POLYVALENTE EMILE-NELLIGAN

LISTE DES PROFESSEURS
SECTEUR III

Education physique :	Rorive, Jacques Hébert, Hélène
Formation humaine :	Monté, Jacques Fiset, Louis-André
Français :	Lamoureux, Sénora Tellier, Chantal Francoeur, Jacques
Anglais :	Félix, Guy Leroux, Robert Beltrocco-Lefebvre, Rina
Mathématiques :	Collette, Louis Gendreau, Denise Bilodeau, Thérèse Bélisle, Solange
Géographie :	Viltofsky, Serge Peala, Henri
Arts plastiques :	Prévost, Réal
Biologie :	Cyr, Yvon Boisclair, Yvon
Imprimerie :	St-Charles, Gilles
Information scolaire :	Rivest, Gisèle
Commerce et Sciences familiales :	Hénault, Monique
Surnuméraire :	Vézina, Roland

POLYVALENTE EMILE-NELLIGAN

LISTE DES PROFESSEURS
SECTEUR IV-V

Education physique :	Safar, Georges Gravier, Louis
Formation humaine :	Hunter, Lucille Vaillancourt, Gilles
Français :	Touchette, Bertrand Laforest, Marie-Laure Henri, Micheline Soucy, Yvon Fex-Gagné, Suzanne
Anglais :	Cyr, Clothilde Charpentier, Yvon Grant, André
Mathématiques :	Roy, Jean-Guy Levasseur, Claude Massue, Bernard Corriveau, Thérèse Collette, Marguerite
Histoire :	Mandeville, Monique Levasseur, Patrice
Vie économique :	Brunet, Richard
Chimie :	Pilote, Christian Tawil, Antoine
Physique :	Pagé, Jacques
Meubles P.L. :	Maurice, Jacques
Mécanique P.L. :	Roy, Réjean
Electrotechnique P.L. :	Giguère, Georges
Mécanique, Electro, Dessin :	Lavoie, Robert
Esthétique P.L. :	Jeneault, Jeannine
Commerce :	Roy-Bourque, Marie-Paule
Information scol. :	Dugas, Laval
Ortho :	Normandeau, Louise

POLYVALENTE EMILE-NELLIGAN

LISTE DES PROFESSEURS
SECTEUR PC - AT

Bécigneul-Villeneuve, Denyse
Bellemare, Georges
Berger, Robert
Brassard, Yvan
Collins, Claude
Cyr, Bernard
D'Auteuil-Morency, Madeleine
~~Desoulnieres, Lionel~~ Thibault-Berthiaume, Madeleine
Deschamps, Colombe
Lafontaine, Lorraine
Le Garrec-Le Doaré, Odile
Lussier, Pierre
~~Mac Leod, Donald~~ Léger, Gilles
Meyer-Louis, Christiane
Pelletier, Françoys
Perron-Picard, Raymonde
Rupp, Gilbert
Samman, Antoine
Samson-Dubée, Mireille
Saucier, Guy
Sylvestre, Clémence
Sarrazin, Christiane

POLYVALENTE EMILE-NELLIGAN

PLAN DE L'ÉCOLE

LÉGENDES.

MONTE-CHARGE	M-C
CONCIERGES	C
TOILETTES	T
TOILETTES (PROFESSEURS)	TP
DOUCHES	Do
DEPÔTS	De
ENTREPÔTS	E
MONITEURS	M
BUREAUX	B
BUREAUX DE PROFESSEURS	BP
VESTIAIRES	V.
CHEMINÉE	⊕
CONDUITS ou NON-EXCAVÉS	⊠

4 MARS 1920. YB

SOUS-SOL

- gymnases, palestre
- ateliers
- musique

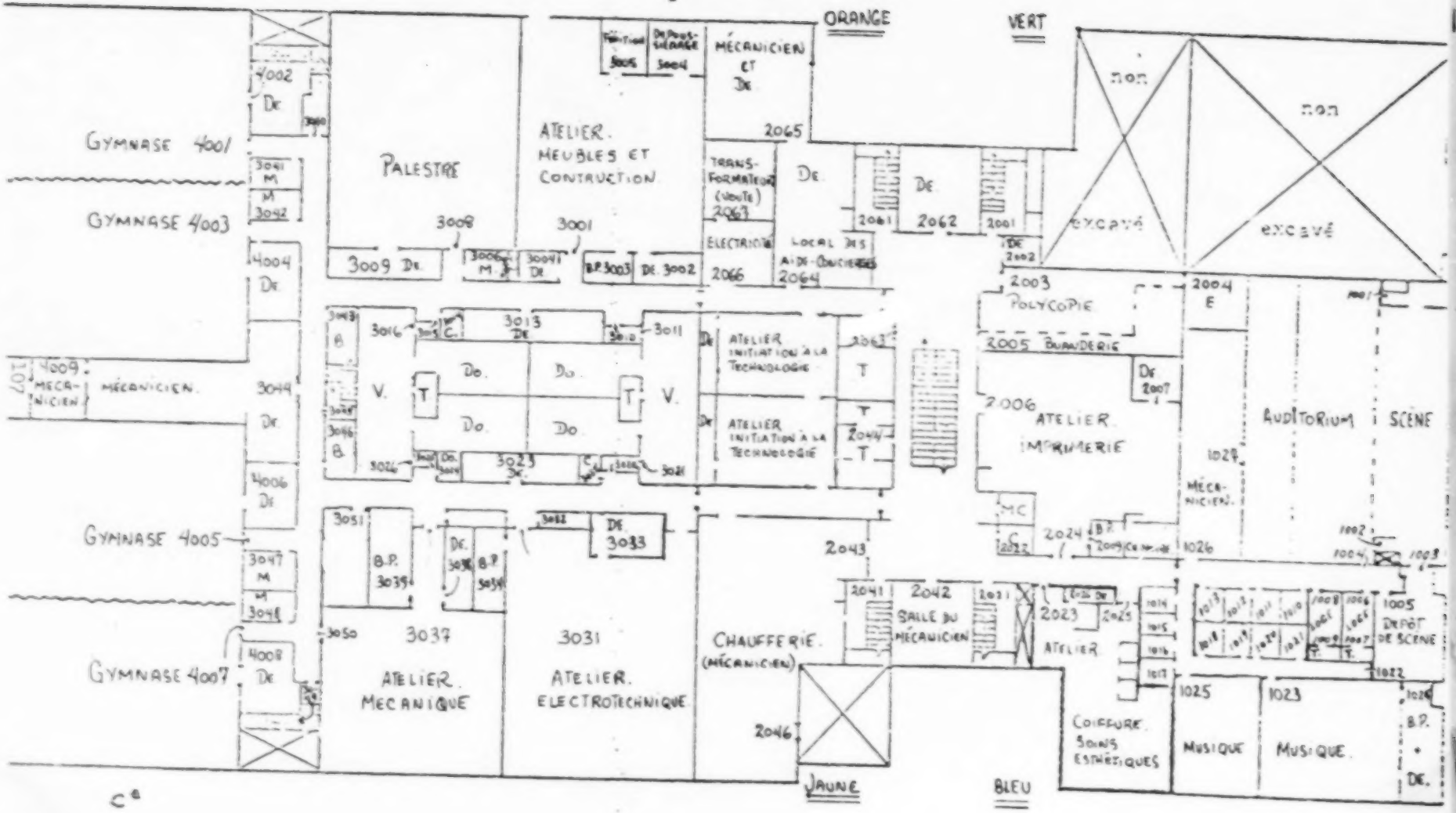

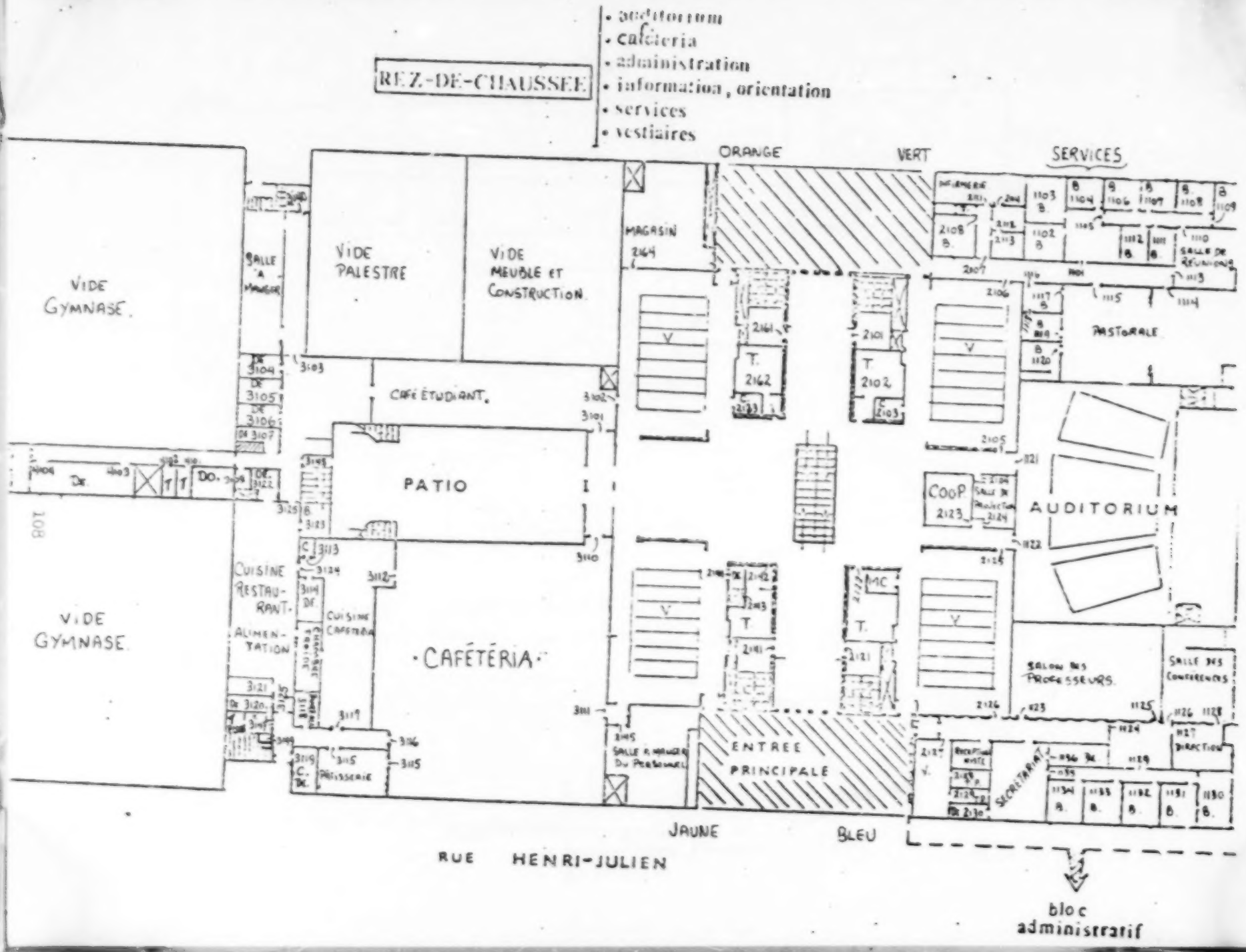
REZ-DE-CHAUSSEE
• auditorium
• cafeteria
• administration
• information, orientation
• services
• vestiaires
ORANGE
VERT
SERVICES
VIDE GYMNASE
SALLE A MANGER
VIDE PALESTRE
VIDE MEUBLE ET CONSTRUCTION
MAGASIN 2144
CAFÉ ÉTUDIANT
PATIO
PASTORALE
COOP 2123
AUDITORIUM
CUISINE RESTAURANT ALIMENTATION
CUISINE CAFETERIA
CAFÉTÉRIA
SALON DES PROFESSEURS
SALLE DES CONFERENCES
SALLE A MANGER DU PERSONNEL
ENTREE PRINCIPALE
SECRETARIAT
JAUNE
BLEU
RUE HENRI-JULIEN
bloc administratif

2ème plancher
- bibliotheque (AUDIO-VISUEL)
- CLASSES

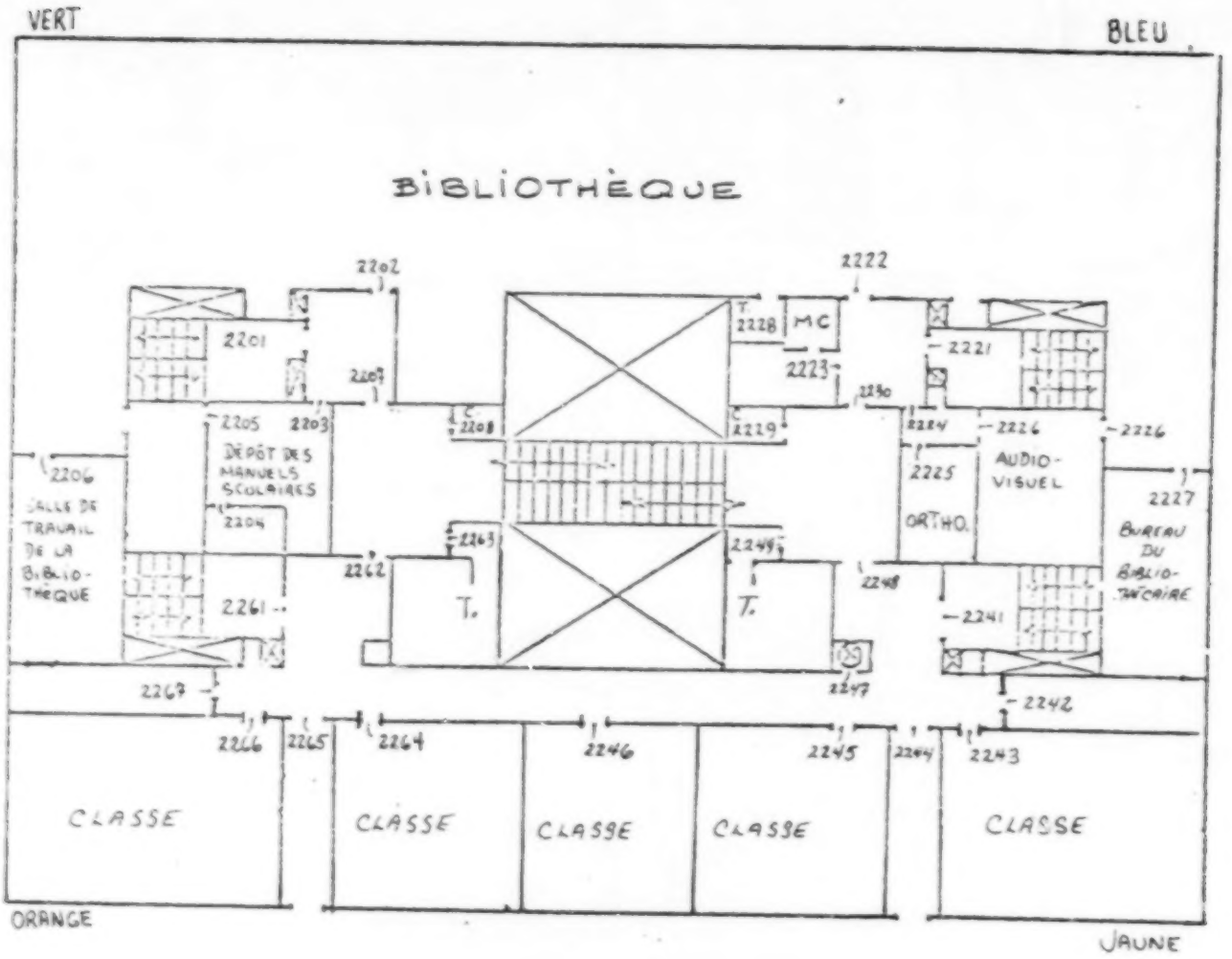

3eme plancher | • CLASSES
• ATELIERS
• PROFESSEURS

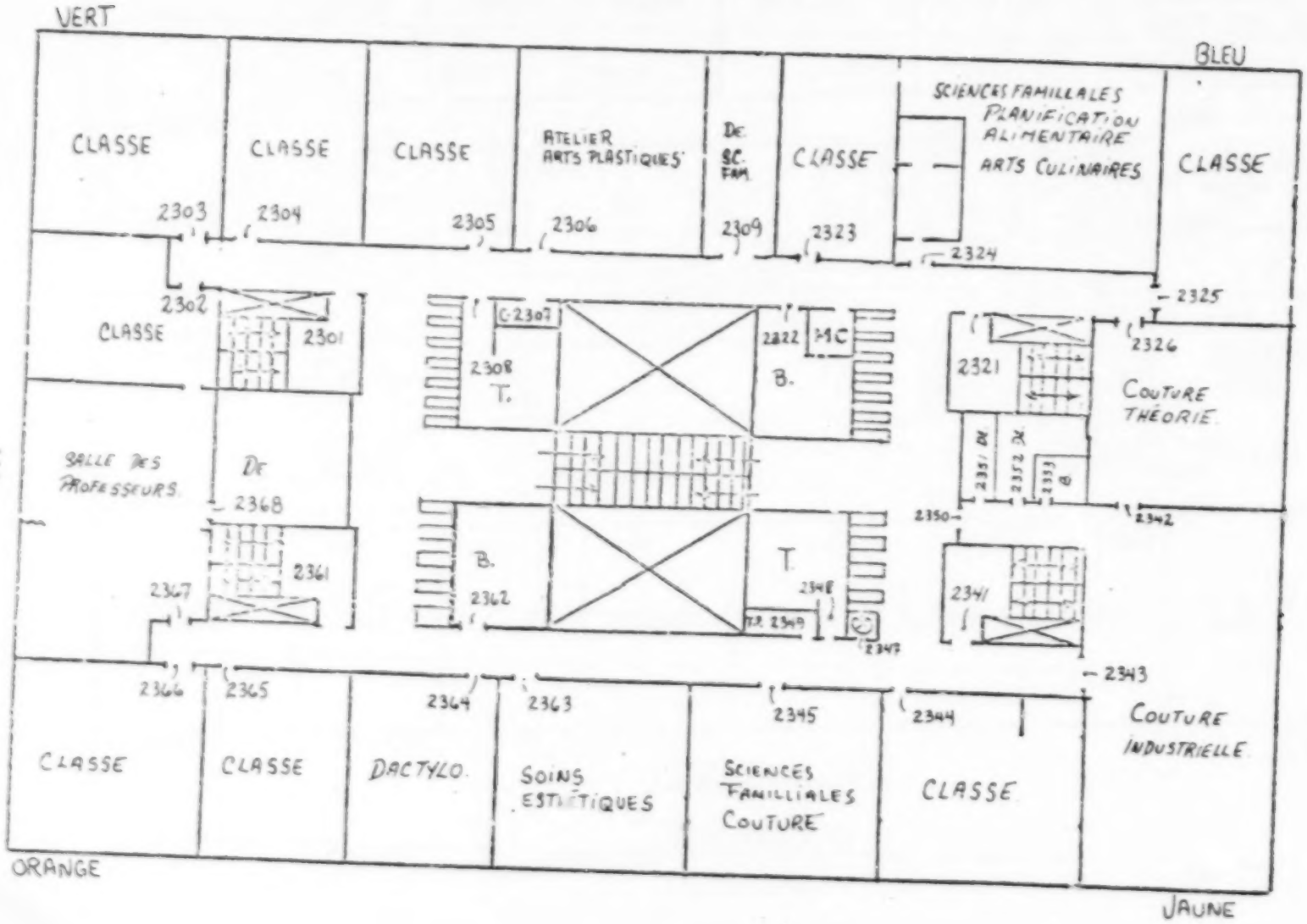

4ème plancher

- arts plastiques.
- CLASSES
- PROFESSEURS
- dessin technique.

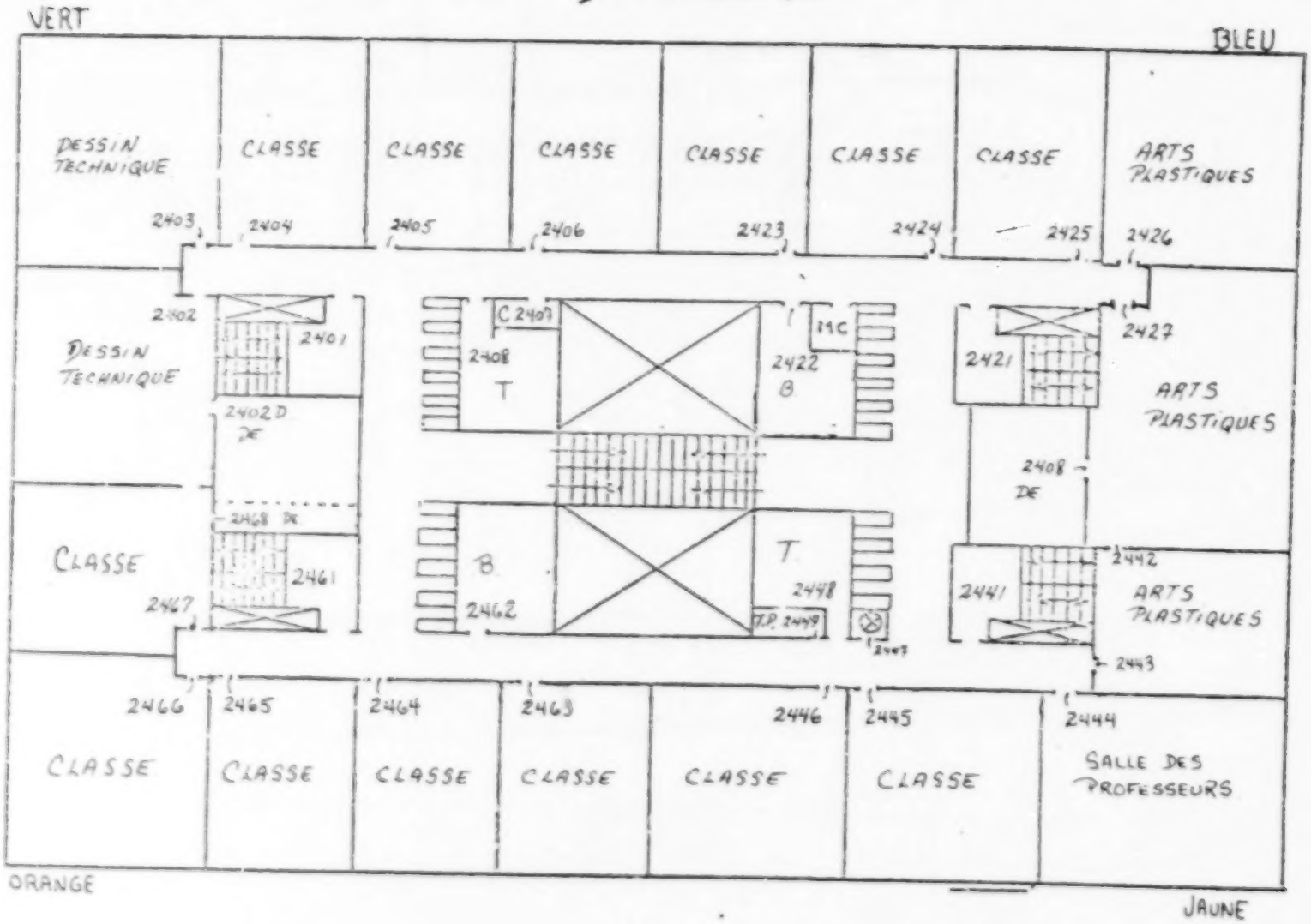

5ème plancher

- CLASSES
- LABORATOIRES (SCIENCES)
- HISTOIRE + GÉOGRAPHIE
- PROFESSEURS

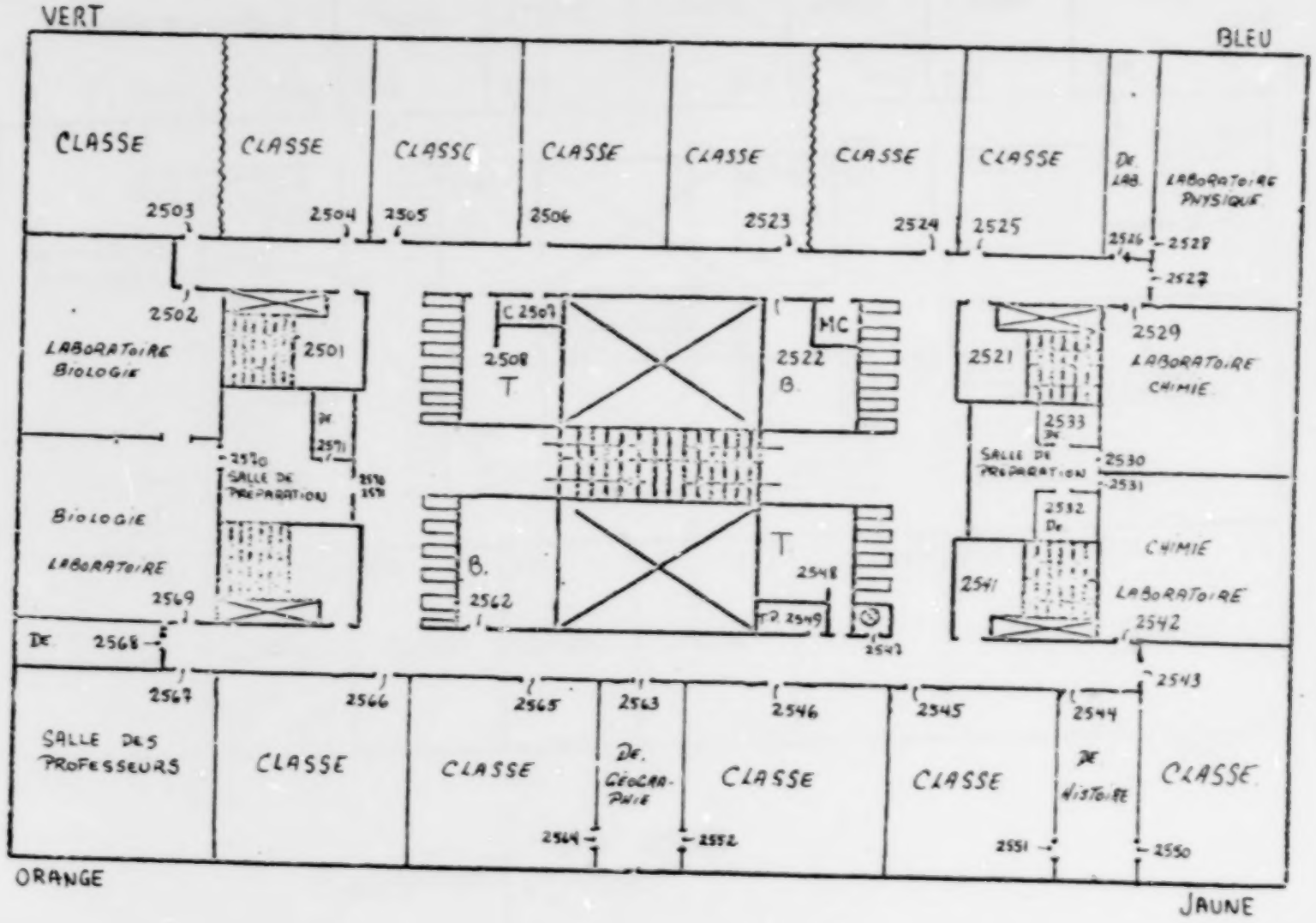

6ème plancher
- LABORATOIRE (SCIENCES)
- CLASSES
- PROFESSEURS

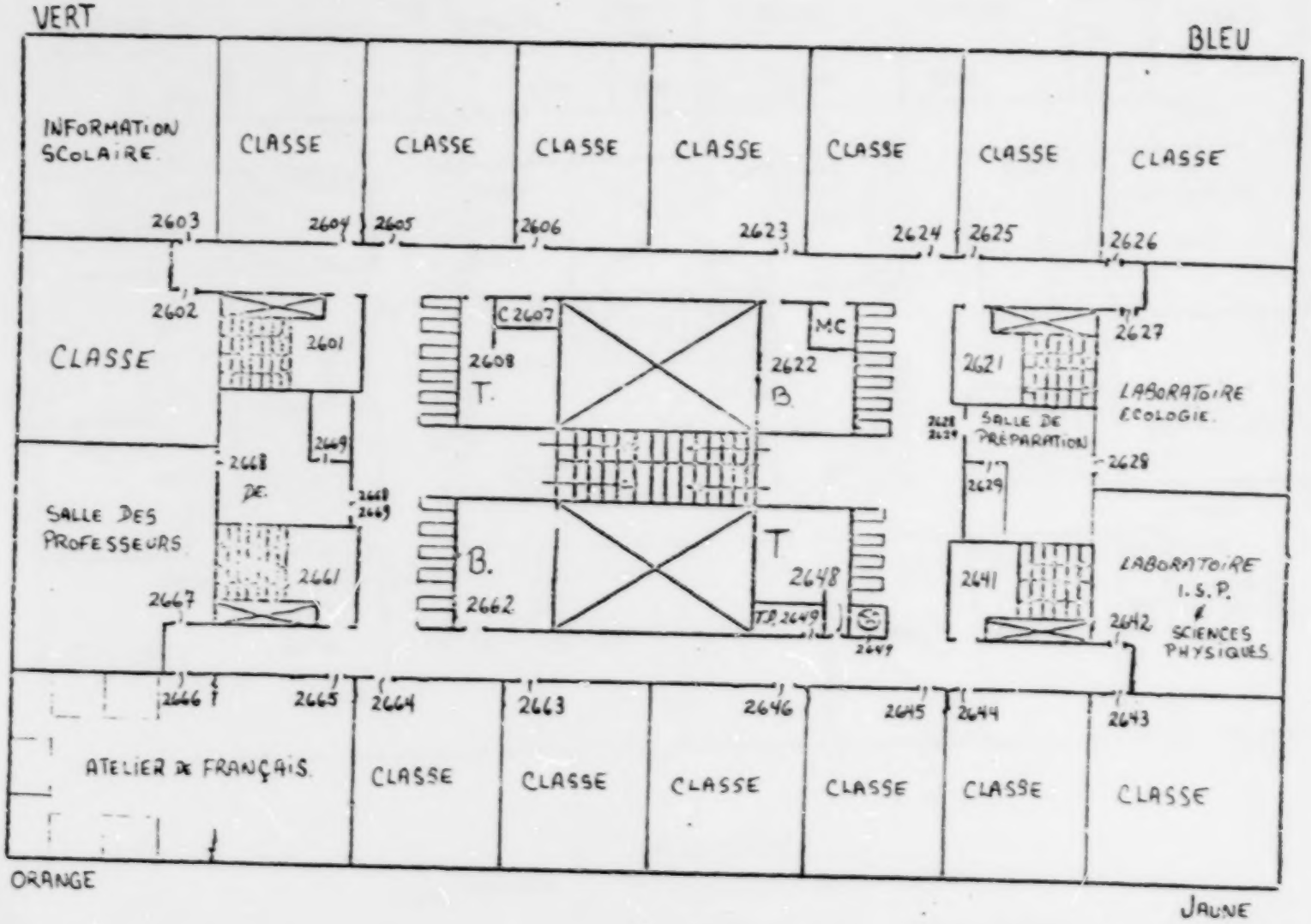

Annexe 4

Groupes déstructurés: lettre aux parents

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal

Polyvalente Émile-Nelligan

1750 rue Henri-Julien Montréal H2T 2C8 845-6271

Montréal, _____

Chers parents (tuteurs),

En raison des difficultés éprouvées par votre enfant à l'école, nous vous informons que votre enfant fréquentera dorénavant une classe qui lui permettra de mieux répondre à ses besoins.

A partir de _____ l'horaire sera de 9:15 h. à 14:00 h.
Votre enfant devra dîner obligatoirement à l'école tous les jours.
Ce dîner se fera sous surveillance d'adultes.

Les trois professeurs responsables de ces classes sont:

Mme Mireille Samson-Dubée

Mme Louise Normandeau

Mme Christiane Sarrasin

Vous trouverez ci-joint, la liste des effets scolaires et les exigences des professeurs.

Soyez assurés que tous ces moyens sont pris dans le but d'aider davantage votre enfant.

Pour de plus amples renseignements, veuillez référer à M. Jean-Guy Viens, téléphone: 845-6271 poste 28.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Ghislaine Ménard-Bouchet

Ghislaine Ménard-Bouchet
GMB/grc

Signature des parents _____

POLYVALENTE GRILLE-NELLIGAN

LISTE DES EFFETS SCOLAIRES

- Carte d'identité de l'étudiant
- 2 crayons à la mine
- 2 crayons à l'encre (rouge, bleu)
- 1 efface
- 1 règle
- 2 cadenas
- 12 crayons de couleur
- 1 cahier à anneaux
- Feuilles mobiles
- 1 Duo-tang

GMB/jb
1981/02/04

POLYVALENTE EMILE-NELLIGAN

NOS EXIGENCES

Présence

Participation

Respect

Présence

Tu dois être présent à l'école de 9:15h à 14:00h

En conséquence

1. Tu donnes ton nom au surveillant lorsque tu entres ou tu sors de l'école.

2. Une absence ou un retard doivent avoir une raison valable et tes parents (tuteurs) nous avertissent par écrit.

3. À partir de 10:00h nous téléphonons chez toi pour s'informer des raisons de ton absence.

4. Tu dînes à l'école.

5. Le temps perdu est repris après 14:00h.

En dehors des heures où l'on te demande d'être présent, tu dois être à l'extérieur de l'école.

Si tu t'absentes trop souvent nous chercherons en équipe comment t'aider à solutionner ton problème.

Participation

Tu fais le travail demandé par toute personne qui a autorité à tout moment de la journée.

En conséquence

1. Tu es attentif lorsqu'on te donne des explications.

2. Tu as avec toi tout ce qu'il te faut pour travailler.

3. S'il y avait oubli, tu retournes chez toi chercher ton matériel. Le temps que tu prends est repris après 14:00h.

4. Le travail écrit doit être bien fait et propre.

5. Le travail qui ne répond pas à ces conditions est repris à partir le 14:00h.

Respect

Ta participation tient compte des autres et du matériel utilisé.

En conséquence

1. Tu parles aux autres poliment.

2. Tu évites de les bousculer.

3. Tu t'occupes de tes affaires.

4. Tu prends soin du matériel mis à ta disposition.

5. Un déboursé en argent te sera demandé pour chaque bris volontaire de matériel.

Un manque de respect est considéré comme grave et des mesures spéciales seront prises en cas de non-respect par toutes les personnes qui ont autorité sur toi.

GMB/jb
1981/09/04

Annexe 5

Matériel scolaire, billet d'absence et
bottes d'hiver: résultats, 26 au 30 janvier 1981

	— MATÉRIEL —			— BILLET HOSPICE —			— ISOLÉS —		
	Sec I	Sec II	TOTAL	Sec I	Sec II	TOTAL	Sec I	Sec II	TOTAL
26 janv. '81	19	28	47	2	3	5	0	1	1
27 janv. '81	19	43	62	2	3	5	1	0	1
28 janv. '81	23	21	44	6	2	8	0	0	0
29 janv. '81	10	14	24	5	2	7	0	1	1
30 janv. '81	14	4	18	0	0	0	1	1	2
TOTAUX:	85	110	195	15	10	25	2	3	5

Annexe 6

Typologie des drogues

PCP

(Phencyclidine)

Méthode d'utilisation

- fumée
- injectée (mêmes risques qu'avec l'injection d'opiacés ou d'amphétamines)
- prise comme comprimés ou capsules de plusieurs grosseurs, couleurs et dosages

Effets à court terme

- euphorie
- augmentation de la vitesse de la respiration
- respiration faible
- augmentation de la pression sanguine et de la vitesse des pulsations
- bouffées de chaleur et transpiration abondante
- manque de coordination musculaire
- engourdissement général ou des extrémités

Avec de plus fortes doses

- chute de la pression sanguine, de la vitesse du pouls et de la respiration
- nausée, vomissement, vision voilée, dandinements et tremblements, perte de l'équilibre et vertige
- de grosses quantités peuvent causer des convulsions, le coma et parfois la mort
- les effets de PCP peuvent ressembler à certains symptômes primaires de schizophrénie, d'hallucinations
- hallucinations, confusion mentale et amnésie sont communs
- sentiment d'éloignement de son entourage

Effets à long terme

- possibilité de retours en arrière
- possibilité d'anxiété prolongée ou de dépression profonde

Statut légal

- la possession et le trafic sont illégaux en vertu de la Loi sur le Contrôle des Narcotiques

LSD

(acide lysergique diéthylamide)

Effets à court terme

- effets au départ [illegible] ceux de l'amphétamine — tachycardie rapide, pupilles dilatées, stimulation, irritation
- plus tard, déformation de la perception — couleurs, formes, dimensions, distances modifiées
- peut provoquer la gaieté, "déterioration de l'esprit" ou anxiété et panique, selon l'usager
- sentiments de panique d'une puissance ou d'une importance exceptionnelle peuvent conduire à un comportement qui est particulièrement dangereux pour l'usager
- occasionnellement, une maladie mentale suit l'usage du LSD — une anxiété et une dépression prolongées
- des convulsions se produisent occasionnellement
- l'accoutumance profonde se développe très rapidement et disparaît très rapidement

Effets à long terme

- on ne connaît pas les effets médicaux à long terme du LSD

Statut légal

- il est illégal en vertu de l'Annexe H (catégorie restreinte des drogues) de la Loi sur les Narcotiques et les drogues de fabriquer, posséder ou vendre du LSD

CANNABIS

(marijuana, hachisch "huile de hachisch")

Ingredient actif

THC (delta tétrahydrocannabinol) produit les effets typiques sur l'humeur et la sensibilité

Préparations

La marijuana, le hachisch et l'"huile de hachisch" sont des dérivés du chanvre, *Cannabis sativa*. Les préparations de cannabis varient beaucoup en efficacité, la marijuana étant, en général, la moins efficace et l'"huile de hachisch", la plus efficace.

Les préparations de cannabis peuvent être fumées ou ingurgitées soit seules, soit mélangées à la nourriture.

Effets à court terme

- euphorie — un sentiment exaltant
- augmentation du nombre des pulsations
- rougissement des yeux
- un stage ultérieur ou l'usager devient calme, sérieux et endormi
- l'expérience complète est généralement terminée après quelques heures
- combiné à l'alcool et à certaines autres drogues, le cannabis augmente leurs effets sur la pensée et le comportement
- affaiblit la mémoire à court terme, la pensée logique et l'habileté à conduire une automobile ou à remplir des tâches compliquées
- avec des doses plus fortes, les perceptions du son, de la couleur et d'autres sensations peuvent être acquises ou déformées et la réflexion devient lente et confuse
- en des doses très fortes, les effets du cannabis sont semblables à ceux du LSD et d'autres hallucinogènes — confusion, inquiétude, excitation et hallucinations — lesquels peuvent cause anxiété et panique, ou peuvent même hâter un état épisodique de psychose

Effets à long terme

- tolérance modérée
- dépendance psychologique possible
- perte de contrôle et d'intérêt envers les activités soutenues
- on a démontré que la cigarette de marijuana contient 50% de goudron de plus qu'une cigarette contenant un taux de goudron élevé, par suite d'un usage régulier, le risque de cancer du poumon, de bronchite chronique et d'autres maladies des poumons augmente

Statut légal

Le statut légal du cannabis est actuellement l'objet d'une révision. On a recommandé qu'il soit retiré de la Loi de Contrôle des Narcotiques et placé dans la Loi sur les Nourritures et les Drogues.

Imprimé au Canada

Réf: " LE THÉ, le CAFÉ et MOI...."

AMPHÉTAMINES

(stimulants)

- amphétamine (p. ex. Benzédrine*)
- dextro amphétamine (p. ex. Dexédrine*)
- métamphétamine (p. ex. Méthédrine*)

Méthode d'utilisation

- absorbées par la bouche, reniflées ou injectées dans les veines (avec risque d'infection provenant d'aiguilles non stérilisées, p. ex. tétanos, gangrène due au gaz, hépatite)

Effets à court terme

- manque d'appétit
- regain d'énergie et retardement de la fatigue
- augmentation de la vivacité
- respiration plus rapide
- battements du coeur accélérés et pression sanguine augmentée, ce qui amène à un risque accru d'éclatement des vaisseaux sanguins ou d'arrêt du coeur
- dilatation des pupilles

Avec de plus fortes doses

- loquacité, nervosité, excitation
- sentiment de puissance et de supériorité
- illusions et hallucinations se produisent souvent
- quelques usagers habituels deviennent irritables, agressifs, paranoïaques ou paniqués
- haute pression sanguine, bouche sèche, fièvre, transpiration et insomnie

Effets à long terme

- malnutrition
- prédisposition accrue à l'infection
- développements de tolérance avec de fortes doses
- dépendance psychologique
- après avoir cessé, il s'ensuit un long sommeil et une dépression

Statut légal

- ces drogues ne peuvent être obtenues qu'avec une ordonnance

COCAINE

(stimulant)

- La cocaïne, bien qu'elle ne soit pas chimiquement reliée à l'amphétamine, a une action tellement semblable à celle-ci qu'elle est considérée comme un stimulant, quoiqu'elle soit classée légalement comme un narcotique

Méthode d'utilisation

- inhalation (en reniflant ou en ébrouant)
- injection (avec risque d'infection provenant d'aiguilles non stérilisées, p. ex. tétanos, hépatite virale
- certaines personnes la combinent avec la méthamphétamine, l'héroïne, la morphine les barbituriques

Effets à court terme

- Les mêmes que pour les amphétamines

Avec de plus fortes doses

- des "hauts" plus forts, plus fréquents
- conduite bizarre, erratique, parfois violente
- psychose paranoïaque (elle disparaît si les fortes doses sont discontinuées)
- parfois une sensation de quelque chose qui rampe sous la peau
- les mêmes que pour les amphétamines

Effets à long terme

- forte dépendance psychologique
- destruction des tissus dans le nez si elle est reniflée
- autres effets semblables à ceux des amphétamines

Statut légal

- selon la Loi du contrôle des narcotiques, il est illégal de la posséder ou d'en faire le commerce

OPIACÉS

(opium, morphine, codéine, héroïne)

Méthode d'utilisation

- l'opium est consommé ou fumé
- les autres opiacés sont habituellement injectés
- des complications peuvent survenir à cause d'aiguilles non stérilisées, p. ex. tétanos, endocardite, hépatite
- d'autres opiacés peuvent également être reniflés ou pris par voie buccale ou rectale

Effets à court terme

- soulagement de la douleur
- produit un état de contentement, d'indifférence et d'insouciance envers les émotions angoissantes
- de fortes doses causent l'euphorie
- parfois des nausées et des vomissements
- une dose thérapeutique dure de 3 à 4 heures
- une trop forte dose peut entraîner la mort due à une dépression respiratoire

Effets à long terme

- rapide développement de la tolérance et d'une dépendance physique et psychologique
- une abstinence brusque aboutit à un syndrome d'abstinence du moyen au grave (crampes, diarrhée, "chair de poule", écoulement du nez, etc.)

Statut légal

- Régis par la Loi fédérale du contrôle des narcotiques
- certains opiacés sont disponibles par ordonnance. Leur possession illégale et leur commerce peuvent faire encourir des peines sévères

TRANQUILLISANTS MINEURS

(déprimants)

- méprobamate (p. ex. Equanil*)
- diazépame (p. ex. Valium*, Vivol*)
- chlordiazépoxide (Librium*)

Effets à court terme

- calme l'hyperactivité, la tension et l'agitation
- diminue les réactions émotionnelles aux stimuli extérieurs, p. ex. la douleur
- relâchement des muscles
- vigilance réduite
- donne un soulagement bref de l'anxiété
- combat les effets graves d'abstinence des autres drogues déprimantes
- avec des doses plus fortes, altération possible de la coordination musculaire
- étourdissement, basse pression sanguine et/ou évanouissement
- augmente l'effet de l'alcool et des sédatifs

Effets à long terme

- dépendance physique
- réaction à la suite d'abstinence comme celle des hypnotiques sédatifs

Statut légal

- ces stupéfiants peuvent être obtenus seulement par ordonnance

TABAC

Ingrédients actifs

- dans la cigarette entrent 500 composés dont les plus importants sont la nicotine et le goudron

Effets à court terme

- accroissement du rythme de pulsations
- élévation de la pression sanguine
- abaissement de la température de l'épiderme
- sensation de détente chez les fumeurs réguliers
- augmentation de l'acide dans l'estomac
- réduction de la formation de l'urine
- stimule, puis réduit l'activité du cerveau et du système nerveux
- perte de l'appétit et de la résistance physique

Effets à long terme

- rétrécissement ou durcissement des vaisseaux sanguins dans le coeur, le cerveau, etc.
- essoufflement, toux
- infections respiratoires plus nombreuses (p. ex. rhumes, pneumonie)
- bronchite chronique
- emphysème
- risque de cancer des poumons, de la bouche, du larynx, de l'oesophage, de la vessie, des reins, du pancréas
- ulcères de l'estomac
- risque de thrombose chez celles qui prennent des pilules anticonceptionnelles

Statut légal

- Peut ne pas être vendu aux personnes âgées de moins de 16 ans

ALCOOL

(éthanol [illegible])

Contenu de l'alcool
- Bière 5% d'alcool
- Vin de table 10-14% d'alcool
- Vin remonté (p. ex. sherry) 16-20% d'alcool
- Spiritueux distillés (p. ex. whiskey, cognac, rhum), 40% d'alcool
- 1 bouteille de bière — 3-4 oz. de sherry, porto, etc. = 1½ onces de spiritueux distillés

Effets à court terme
- relaxation au début
- perte d'inhibitions
- coordination affaiblie
- réflexes et processus mentaux ralentis (réactions)
- changements d'attitude, affaiblissement des [illegible] au point de commettre des erreurs de jugement, danger
- une trop forte dose peut entraîner la mort due à l'abaissement de la respiration

Effets à long terme
- l'usage régulier et excessif augmente la possibilité de:
  - gastrite, pancréatique
  - cirrhose du foie
  - certains cancers de l'appareil gastro-intestinal
  - maladie du coeur
  - convulsion et delirium tremens peuvent survenir après abstinence faisant suite à un usage excessif et régulier

Prédominance de l'usage
- 80% des Canadiens âgés de plus de 15 ans consomment des breuvages alcooliques

Statut légal
- ne peut être vendu aux personnes âgées de moins de 18 ou 19 ans, dépendant de la province

AAS

(acide acétylsalicylique)

Produits contenant l'AAS
- Aspirine*
- Aussi un composant de Anacine*, Bufferins*, Dristan*, Frosst 222*, Templeton TRC*

Dosage recommandé
- adultes: dose simple — 2 comprimés d'une force de 5 grains
- enfants:
  - 0-2 ans — seulement tel que prescrit par le médecin
  - 2-4 ans — 1/6 du dosage pour l'adulte
  - 5-9 ans — 1/4 du dosage pour l'adulte
  - 10-14 ans — 1/2 du dosage pour l'adulte
- l'AAS est souvent en cause dans les trop fortes doses et dans les ingestions faites accidentellement par les enfants

Effets à court terme
- diminue la douleur, la fièvre et l'inflammation
- une personne sur 500 expérimente les effets secondaires indésirables

Possibilité d'effets secondaires défavorables
- asthme
- urticaire chronique (urticaire)
- irritation et saignement de l'appareil gastro-intestinal

L'AAS est à déconseiller:
- aux personnes devant subir une opération (au moins la semaine qui précède)
- aux personnes qui ont des caillots de sang
- aux personnes qui ont des ulcères ou des problèmes d'hémorragies
- aux femmes enceintes une semaine avant l'accouchement
- aux personnes ayant des allergies du nez ou des sinus, l'asthme

HYPNOTIQUES SEDATIFS

(barbituriques)

- amobarbital (p. ex. Amytal*)
- secobarbital (p. ex. Seconal*)
- pentobarbital (p. ex. Nembutal*)

Non-Barbituriques
- ethchlorvynol (p. ex. Placidyl*)
- flurazepam (p. ex. Dalmane*)
- glutethimide (p. ex. Doriden*)

Effets à court terme
- une petite dose diminue l'anxiété et la tension, en produisant le calme et le relâchement musculaire
- une dose un peu plus forte produit des effets semblables à l'intoxication par l'alcool, p. ex. un sentiment exaltant, discours incohérent, titubation
- cause le sommeil dès qu'on est en position tranquille; dans le cas contraire, on peut être incapable de dormir
- ces effets font qu'il est dangereux de conduire une voiture-automobile ou de remplir d'autres fonctions complexes quand on est sous l'influence des barbituriques
- des doses beaucoup plus fortes rendent inconscient
- une trop forte dose peut être fatale par suite de dépression respiratoire

Effets à long terme
- l'accoutumance et la dépendance se développent rapidement si on utilise de fortes doses
- les hypnotiques calmants ne donnent pas un sommeil tout à fait normal; l'usager peut se sentir fatigué et irritable même s'il sombre dans le sommeil
- lorsqu'on en cesse l'utilisation, des troubles de sommeil se produisent temporairement; cela peut amener l'usager à décider à tort qu'il lui faut une plus grande quantité de drogue
- une privation brusque conduit à la nervosité progressive, à l'anxiété et probablement au delirium, aux convulsions et à la mort

Statut légal
- ces drogues peuvent être obtenues seulement avec ordonnance

CAFÉINE

([illegible])

Dosages moyens

• Café instantané (par tasse)	20-120 mg
• Café infusé	40-180 mg
• Café décaféiné	moins de 5 gm
• Thé	10-40 mg
• Cacao	moins de 5 mg
• Boissons cola (par cannette)	20-75 mg
• Préparations combinées pour mal de tête et rhume (par comprimé) (par ex. Frosst 222* & Ornex)	15-16 mg
• Pilules stimulantes	100-210 mg

Effets à court terme
- Vision [illegible]
- Tremblement automatique des mains

Effets à long terme
- Effets d'un usage extensif (plus de 8 [illegible])
  - [illegible]
  - [illegible]
  - [illegible]

Étendue de l'utilisation
[illegible] Canadiens âgés de plus de 15 ans consomment en moyenne [illegible] tasses par jour (25% de la population [illegible])
[illegible] 1-9 tasses par jour (40% de la population [illegible])
[illegible] tasses de café par jour

SOLVANTS

- hydrocarbures volatils d'origine pétrolière (p. ex. l'essence)
- acétone, acétate d'éthyl, chloroforme, tétrachlorure de carbone, et toluène
- dissolvant du vernis à ongles, fluide à briquet, fluides à nettoyage et ciment pour avions

Méthode d'usage
- l'usager inhale les vapeurs, souvent en tenant sur la figure un sac ou une toile contenant un solvant

Effets à court terme
- gaîté et désorientation
- confusion, discours incohérent et vertige
- déformation de la perception
- hallucinations visuelles et auditives
- contrôle musculaire mauvais

Avec de plus fortes doses
- somnolence et inconscience
- le risque augmente avec la concentration de la vapeur
- de fortes doses de solvants peuvent produire la mort par défaillance cardiaque

Effets à long terme
- la dépendance peut survenir, incluant l'appétit [illegible] et l'habitude
- quand se produit l'abstinence, l'usager peut éprouver de l'inquiétude, de l'anxiété et de l'irritabilité
- il est possible qu'une exposition considérable à certains solvants puisse conduire à endommager le foie et les reins

Statut légal

Il n'existe pas de contrôles légaux de la possession et de l'achat de solvants, bien que l'emballage et l'étiquetage pour la vente de plusieurs solvants soient réglementés par la Loi sur les produits dangereux. L'usage répandu et légitime de ces substances dans l'industrie et chez soi rend difficile le contrôle par la Loi. En certaines régions où l'abus des solvants est un problème, les marchands de détail ont volontairement limité leur accessibilité à ceux qu'ils jugent être des détracteurs en puissance.

Ce tableau [illegible] les drogues dont vous entendez parler le plus souvent. Il donne des renseignements généraux au sujet de chacune d'elles. On peut obtenir de plus amples renseignements de la part de "Addiction Research Foundation", 33 Russell St., Toronto, Ontario M5S 2S1.

Annexe 7

Projet croissance personnelle: schémas utilisés

Les organes génitaux féminins et masculins

définitions ou descriptions des structures

1. La vulve

ou les organes génitaux externes

Mont de Vénus petit coussin de gras sur l'os pubien recouvert de poils dès la puberté.

Grandes lèvres replis de peau recouverts de poils sur leurs faces externes s'ouvrant sur les petites lèvres, le clitoris et l'entrée du vagin.

Petites lèvres replis de muqueuses rougeâtres à l'intérieur des grandes lèvres se rejoignant au dessus du clitoris pour en former un capuchon. Les petites lèvres sont très sensibles et se gonflent légèrement sous l'effet de l'excitation sexuelle.

Clitoris petit organe de tissu érectile, situé à la rencontre des petites lèvres et qui grossit et durcit lorsqu'il est stimulé. Le clitoris est l'organe le plus excitable chez la femme.

Méat urinaire orifice par où s'écoule l'urine; il se situe entre le clitoris et l'entrée du vagin.

Hymen membrane qui recouvre habituellement l'entrée du vagin chez la femme vierge. Son épaisseur et son élasticité varient selon les femmes. L'hymen est toujours percé de façon à permettre l'écoulement du sang menstruel. La rupture de l'hymen, lors de la première pénétration, est souvent accompagnée de légers saignements.

2. Les organes génitaux internes

Vagin conduit d'environ 4 à 5 po. qui va de la vulve à l'utérus. Il est formé de tissus élastiques qui permettent la pénétration du pénis et le passage du bébé lors de l'accouchement. Lors d'une excitation sexuelle, la lubrification est le résultat d'une sécrétion de mucus venant des vaisseaux sanguins situés dans les parois vaginales.

Utérus organe creux dont l'extérieur est fait de muscles puissants et dont l'intérieur est constitué d'une muqueuse appelée endomètre. C'est dans l'endomètre que s'implante l'ovule s'il est fécondé. Si l'ovule n'est pas fécondé, la paroi supérieure de l'endomètre est éliminée lors de la mens-

Col de l'utérus partie inférieure de l'utérus qui se prolonge dans le vagin.

Trompes de Fallope (2) conduits qui permettent le transport des ovules entre les ovaires et l'utérus. Lorsqu'il y a fécondation, celle-ci se fait dans une des trompes de Fallope.

Ovaires (2) glandes qui sécrètent les hormones sexuelles et où se développent les ovules. À chaque cycle (d'une durée moyenne de 28 jours) un des ovaires libère un ovule qui est aspiré par la trompe. C'est l'ovulation.

3. Les seins

Glandes mammaires (2) ont pour fonction de produire le lait nécessaire à l'allaitement. Les canaux acheminent le lait vers le mamelon.

Mamelons (2) ils sont percés d'orifices par lesquels s'écoule le lait produit dans les glandes mammaires.

Aréoles (2) entourent les mamelons. Elles renferment des glandes sébacées. Durant la grossesse et l'allaitement, les aréoles deviennent plus foncées et les glandes sébacées augmentent en nombre et en volume.

4. Organes génitaux masc.

Scrotum sac de peau qui supporte les testicules hors du corps, là où la température est la plus favorable à la production des spermatozoïdes (spermatogénèse).

Testicules (2) glandes qui sécrètent les hormones sexuelles masculines, dont la testostérone, et qui produisent les spermatozoïdes. La production des spermatozoïdes commence à la puberté et, contrairement à la production des ovules chez la femme, n'est pas un phénomène cyclique mais continu.

Épididymes (2) canaux très longs, repliés sur eux-mêmes, dans lesquels s'acheminent les spermatozoïdes qui y terminent leur maturation.

Canaux déférents (2) permettent le transport des spermatozoïdes des épididymes aux vésicules séminales. Près de celles-ci, les canaux présentent un renflement qui sert de réservoir aux spermatozoïdes: ce sont les ampoules.

Vésicules séminales (2) glandes qui sécrètent le liquide séminal qui entre dans la composition du sperme.

Canaux éjaculateurs (2) portion du conduit des spermatozoïdes entre l'ampoule et la prostate. Les deux canaux éjaculateurs se rejoignent dans l'urètre.

Prostate : glande traversée par l'urètre et qui sécrète le liquide prostatique. Ce liquide compose en grande partie le sperme. Entre la vessie et la prostate, un sphincter (muscle circulaire ou en anneau) empêche l'urine de s'écouler au moment de l'éjaculation.

Glandes de Cowper sécrètent un mucus qui lubrifie l'urètre avant l'éjaculation.

Urètre conduit qui part de la vessie, traverse la prostate et le pénis, se termine au bout du gland par le méat urinaire. Transporte l'urine ou le sperme.

Pénis il est constitué de deux corps caverneux et d'un corps spongieux, traversé par l'urètre, qui forme le gland.

Gland prolongement du corps spongieux du pénis, très riche en terminaisons nerveuses.

Prépuce repli de peau mobile sur le gland; cette peau est souvent enlevée à la naissance (circoncision). La présence ou l'absence de cette peau ne change rien à la durée ou à l'intensité du plaisir sexuel.

Érection sous l'effet d'une stimulation sexuelle ou autre, le pénis grossit, s'allonge, se raidit et se redresse en raison du gonflement des vaisseaux sanguins qui se remplissent de sang; on appelle ce phénomène l'érection. Lorsqu'un garçon est en érection on dit aussi qu'il est «bandé». L'érection est une réaction qu'on attribue généralement au garçon, mais il se produit chez la fille un phénomène semblable, moins évident, qu'on appelle la turgescence du clitoris.

Le fait d'avoir une érection ne veut pas automatiquement dire qu'il y a désir sexuel, la nervosité, le stress et bien d'autres facteurs peuvent aussi produire une érection. D'ailleurs, l'érection peut survenir chez un garçon très jeune, même chez un bébé; c'est alors une simple réaction physiologique. À l'état flasque ou mou, le pénis mesure de 3½ à 4½ pouces de long. En érection, toutefois, il mesure jusqu'à 6 ou 7 pouces de long. Un petit pénis à l'état flasque grossira plus pendant l'érection qu'un pénis plus long (à l'état flasque). Souvent, ces différences de grosseur sont moins prononcées et disparaissent avec l'érection.

Éjaculation: l'éjaculation est l'expulsion du sperme qui est un liquide blanc jaunâtre contenant les spermatozoïdes et du liquide provenant des différentes glandes. Cette expulsion se produit au moment de l'orgasme. Les éjaculations spontanées qu'on appelle aussi «pollutions nocturnes» se produisent habituellement durant le sommeil et ne sont pas volontaires. Elles sont tout à fait normales et probablement associées à des rêves; les éjaculations spontanées occasionnent habituellement un plaisir sexuel.

168 FIGURE 24

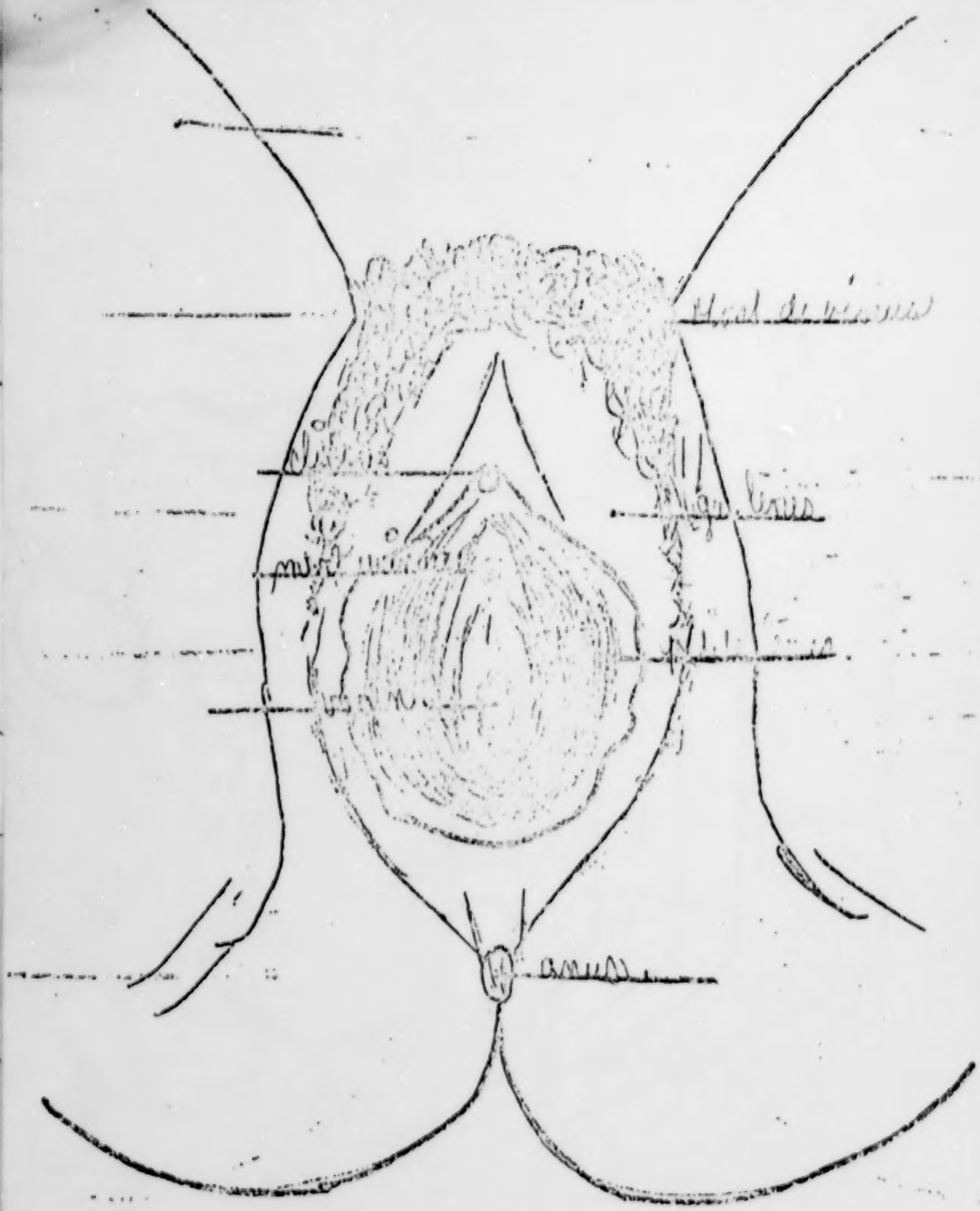

ORGANES GENITAUX FEMININS - INTERNES

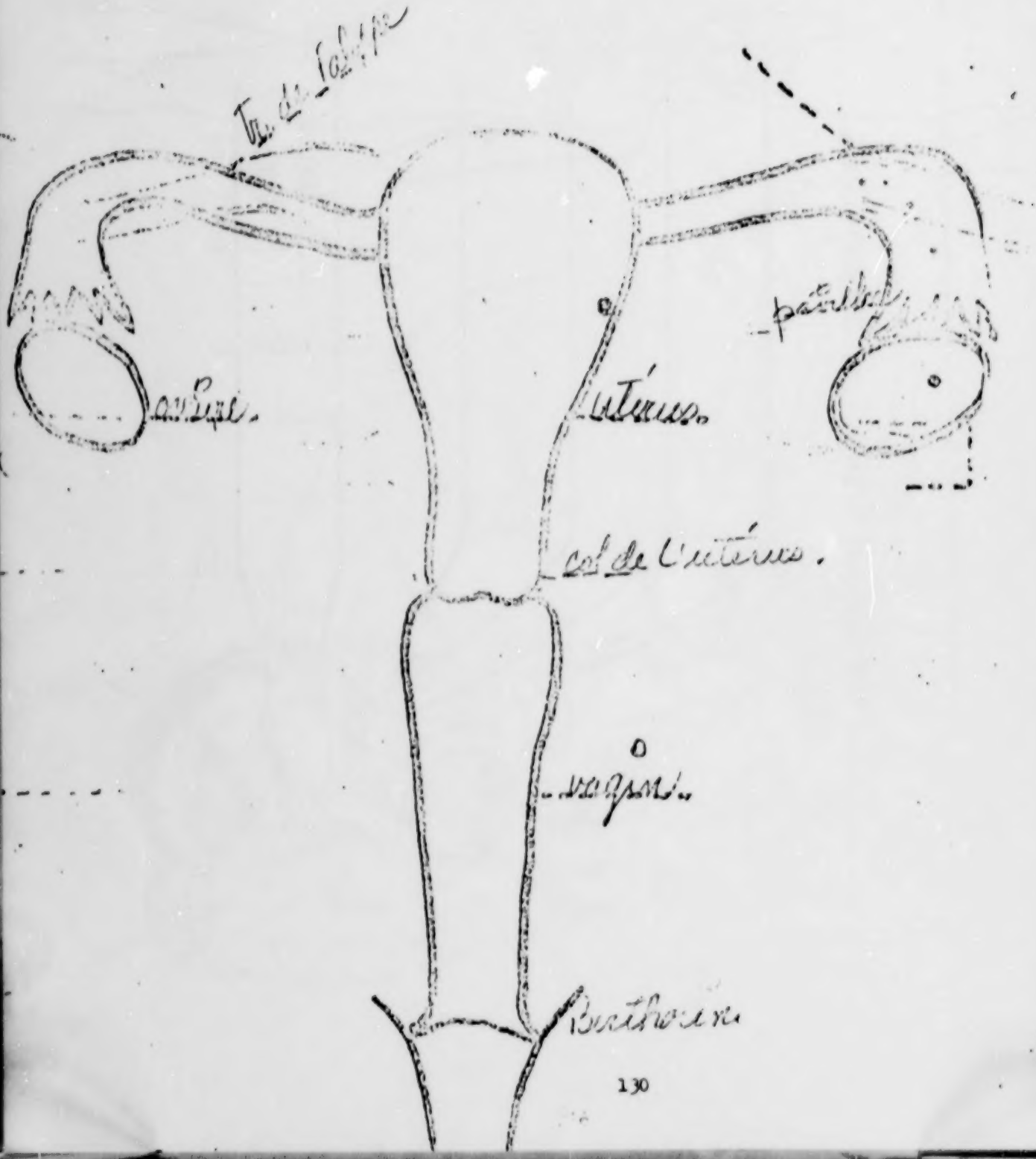

FIGURE 5 149

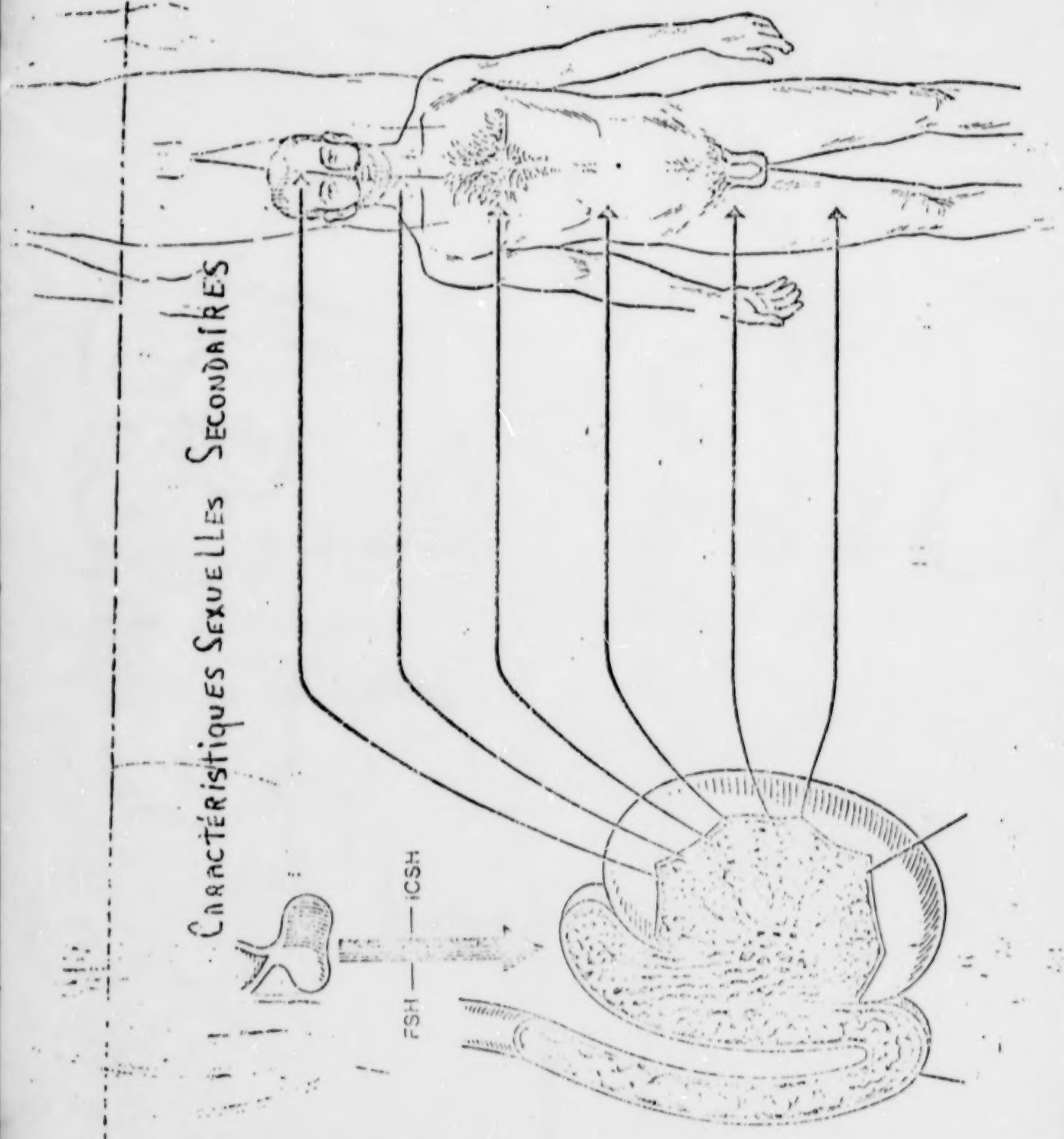

Système Reproducteur Masculin

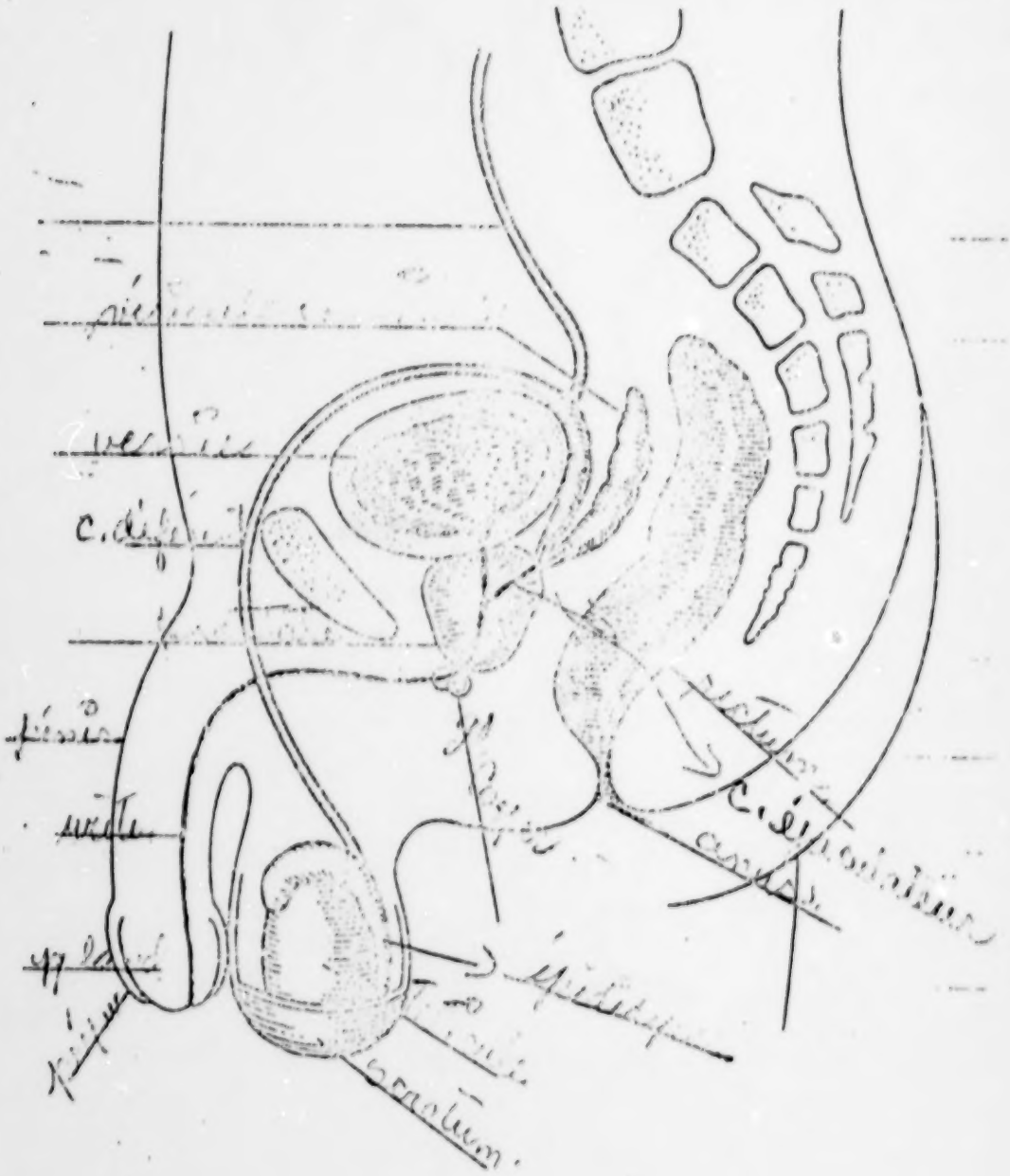

Annexe 8

Code de vie

[illegible] VIe [illegible] "[illegible]"

[illegible]: cela implique d'être responsable

responsable de:
- son matériel scolaire;
- sa tenue vestimentaire;
- son langage;
- sa conduite à l'école;
- sa ponctualité;
- son succès scolaire; (plagiat, etc.)

RESPECT DES AUTRES ET DU TRAVAIL DES AUTRES
- dans notre langage;
- dans nos gestes: bousculades, bataille, papiers par terre.

RESPECT DU MILIEU (vandalisme)
- le matériel de l'école (livres, cahiers, tables)
- les locaux de l'école,
- la circulation: "fumage", nourriture.

Pour un vécu intéressant, il est important que l'élève prenne ses responsabilités face au respect. Si l'élève ne les prend pas, ça implique que l'adulte les prendra à sa place, et dans ce cas, ça veut dire.....

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE DU 13 mai

Le code de vie devrait être le même pour chacun des secteurs, c'est-à-dire que ce code vise à créer une cohérence entre les divers secteurs.

L'élève est appelé à vivre les mêmes valeurs, les mêmes conséquences face à une non-prise de sa responsabilité; c'est dans la forme de "suivi" qu'on peut différencier les différents secteurs de façon à mieux répondre aux besoins des élèves, besoins qui peuvent varier selon l'âge....

Il serait important que le code soit dans un emballage que l'étudiant traîne avec lui.

Il serait important de bien répérer: a) le code de vie
b) les procédures de fonctionnement
c) les services aux étudiants.

OBJECTIF DE CETTE AUTO-EVALUATION " FACTEURS CONDITIONNANT LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE L'ADOLESCENT"

*Cette auto-évaluation ou cette prise de responsabilité par "soi-même" en tant qu'étudiant(e) au secondaire, se fait en 2 temps:

a) l'an dernier, quel était mon portrait?

b) cette année, comment serai-je?

Pour bien répondre, encercle le chiffre qui correspond à la note que tu crois mériter.

A la fin de cette réflexion personnelle, indique ton résultat sur 100 points et pour A) et pour B).

---

1. a) Dans mes gestes et mon langage, les adultes de mon école, j'ai respectés. 9 points

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Dans mes gestes et mon langage, les adultes de mon école, je respecterai.

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

2. a) Dans mes gestes et mon langage, mes compagnes et compagnons, j'ai respectés, 9 points

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Dans mes gestes et mon langage, mes compagnes et compagnons, je respecterai.

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

3. a) Tous les jours, à l'heure, je suis arrivé(e). 9 points

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Tous les jours, à l'heure, j'arriverai.

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

4. a) Tous les jours, à l'école, je me suis présenté(e). 9 points

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Tous les jours, à l'école, je me présenterai.

9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

5. a) Du soin du matériel de l'école, je me suis préoccupé(e) 8 points
8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Du soin du matériel de l'école, je me préoccuperai.
8 7 6 5 4 3 2 1 0

6. a) De moi, on ne peut dire que j'ai copié. 9 points
9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) De moi, on ne pourra pas dire que j'ai copié.
9 8 7 6 5 4 3 2 1 0

7. a) Aux seules entrolts permis, j'ai fumé. 7 points
7 6 5 4 3 2 1 0

b) Aux seules entrolts permis, je fumerai.
7 6 5 4 3 2 1 0

8. a) Dans tous mes cours, mon matériel j'ai apporté. 8 points
8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Dans tous mes cours, mon matériel j'apporterai.
8 7 6 5 4 3 2 1 0

9. a) Des vêtements convenables, j'ai portés. 8 points
8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Des vêtements convenables, je porterai.
8 7 6 5 4 3 2 1 0

10. a) Les bousculades et les batailles, je les ai évitées. 8 points
8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Les bousculades et les batailles, je les éviterai.
8 7 6 5 4 3 2 1 0

11. a) Ma carte d'étudiant, toujours, je l'ai présentée. 8 points
8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Ma carte d'étudiant, toujours je présenterai.
8 7 6 5 4 3 2 1 0

12. a) L'an dernier, tous ces points, j'ai observés, 8 points
8 7 6 5 4 3 2 1 0

b) Au cours de l'année, tous ces points, j'observerai.
8 7 6 5 4 3 2 1 0

Total pour a) /100

Total pour b) /100

"A CONSERVER PRECIEUSEMENT"

RÉFLEXION PERSONNELLE
SUR MON COMPORTEMENT
D'ÉTUDIANT AU BACCALAURÉAT

A) AU TEMPS PASSÉ :

J'analyse mon comportement de l'an dernier en notant sur une échelle de 1 à 9, selon le cas, la note que je crois bon de m'attribuer.

RÉFLEXION: Etais-je un étudiant modèle?
Etais-je un étudiant moyen?
Y a-t-il lieu de m'améliorer?

B) AU TEMPS PRÉSENT:

Je m'engage à lire souvent ce code de vie dans le but de:

a) maintenir ce qui est bon;
b) de corriger ce qui est mal.

* Pour cela, j'indique une fois de plus la note que je dois viser.

C) AU TEMPS FUTUR:

Une fois par mois ou une fois par quinzaine, j'évaluerai si j'ai atteint les objectifs visés.

A la fin de l'année, je pourrai me demander:
"En tant qu'étudiant(e), puis-je être fier(e) de moi maintenant?"

* Si tu as obtenu, à la lettre (b), le résultat suivant, voici ton portrait:

Entre 90 et 100:	"Tu es vraiment un étudiant modèle ou bien tu as pris de très bonnes résolutions."
Entre 80 et 90:	"Ce résultat est convenable mais certains points sont à améliorer"
Entre 70 et 80:	"Tu mises un peu trop sur la générosité des professeurs et de tous les adultes de l'école"
Entre 60 et 70:	"J'ai peur pour toi.... Réfléchis bien avant de t'engager dans cette nouvelle année scolaire."
MOINS DE 60:	"Es-tu certain(e) d'avoir ta place au niveau du Secondaire?"

Annexe 9

Processus de conséquences
rattachées au code de vie

CODE DE L'ETUDIANT

LE SUIVI: une fois par 3 septaines. (3 fois [illegible])

GROUPE-REFERENCE: une période fixe; même professeur. (moment à déterminer)
(plus personne-ressource, si besoin il y a.)

EMULATION: le professeur (à la période déterminée) décide du moyen à prendre ou de la récompense à accorder)

RETOUR SUR L'EVALUATION: à l'inter-étape de chaque mois.

PROCESSUS DE CONSEQUENCES

cf. auto-évaluation

1. **Respect des adultes:** Chaque secteur devrait avoir un local de libre appelé "local de réflexion"

[illegible]

1ère fois : Non respect: expulsé immédiatement; envoyé au local de réflexion.

l'étudiant attend la rencontre avec le professeur concerné (le plus possible, à la même période)

Un rendez-vous est alors fixé:
1. rencontre professeur-élève
2. prof. avertit les parents.
3.

2e fois: Suspension avec retour avec les parents : décision entérinée par l'adjoint. Rencontre et discussion avec l'adjoint.

"Suivi spécial sur le plan "respect des adultes"
(Un professeur peut entrer en contact avec l'étudiant assez régulièrement.)
Personne-ressource, si des besoins sont décelés lors de cet échange. (Ceci s'applique à n'importe lequel des respects)

2. Respect des compagnons:

1. Au niveau du langage: éducation à faire

2. Au niveau des gestes: Batailles, tiraillage...

Local de réflexion ou l'élève assume ses conséquences

Tiraillage: 1 journée

Bataille: 3 jours: 1ère fois

1 semaine: 2e fois, plus retour avec les parents.

Processus. - Lecture
- Résumé + questions
- Réparation concrète
Le milieu

Travail dans ce local: résumé de livre traitant du respect des autres.
- Geste de réparation

Matériel: filière sous clé; travail gardé dans une chemise, motif inscrit.

3e fois: suspension. Retour avec les parents plus une semaine de retenue.
par matière et passage au bureau.

3. Ponctualité:

1o 3 retards: 1 retenue (organisation par secteur) Récupération du temps perdu en exécutant le travail dans les matières où il est arrivé en retard.

- La cloche est le pt de repère du début et de la fin du cours.
- Lettre aux parents.
- Relevé au bulletin.

2o 6 retards: 1 retenue plus rencontre avec une personne qui pourrait avoir de l'influence sur l'étudiant concerné.

Identification possible de problèmes; recours aux personnes-ressources. s'il y a lieu.

3o à partir de 7 retards: 1 retenue par retard et nouvelle conversation avec les parents.

4. Assiduité:

1 absence non-motivée: téléphone immédiat à la maison et retenue pour chaque période manquée et ce jusqu'à la limite de 3
Travail dans les matières où l'étudiant a manqué si c'est possible

Plus de 3 retenues on passe à un autre niveau

3 absences non-motivées: conversation avec les parents plus mise en place d'une intervention plus permanente

On maintient le billet de retour signé par le coordonnateur
de secteur

5. Endommagement du matériel de l'école (quel qu'il soit) :

Remboursement- Rencontre avec les parents.

2 fois et plus: remboursement, et nouvelle rencontre avec les parents.

N.B. Il serait bon de faire parvenir, au début de l'année, une lettre les informant de cette façon de procéder.

6. Plagiat.

Les deux étudiants ont 0 .

1ère fois: Le "copieur": examen à refaire; retenue: travail dans la matière, étude; notes à recopier ou à mettre au propre

Téléphone aux parents.

2e fois: même processus sauf que cette fois, une rencontre avec les parents serait peut-être utile.

Cas. peut-être, à référer aux personnes-ressources.

7. Droit de fumer: Sensibilisation dès le début de l'année (affichage partout et en plus grand nombre)

Intervention directe auprès des élèves qui n'observent pas ce règlement.

8. Matériel scolaire à apporter aux cours:

1er manquement: si le professeur en a , il lui passe le matériel.

2e manquement: si un compagnon ou une compagne veut bien lui en prêter, on le tolère.

3e manquement: retour à la maison pour chercher son matériel; appel aux parents.

Si cela se répète: convocation des parents.

9. Vêtements convenables: intervention individuelle.

S'il y a lieu, retour à la maison pour changer de vêtements.

Ne pas tolérer le port des bottes: question d'hygiène.

10. (voir numéro 2)

11. Carte d'étudiant: l'exiger pour toutes les activités. Informer les professeurs que , l'étudiant en allant chez l'adjoint, peut , en payant, la faire reproduire.

Annexe 10

Courses et tiraillements, secteur
S.C.-A.T.: plan d'action

Plan d'action

Comité d'environnement du secteur S.C. A.T.

Objectifs généraux : 1) enrayer et prévenir les comportements délinquants
2) assainir le milieu de vie

ressources : 2 professeurs
2 travailleurs de milieu
2 étudiants par foyer (13 foyers)
l'adjoint. M. André St-Martin.

rencontre : 1 par semaine de 7 jours sur l'heure du dîner de 12 45 hres à 13 15 hres.

Quand : le jour 3 début le 26-01-81

local : au 2365.

C'est à partir de comportements identifiés que nous pourrons atteindre nos objectifs. Pour ce faire, il est extrêmement important de procéder par étape et de viser à améliorer 1 seul comportement à la fois sur l'étage 3.

1ère étape : Arrêter les courses et le tiraillement aux récréations.

moyens : 1) sensibiliser les professeurs de ce qui se passe et les informer de l'action entreprise. (possibilité inter étape)

2) À la fin de chaque cours, chaque profes-

leurs fait de la prévention en rappelant aux étudiants de ne pas courir et de ne pas se tiraillers durant les récréations.

3) Centrer le groupe d'étudiants à l'étage 3 en leur demandant d'intervenir uniquement quand ils voient des étudiants courir ou se tiraillers.

4) Que les 2 professeurs, les étudiants, le travailleur de milieu et l'adjoint soient sur l'étage aux heures de battements et interviennent eux aussi.

5) Que les professeurs disponibles et intéressés se joignent aux autres pour intervenir.

méca nismes d'interventions

1) durant le premier 15 jours : être là, intervenir et arrêter les courses et le tiraillage

2) Faire un relevé des étudiants qui continuent de courir (après le 15 jours)

3) Rencontrer ces étudiants avec les 2 professeurs, l'adjoint et le travailleur de milieu et leur demander de trouver une solution à leurs problèmes.

4) Si on continue, prévoir des conséquences

à leur action comme par exemple:

A) pas de récréations
B) retenue
C) retour chez à la maison (suspension)

<u>mécanismes de supports:</u>

A) aux adultes: rencontre possible le jour 6 afin de-changer sur le vécu et préparer la rencontre avec les étudiants.

B) aux étudiants: - être présent aux étudiants sur l'étage au moment de l'action
- renforcir et appuyer leurs interventions
- leur permettre d'exprimer leur vécu
- orienter leur action par le biais du comité.

Retour sur l'action à l'inter-étape du 12-13 février 81

Il nous sera permis de passer à une deuxième étape seulement lorsque la première sera un succès c'est-à-dire plus de courses et de tiraillement sur l'étage.

Nous avons le choix pour la deuxième étape entre les comportements suivants:

1) Fumer et manger sur l'étage
2) actes de vandalisme sur l'étage.

Beaucoup plus tard il nous sera possible d'envisager une action au niveau.

- des cases au rez de chaussée
- du hall
- des escaliers roulants.

Marielle Prolelx.

Annexe 11

Documentation associée au
questionnaire sur la sexualité

Les assauts sexuels chez les enfants et adolescents:
Etude de 125 cas

J. Wilkins[1], M. Bérard-Giasson[2], R. Gagné[3], G. Rivard[4], J.-Y. Frappier[5]

Plusieurs auteurs [1-4] ont abordé le sujet des assauts sexuels chez les enfants et les adolescents. Dans un premier temps, il y eut sensibilisation du monde médical à cette réalité. Plusieurs études décrivant cette population ont par la suite été publiées et elles ont servi à mieux cerner ce problème.[5-10]

L'incidence de ce type d'offense s'est accru et, devant cette montée, quatre (4) centres hospitaliers de Montréal ont été désignés pour recevoir, prendre en charge et traiter les victimes d'assauts sexuels.

Le centre hospitalier Sainte-Justine est parmi ceux-ci. Dès le départ, en octobre 1977, un protocole avait été établi à cet effet. Les victimes d'assauts sexuels se présentant à l'urgence sont vues en pédiatrie, puis en gynécologie. Par la suite, les dossiers sont acheminés à la Section aux Adolescents du Département de Pédiatrie pour classification. Le suivi des enfants (0-11 ans) est assuré par la clinique de protection de l'enfant, et celle des adolescents (12-18 ans), par la Section aux Adolescents du département de Pédiatrie. Le protocole établi tient donc compte de l'accueil, de l'évaluation, du traitement et du suivi des victimes d'assauts sexuels. Le traitement des complications immédiates et à long terme est ainsi assuré, qu'il s'agisse de maladies transmises sexuellement, de grossesse ou de traumatismes psycho-sociaux.

Nous rapportons ici l'expérience de notre centre hospitalier, dans le cadre de ce programme d'aide aux victimes d'assauts sexuels.

Matériel

L'étude est une description basée sur une revue des dossiers des 125 premières victimes vues à l'urgence, d'octobre 1977 à mai 1979 inclusivement.

Nous avons élaboré une grille d'analyse de ces dossiers, afin de recueillir et systématiser de façon quantitative les données épidémiologiques concernant entre autres, les victimes, les assaillants et les types d'offense. De plus, cet instrument a servi à recueillir les résultats de l'intervention médicale, c'est-à-dire l'examen, les analyses de laboratoire et le suivi.

Résultats

Le tableau I illustre la répartition des victimes en fonction de leur âge. On note que 56 victimes avaient 11 ans ou moins soit 44.8 pour 100 de notre échantillonnage. Des 125 victimes d'assauts sexuels, 119 étaient de sexe féminin, ce qui représente 90 pour cent de l'ensemble.

Tableau I

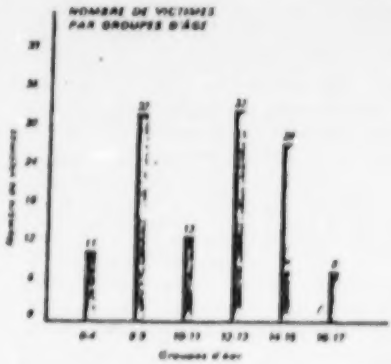

1. Professeur-Agréé de Pédiatrie, Université de Montréal
2. Etudiante en criminologie, Université de Montréal
3. Infirmière à la Section aux Adolescents (B. Sc. Nursing)
4. Directeur des Services Professionnels, Centre Hospitalier Sainte-Justine
5. Professeur-Adjoint de Pédiatrie, Université de Montréal

Section aux Adolescents
Département de Pédiatrie
Centre Hospitalier Saint-Justine

Au niveau du type d'off[ense] (tableau II), on retrouve prioritairement les attouchements, manipulations génitales, etc. . . , chez les moins de 12 ans. Chez les adolescentes, la pénétration est un acte retrouvé chez 44.9 pour 100 des victimes. La description imprécise du type d'offense chez 16 adolescents, dont 23.2 pour cent du groupe, est importante, comparée à 10.7 pour cent chez les moins de 12 ans.

Le tableau III illustre la relation entre l'âge des victimes et leur connaissance de l'assaillant. Dans plus de la moitié des cas (56.8 pour cent), l'assaillant était connu de la victime. Chez les enfants, l'assaillant proviendra surtout de la famille immédiate ou étendue, tandis que chez les adolescentes, il s'agira surtout d'un ami de circonstance, ou d'une connaissance éloignée. Pour 91 pour cent des enfants, il n'y eut qu'un seul assaillant tandis que, pour les plus âgés, on décrit plus d'un assaillant chez 30.4 pour cent des victimes. Il fut possible d'obtenir l'âge approximatif de 64 assaillants, et 36 d'entre eux avaient moins de 20 ans.

Soixante-trois pour cent des assauts chez les enfants et 50 pour cent des assauts chez les adolescentes sont accomplis au domicile de la victime ou de l'assaillant. La majorité des assauts, soit 75 pour cent se font le jour entre midi et minuit, avec une plus forte concentration entre 18 et 24 heures pour les adolescentes. Chez près du tiers des adolescentes victimes d'assauts sexuels, il y a eu coercition et actes de violence en plus.

Pour ce qui est de la promptitude à consulter à la suite d'un assaut sexuel, on note au tableau IV que 71.2 pour cent des victimes vont consulter dans un délai de 48 heures. Lorsque l'assaillant est connu, les moins de 12 ans pour environ les deux-tiers, consulteront tardivement alors que les adolescentes, dans une proportion de plus de 70 pour cent consulteront quand même dans un délai de 48 heures et moins.

Du côté examen physique et analyses de laboratoire, on note qu'une seule patiente a dû être admise pour un traumatisme nécessitant une réparation chirurgicale. La recherche de spermatozoïdes a été faite chez 50 patientes et l'on a obtenu 21 résultats positifs. De toutes les cultures de sécrétions vaginales pratiquées, trois ont été positives (1 Neisseria gonorrhée, 1 Candida albicans, 1 streptocoque Bhémolytique du groupe B). Il n'y a pas eu de syphilis, ni de grossesse. En ce qui a trait aux adolescentes, et depuis juin 1978 où la relance fut systématisée, 75 pour cent d'entre elles ont été revues.

Tableau II
Type d'offense en fonction de l'âge des victimes

Type d'offense / Groupe d'âge	Attouchements – Manipulation génitale – fellation etc . . .	Pénétration	Imprécis	Total
0 - 11 ans	45 (80.4%)	5 (8.9%)	6 (10.7%)	56
12 - 17 ans	22 (31.9%)	31 (44.9%)	16 (23.2%)	69

Tableau III
Corrélation entre l'âge des victimes et la connaissance de l'assaillant

Connaissance de l'assaillant / Age victime	Inconnu	Connu		Total
		Famille immédiate et étendue	Ami Connaissance	
0 - 11 ans	22 (39%)	20 (36%)	14 (25%)	56
12 - 17 ans	32 (46%)	7 (10%)	30 (43%)	69

Tableau IV
Intervalle de temps entre l'assaut et la visite à l'urgence en fonction de la connaissance de l'assaillant

Assaillant	Connu		Inconnu	
Intervalle de temps entre l'assaut et la visite à l'urgence	0-11 ans	12-17 ans	0-11 ans	12-17 ans
0 - 6 heures	5 (14.7%)	15 (39.5%)	17 (77.3%)	23 (74.2%)
7 - 47 heures	7 (20.6%)	12 (31.6%)	4 (18.2%)	6 (19.4%)
2 jours et plus	22 (64.7%)	11 (28.9%)	1 (4.5%)	2 (6.4%)
Total	34	38	22	31

Discussion

Les données recueillies lors de cette étude rétrospective, dans le cadre du programme d'aide aux victimes d'assauts sexuels, ne sont peut-être pas entièrement représentatives de la population totale de ces victimes. Jusqu'en janvier 1979, la majorité des victimes se sont présentées parce que l'assaut avait été déclaré aux policiers, et qui ceux-ci les référaient à nos urgences. Toutefois, plusieurs assauts ne sont pas déclarés, et ce n'est que depuis quelques mois que nous commençons à recevoir ces victimes qui connaissent maintenant l'existence de notre programme. De plus, James et coll.[9] ont démontré que les médecins ne rapportent pas toujours, conformément à la loi, tous les cas d'assauts sexuels.

Dans notre expérience, 22 des 56 cas avaient été victimes d'assauts sexuels et, pour différentes raisons, n'avaient pas consulté, ou ne les avaient pas rapportés. Nous croyons donc que l'incidence que nous rapportons est en deçà de la réalité clinique existante. Si l'on compare la fréquence de cas par mois, on obtient, dans notre milieu, une fréquence de 6.2 cas/mois, alors que Burgess[10] à Boston, rapporte 1.7 cas/mois, et Felice et coll.[11] obtiennent une fréquence élevée de 8.5 cas/mois à Baltimore.

Il nous semble important de rappeler que l'assaillant est connu de la victime dans 56.8 pour cent des situations, et nos résultats, tout com-

me Evrard et coll.[9], demontrent b comment dans ces cas le degré de connaissance de l'assaillant varie avec l'age de la victime. Chez les moins de 12 ans, il s'agira surtout d'un membre de la famille immédiate ou étendue pour ensuite chez l'adolescente être un ami de circonstance et finalement plus fréquemment un étranger, chez les adultes.

Notre incidence de gonorrhée est très faible par rapport aux données d'Everett[7] et Hayman[10] qui rapportent respectivement une incidence de 12 et 11 pour cent. Nous avons choisi dès le départ de ne pas traiter de façon prophylaxique contre la gonorrhée, et nos résultats sont en accord avec cette attitude. Cependant, il faut assurer le suivi des victimes et les avertir de consulter si des signes cliniques apparaissent. Le traitement préventif des grossesses, avec "Ovral" 2 co. stat et 2 co. 12 heures plus tard, s'est avéré efficace et facile d'emploi, comme l'ont décrit Yuzpe[17] et Smith[18].

Le fait que les victimes, dans une proportion de plus de 70 pour cent consultent dans un délai de moins de 48 heures est intéressant et témoigne en faveur de l'implantation de services appropriés pour ces jeunes. Il faut répandre et publiciser ce type de programme, afin que la population les connaisse et puisse en bénéficier. Cette promptitude à consulter permet une action préventive au niveau des complications possibles, telles que grossesse, maladies transmises sexuellement ou séquelles psychologiques. Une prise en charge rapide, adaptée et compétente de ces victimes doit conduire à un meilleur suivi, ce qui permettra de mieux connaître les diverses répercussions de ce type d'assaut. Ainsi, il sera possible d'adapter nos interventions aux différents besoins exprimés.

Les professionnels de la santé ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Il leur faut reconnaître et accepter que ce type de violence existe chez les jeunes. Par la suite, ils doivent déclarer et peuvent référer ces victimes aux endroits désignés à cet effet. Il leur est possible, et c'est souhaitable, de s'impliquer eux-mêmes à ce niveau, particulièrement dans les régions éloignées. Les victimes d'assauts sexuels subissent un choc physique et émotionnel. Il s'agit de cas typiques, où la prévention est importante, tant au niveau des grossesses que des séquelles psychologiques. Si le praticien suit ces victimes d'assauts sexuels, il lui sera possible d'identifier celles qui présentent des séquelles; il pourra alors les référer soit en psychologie, psychiatrie ou service social, selon les problèmes et les ressources disponibles.

Conclusion

On ne peut nier l'existence des actes de violence que sont les assauts sexuels, chez les enfants et les adolescents. Il faut leur venir en aide et considérer ces victimes comme des cas d'urgence pédiatrique. Des mesures préventives sont à appliquer au moment de l'assaut et, par la suite, à la relance. Les professionnels de la santé doivent s'impliquer dans ces divers processus, pour venir en aide à ces jeunes victimes.

Résumé

Dans le cadre d'un programme d'aide aux victimes d'assauts sexuels à l'Hôpital Saint-Justine, les dossiers de 125 victimes ont été révisés. Cinquante-six enfants (0-11 ans) et 69 adolescentes (12-17 ans) ont été vus entre octobre 1977 et mai 1979. On note que l'assaillant est connu dans 56% des cas et qu'il s'agit souvent d'un membre de la famille proche ou éloignée chez les 0-11 ans, alors qu'il s'agit surtout d'un ami de circonstance chez les 12-17 ans. La majorité des victimes consultent au cours des premières 48 heures. Chez les enfants on notera surtout des attouchements, tandis que la pénétration est le type d'offense retrouvé chez les adolescentes. La prise en charge, le traitement et la relance sont des aspects importants de l'aide qu'il faut apporter à ces victimes. Les professionnels de la santé ont un rôle à jouer dans la prévention des séquelles physiques ou psychologiques, suite à l'urgence pédiatrique que constitue l'assaut sexuel.

Summary

At Sainte-Justine Hospital there is a program for victims of sexual assault. The records of 56 children (0-11 years old) and 69 teenagers (12-17 years old), seen at our hospital from October 1977 to May 1979, were reviewed. The agressors were known in 56% of the cases, and it was mainly a family member in the children group while in the adolescent group it was mainly an acquaintance. Most of the victims were seen earlier than 48 hours after the assault. In children, the offenses were mainly manipulation, while in the adolescent penetration was prevalent. The treatment and follow-up of these victims are important. Health professionnals have a role to play in the prevention of physical or psychological sequellae following sexual assaults, considered here as pediatric emergencies.

Bibliographie

1. Blumberg, M.L.: Child Sexual Abuse. N.Y. J. Med. 78: 612-616, 1978.
2. Kempe, H.C.: Sexual Abuse, Another Pediatric Problem. The 1977 C. Anderson Aldrich Lecture. Pediatrics, 62: 382-389, 1978.
3. Nakashima, I.I., Zakus, G.E.: Incest: Review and Clinical Experience. Pediatrics, 60: 696-701, 1977.
4. Woodling, B.A., Evans, J.R., Bradbury, M.D.: Sexual Assault: Rape and Molestation. Clin. Obst. et Gynec., 20: 509-530, 1977.
5. James, J.: Physician Reporting of Sexual Abuse of Children. J.A.M.A., 240: 1145-1146, 1978.
6. May, J.G.: Sexual Abuse: The Undercover Problem. Curr. Prob. Pediat.: VII: No 12, 1-43, 1977.
7. Orr, D.P., Prietto, S.V.: Emergency Management of Sexually Abused Children. Amer. J. Dis. Child., 133: 628-631, 1979.
8. Everett, R.B., Jimerson, G.K.: The Rape Victime: A Review of 117 Consecutive Cases. Obst. et Gynec., 0: 88-90, 1977.
9. Evrard, J.R., Gold, M.L.: Epidemiology and Management of Sexual Assault Victims. Obst. et Gynec., 53: 381-387, 1979.
10. Fertel, J.H.: Health and Support Services for Rape Victims on Oahu, Hawaii Med. J., 12: 385-391, 1977.
11. Felice, M., Grant, J., Reynalds, B., Gold, S., Wyatt, M., Heald, F.P.: Follow-up Observations of Adolescent Rape Victims. Clin. Pediat., 17: 311-315, 1978.
12. Jaffe, A.C., Dynneson, L., Ten Bensel, R.W.: Sexual Abuse of Children. Amer. J. Dis. Child., 129: 689-692, 1975.
13. Poma, P.A., Siepio, R.C.: Rape: A Community Hospital Study. Ill. Med. J., 154: 25-28, 1978.
14. Law, S.K.: Child Molestation: A Comparison of Hong Kong and Western Findings. Med. Sci. Law, 19: 55-60, 1979.
15. Burgess, A.W., Holmstrom, L.L.: Sexual Trauma of Children and Adolescents. Nurs. Clin. N. Amer., 10: 551-563, 1975.
16. Hayman, C.R., Lanza, C.: Sexual Assault on Women and Girls. Amer. J. Obst. et Gynec., 109: 480-486, 1971.
17. Yuzpe, A.A., Lancee, W.J.: Ethinylestradiol and dl-Norgestrel as a Postcoital Contraceptive. Fert. Steril., 28: 932-936, 1977.
18. Smith, R.P., Ross, A.: Post-coital Contraception Using dl-Norgestrel/Ethinyl Estradiol Combination. Contraception, 17: 247-252, 1978.
19. Percival-Smith, R., Ross, A.: Ethinyl Estradiol dl Norgestrel Combination as a Morning-After Pill: Preliminary Report. B.C. Med. J., 18: 240-241, 1976.

EXPOSÉ PRÉSENTÉ À L'ATELIER
PROSTITUTION DES MINEURS
AU COLLOQUE DE LA C.Q.E.E. 1980

Suite à mon implication avec le groupe de personnes travaillant à une meilleure compréhension de la prostitution des mineurs et en utilisant le biais de mon mandat comme conseiller en protection juvénile au Comité de la protection de la Jeunesse, je me suis fixé comme objectif de réexaminer la situation des jeunes ayant à l'origine des problèmes avec une incidence de prostitution et pris en charge par le Directeur de la protection de la Jeunesse.

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'une recherche scientifique, mais j'ai voulu surtout mieux identifier si les interventions étaient personnalisées et si elles tenaient compte des besoins et du vécu sexuels des jeunes.

A partir de 20 dossiers de jeunes j'ai identifié l'ensemble des comportements qui ont justifié l'intervention, les évaluations suite à leur comportement, une synthèse des observations des intervenants, le nombre de recommandations, le nombre d'orientations dans leur situation.

Un regard d'ensemble sur le phénomène de la prostitution à partir des dossiers réexaminés semble confirmer que la prostitution masculine est homosexuelle et la prostitution féminine est hétérosexuelle.

Pour mieux vous sensibiliser et pour que vous puissiez visionner l'ensemble de la démarche, je vous soumets et vous décris le cheminement de 2 cas types à travers les services du réseau.

Ces deux situations de jeunes reflètent assez fidèlement la façon dont les intervenants prennent en charge les jeunes vivant de la prostitution. Ces deux cas types sont la caricature d'un ensemble de cas similaires ayant vécu le réseau depuis 2 à 3 ans.

DESCRIPTION DU CAS VECU

Dans le premier cas il s'agit d'un garcon de 16 ans pratiquant une prostitution homosexuelle.

Nombre de problèmes qui ont suscité une intervention

INTERVENTIONS

2	Pour absentéisme scolaire
3	Pour trouble de comportement
7	Pour de la prostitution
1	Pour sollicitation et travestisme
1	Pour disparition
2	Vols par effraction
10	Fugues du milieu familial
20	Fugues Centre d'accueil

Evaluation dans sa situation

11	Signalements au directeur de la protection de la jeunesse
10	Rapports de fugues par la police
6	Analyses sommaires
1	Evaluation psychologique
1	Evaluation psychiatrique
1	Evaluation sexologique
1	Histoire sociale
1	Rapport sur l'évolution
2	Rapports de révision

LA SYNTHESE DES OBSERVATIONS DES INTERVENANTS SUITE AUX EVALUATIONS DU VECU

1977

Immaturité émotive

Faible conscience de soi

Peur de l'adulte

Anxiété face au monde extérieur

Contact avec la réalité pauvre

Traits efféminés

Figure féminine est perçue comme source de frustration et suscite de l'agressivité

Image négative de la mère

Carence de besoins primaires en bas âge

Provoque le rejet d'autrui

1979

Absence morale du père

Envahissement du jeune par le monde féminin

Entraînement précoce depuis l'âge de 10 ans à l'homo-érotisme par un adulte

Le garçon rejète sa masculinité et a établi une voie à l'acceptation de lui-même par l'érotisme avec des hommes et la prostitution.

RECOMMANDATIONS DANS SA SITUATION

2	Thérapies individuelles
1	Placement en famille d'accueil avec réinsertion scolaire ou apprentissage d'un métier
1	Placement en Centre d'accueil

ORIENTATION DANS SA SITUATION

4	Centres d'accueil
6	Centres de transition
2	Enquêtes au Tribunal de la jeunesse

NOMBRE D'INTEPVENANTS DANS SA SITUATION

INTERVENANTS DIRECTS

11	Policiers
8	Intervenants sociaux
3	Equipes d'éducateurs (moyenne de 6 éducateurs par unité)
2	Psychologues
1	Psychiatres
1	Juges
1	Avocats

INTERVENANTS INDIRECTS

1	Sergent de police
1	D.P.J.
2	Superviseurs au C.S.S.
1	Consultant en institution
1	D.S.P. en institution
1	P.D.M.J.
2	Préposés à la révision
1	Conseiller en protection juvénile

TOTAL 37 INTERVENANTS

DEUXIEME DESCRIPTION DU VECU

Dans le deuxième dossier, il s'agit d'une jeune fille de 16 ans pratiquant une prostitution hétérosexuelle.

Problèmes qui ont suscité l'intervention

INTERVENTIONS

1	Pour inceste
1	Pour abus physique sur sa personne
2	Pour absentéisme scolaire
3	Pour avoir découché
7	Pour troubles de comportement
3	Pour avoir fréquenté des individus douteux
1	Pour sollicitation
4	Pour consommation de drogue
7	Fugues de la famille et des centres d'accueil

Evaluation dans sa situation

2	Rapports policiers
4	Signalements
2	Analyses de sa situation
1	Evaluation psychologique
5	Rapports d'évaluation
1	Histoire sociale
3	Rapports de révision

OBSERVATIONS DES INTERVENANTS SUITE AUX EVALUATIONS

L'enfant est peu coopérante, entrave les règlements, attitude récalcitrante, tendance à s'isoler, manque de motivation et de volonté à investir pour changer, souvent portée à l'exagération, manque de chaleur familiale.

OBSERVATIONS DES INTERVENANTS SUITE AUX EVALUATIONS

Recherche une nouvelle forme de socialisation avec des individus qui lui apportent une satisfaction éphémère.

Conformiste donc manipulatrice.

Difficulté à respecter l'espace.

Elle n'établit aucune relation d'aide avec l'éducateur.

Elle aurait besoin de vivre des expériences lui permettant de rehausser son image.

ORIENTATION DANS SA SITUATION

6	Tribunal de la jeunesse
3	Familles d'accueil
2	Institutions
1	Chez son père

INTERVENANTS DANS SA SITUATION ET SON ORIENTATION

INTERVENANTS DIRECTS

3	Juges
5	Intervenants sociaux
2	Policiers
1	Avocat
2	Equipes de centre d'accueil (6 éducateurs par équipe)

INTERVENANTS INDIRECTS

1	Directeur Ser. Prof.
1	Préposé à la révision
1	D.P.J.
1	Conseille en protection
1	Préposé aux signalements

TOTAL 18 INTERVENANTS

MES OBSERVATIONS

Les consommateurs de ces jeunes, dans son ensemble, sont des hommes.

On paternalise (protège) les filles

On psychiatrise (punit) les garçons

On observe et évalue, on traite des comportements, identifiés comme étant des agirs délinquants.

Dans aucun cas on investit avec le jeune dans son vécu sexuel, ses besoins sexuels, son développement sexuel.

Paradoxe significatif dans la majorité des cas, la sexualité précoce précédait les troubles du comportement.

Plus on tente de contrôler l'agir sans tenir compte des besoins et l'apprentissage de la sexualité, nous observons l'escalade des mesures de contrôle et l'apparition de l'armée d'intervenants.

Dans la majorité des cas les intervenants ne vérifient pas l'agir dans la prostitution, l'agir par la sexualité, ils transforment le problème par fugue de la maison, trouble de comportement, instabilité émotive, parents dépassés, manque de communication.

Tout comme les parents, l'intervenant refuse de voir la sexualité dans le problème.

Comme individus, nous sommes insécurisés par nos préjugés sur la sexualité des jeunes. Nous sommes, déconcertés par leur sexualité précoce et encore plus par leur choix à une orientation sexuelle.

De plus en plus la sexualité devient précoce.

Combien de jeunes filles ou garçons homosexuels ou hétérosexuels vont crouser des adultes dans les bars ou les lieux publics n'ayant aucune intention de se prostituer mais étant à la recherche d'une aventure sexuelle avec un homme ou une femme d'âge mûr.et ils son souvent identifiés comme faisant de la prostitution ou présentant des troubles de comportement et ils se voient projetés dans le dédale de nos services, mal préparés et insécurisés.

Après avoir vécu ce système souvent incohérant, dépersonnalisant et dévalorisant, il me semble très peu surprenant que les jeunes retournent dans un milieu qui les exploitent sûrement, mais semble le seul capable de les accepter, de les aimer comme ils sont et respecter leur orientation sexuelle.

CONCLUSION

Pour être plus accessible aux jeunes le groupe sur la prostitution croit qu'il paraît dangereux de continuer à traiter un phénomène social comme une maladie en posant des diagnostics (étiquettes) (selon les écoles de pensée). Cette forme de langage peut être un frein à la compréhension du phénomène et provoque le rejet.

Selon le groupe, il ne faut pas perdre de vue: que l'on se penche sur une population de jeunes, que l'on doit parler d'adolescents vivants souvent des difficultés au niveau familial et financier, d'adolescents en recherche d'identité.

L'identification, non l'étiquetage, de certaines caractéristiques ne doit pas être restrictive, elle doit être large, plus vaste de façon à ne pas cataloguer les jeunes comme c'est souvent le cas.

Bien que le groupe soit conscient du "réflexe" de l'étiquetage des différents organismes du réseau (dont nous faisons partie), c'est à chacun de briser cette mentalité par nos témoignages et surtout dans nos contenus. On doit mettre l'accent sur ce que le jeune vit:

- recherche d'identité
- problèmes affectifs et sociaux
- démarche
- situation du jeune
- cheminement dans son développement
- l'expérience

La situation de ces jeunes doit donc être traitée comme un phénomène social où l'on retrouve ces différentes composantes:

- le développement psychologique du jeune et ses difficultés d'adolescent

- la vie sexuelle du jeune et son évolution
- milieu familial: l'éducation véhiculée par les parents

- la vie économique de la famille
- les valeurs véhiculées par la société.

Lors de la vérification des membres du groupe information-formation auprès des praticiens des C.S.S., C.L.S.C. et institutions, ils ont constaté l'absence d'intervention et de ressource adéquate pouvant répondre aux besoins de ces jeunes. De plus, les intervenants semblaient ignorer comment aborder les jeunes ayant vécu de la prostitution. Plusieurs ont exprimé le désir d'être informés sur le sujet.

Notre groupe croit que pour pouvoir mieux comprendre la réalité sexuelle des jeunes on doit:

- être à l'écoute des jeunes
- avoir des attitudes de non-jugement
- créer un climat de sécurité
- accepter que les jeunes vivent des expériences sexuelles différentes des siennes et de ses valeurs;
- dédramatiser la situation et accepter le jeune dans ce qu'il vit et savoir accepter de se remettre en question dans nos propres valeurs en sa présence
- regarder les problèmes du jeune en fonction de valeurs véhiculées par la société, par exemple: la liberté sexuelle
- comprendre les messages contradictoires que le jeune reçoit: d'une part, la prostitution est un commerce accepté et "toléré" par les différents niveaux de notre société où chaque personne du système est en partie complice de ces situations, par leur passivité et le peu d'intervention effectué;

d'autre part, par l'interdiction, les restriction, la répression des parents,des éducateurs et des intervenants impliqués.

En d'autres mots, selon Mme Johanne Doucet: "L'attitude des intervenants et de la société face au phénomène de la prostitution des mineurs questionne ce que cette même société véhicule aux jeunes vivants des situations de prostitution".

- d'être conscient que les messages contenus dans les films, revues, journaux et la publicité stimulent le jeune aux gains faciles de la prostitution.

De plus, pour être à l'écoute et le voir vivre, il faut accepter de le rencontrer dans sa réalité de tous les jours.

Michel Bleau
Conseiller en protection juvénile

Proposition d'un projet de recherche auprès des jeunes prostitués

(Document de travail)

Suite à la publication du Rapport du Groupe de travail sur la prostitution chez les mineurs, (C.P.J., Montréal, avril 1980), les participants ont émis l'idée de réaliser une recherche auprès des jeunes prostitués.

Objectifs

Les objectifs de cette recherche se situent à deux pôles:

I Pour les jeunes : principalement inventorier leurs besoins psycho-médico-sociaux et surtout connaître d'eux quelle information et quelles ressources ils identifient eux-mêmes comme étant nécessaires, par quels moyens et par quels genres d'organisation ils estiment que les services puissent leur être réellement accessibles tant psychologiquement que physiquement.

II Pour les intervenants : mieux connaître ces jeunes et, partant, mieux les comprendre, et ainsi comprendre quels sont leurs besoins réellement perçus et quels autres le sont moins ou pas du tout et surtout apprendre des jeunes eux-mêmes quelles sont les ressources dont ils reconnaissent les besoins et de quelle façon ils peuvent rendre plus accessibles aux jeunes les ressources disponibles ou à mettre sur pied.

Méthodologie

1 - Dépistage

La difficulté d'entrer en contact avec des jeunes prostitués semble un écueil ou un défi à réaliser une telle recherche. Nous suggérons deux méthodes pour contacter les jeunes concernés, méthodes que l'on pourrait conjuger:

a) dépistage "at large" dans les écoles polyvalentes:
   - procéder par questionnaire auprès des jeunes des écoles polyvalentes. Ce questionnaire devrait avoir quatre (4) qualités:

     1. il devrait être court, simple et direct;
     2. il devrait protéger l'anonymat du répondant;
     3. il devrait respecter le choix du temps et du lieu de l'interview choisis par le jeune concerné;
     4. il devrait faire clairement comprendre que les objectifs visés sont une meilleure organisation des services accordés aux jeunes.

Le questionnaire demande au jeune s'il s'est déjà livré au moins une fois au cours des derniers six (6) mois à des activités sexuelles pour de l'argent. A celui qui répond oui, il demande s'il reconnaît avoir des besoins spéciaux d'information et de services en rapport avec ces activités, au niveau médical, psychologique et social; il lui demande ensuite s'il accepterait de répondre à un autre questionnaire plus détaillé et tout aussi confidentiel et anonyme. Si oui: inscris ton prénom (pas de nom de famille) et un numéro de téléphone où l'on peut te rejoindre - ou si tu aimes mieux téléphone toi-même au numéro suivant:_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ l'on t'offrira un rendez-vous pour répondre à ce nouveau questionnaire dont le but est de mieux organiser des services auprès des jeunes. Il contiendrait aussi quelques brèves questions socio-démographiques = sexe, âge, niveau scolaire, intérêt et réussite scolaire, ou vision d'avenir, etc.

Les questionnaires remplis en classe devraient être immédiatement ramassés dans des boîtes par une personne qui n'appartienne pas au personnel scolaire et rapportés immédiatement pour compilation, de façon à garantir la confidentialité et l'anonymat des réponses.

b) dépistage par le moyen des dossiers du C.S.J., du Tribunal et du réseau des divers services aux jeunes.

2 - Le questionnaire

Idéalement, le questionnaire devrait être administré individuellement et privément par un intervieweur expérimenté. Il doit garantir l'anonymat et la confidentialité des réponses (comme dans un sondage).

Principaux thèmes du questionnaire:

1. besoins de services et manière de les accorder;
2. besoins d'information et manière de l'accorder;
3. renseignements factuels sur les activités de prostitution, comme durée, fréquence, bénéfices financiers, âge la première fois, appartenance à un réseau, etc...
4. renseignements sur des attitudes et opinions;
5. relation entre prostitution et autre, comme drogue, etc...

Remarque méthodologique

Ces milieux étant très difficiles d'approche il y aurait lieu d'être très "prêts et très efficaces" au moment de la cueillette des informations, afin que cette étape de la recherche prenne un minimum record de temps, de façon à devancer une opposition à la recherche qui ne manquera pas de venir.

3 - Codification et informatisation des données.

4 - Analyse des résultats

5 - Rédaction d'un rapport < pour les jeunes,
pour les intervenants

6 - Retour de l'information à ceux qui l'ont fournie: cette règle d'éthique est essentielle dans les recherches sociales afin de démystifier l'aspect enquête que comporte toute recherche. Ce retour de l'information pourrait se faire sous la forme d'un résumé vulgarisé distribué "at large" dans les écoles.

Collaboration

Une telle recherche ne pourra se réaliser sans la participation de plusieurs organismes. Le C.P.J. peut ici offrir sa collaboration pour coordonner cette participation; le service de recherche du C.P.J. peut également assurer ici le support technique de ses chercheurs.

CAMILLE MESSIER
Agent de recherche

Distribution:

Chisloine Martin
Denis Boivin
Michel Bleau
Michel Lefebvre

Réunion du 7 janvier 1981, au bureau du C.P.J. de Longueuil

Sujet de la réunion: Le projet de recherche sur la prostitution des mineurs

Présences: Sylvie PINSONNEAULT - B.C.J. - 3662, St-Hubert - 842-0196

Alain BOUCHARD - Psychologue clinicien (privé) - 3655, Papineau # 1110 - 521-9463

Jean-Serge LABELLE - D.P.J. au C.S.S. Richelieu - 201, Place Charles Lemoyne - 651-1700

François ELAIN - B.C.J. Longueuil - 2141 Ste-Hélène - 463-3530

Michel BLEAU - C.P.J. Longueuil - 2014, Chemin Chambly - 463-3633

Camille MESSIER - C.P.J.(bureau provincial)- 505, boul. Dorchester - 873-7111

RECHERCHE
JAN 13 1981
COMITÉ DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

A l'ordre du jour:

- Rôle de Michel BLEAU
- Role de Camille MESSIER
- Les objectifs de la recherche
- Le contenu du questionnaire, durée, modalité d'administration, etc.
- Échéancier

Rôle de Michel

Il assume le leadership, l'organisation, la concertation, le financement de la recherche, etc.

Rôle de Cecile

C'est celui d'un agent technique et méthodologique pour opérationnaliser la recherche.

Les objectifs

Les objectifs premiers (énoncés dans le document du 25 novembre 1980) demeurent mais d'autres s'ajoutent.

Objectifs particuliers: -au niveau des comportements hétéro, homo et auto sexuels, s'informer du vécu de la sexualité des jeunes; chronologie et gradation des comportements; fréquence; degré de satisfaction; qui lui fait des avances; à qui il en fait; fantasmes et fantaisies;

-au niveau des connaissances et des origines de leurs connaissances, vérifier s'ils "savent" ce qu'ils vivent;

-au niveau des services, connaître leurs besoins sur les plans éducatif et informatif, et des services médicaux, psychologiques et autres;

-au niveau des attitudes et des valeurs, inventorier leurs perceptions des rôles sexuels tels qu'ils existent et tels qu'ils les voient, mais aussi tels qu'ils les souhaitent;

-situer au niveau du vécu, les expériences de violence physique ou sexuelle et de prostitution;

-s'informer des climats familiaux ouverts ou non, re: nudité, liberté de sorties, du choix des amis, informa-

JAN 13 1981
COMITÉ DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

tion et éducation sexuelles, ce qui est véhiculé par les parents;

-situer au niveau des valeurs et attitudes, les connotations morales, religieuses; les idées et les peurs sur la performance; le lien ou non entre affectivité et amour physique ; à qui revient la responsabilité d'utiliser une méthode contraceptive, d'arrêter ou non une grossesse, etc.;

-s'informer des lieux où se vivent les comportements sexuels actuels;

-au niveau des besoins de services, s'informer avec qui le jeune peut librement parler et s'informer au sujet des questions et problèmes sexuels: un médecin, une infirmière, un professeur, les parents, les amis, un travailleur social; voir avec qui il est déjà en relation et si ces sujets sont facilement abordés avec cet adulte.

Le questionnaire

Chaque participant à la réunion ajoute quelques questions d'intérêt personnel au questionnaire... Il est entendu que pour l'instant, tout est accepté. Plus tard, on cherchera à se limiter pour ne pas "tanner" le répondant. Tous sont d'accord que le questionnaire ne devrait pas être d'une durée trop longue: une demi-heure à trois quarts d'heure semble la durée limite pour ne pas perdre l'intérêt du répondant.

JAN 12 1981
COMITÉ DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Tous sont d'accord aussi à ce que les questionnaires soient administrés par des intervenants, que l'anonymat des réponses soit garanti et que des noms de personnes-ressources soient transmis. (On pourrait remettre à chaque répondant le document Ça ne peut plus durer du B.C.J., suggestion de Camille).

L'échéancier

Michel a prévu un échéancier serré pour opérationnaliser la recherche afin que la cueillette des données s'effectue au cours de l'hiver 1981 et que l'analyse du matériel recueilli soit réalisée au cours de l'été 1981.

Dates prévues prochainement pour les étapes qui suivent:

Nouvelle rencontre le 28 janvier pour étudier la première version du questionnaire.

La première version sera administrée en pré-tests à quelques jeunes de façon à pouvoir en discuter le 13 février pour apporter les corrections nécessaires avant de le laisser aller.

CAMILLE MESSIER

80.01.09